

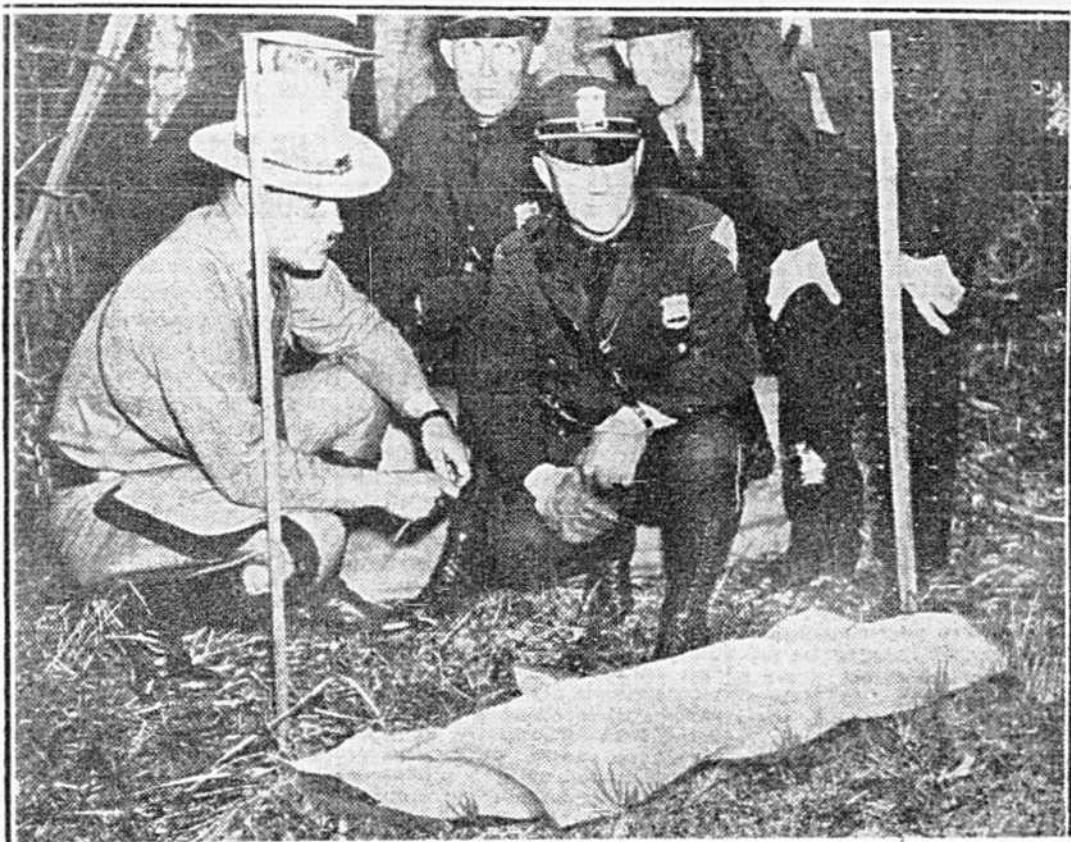
MONTREAL, MARDI,  
18 MAI 1937Vol. VII — N° 232 — 24 pages  
Tél. FA. 1171\* — Case Postale 1480

# UNE GRÈVE D'OCCUPATION À DES USINES DE SOREL

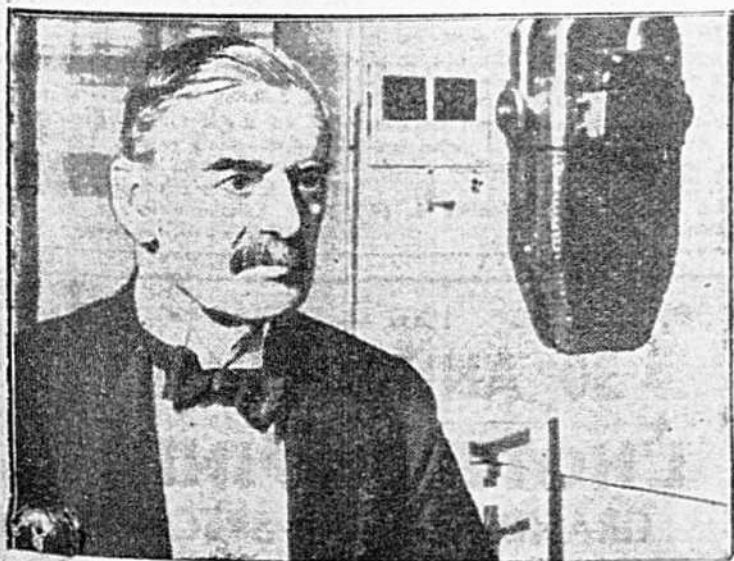
(A LIRE EN PAGE 3)



Voici la plus récente photographie du duc de Windsor et de sa fiancée, Mme WALLIS WARFIELD. Tous deux, comme on le sait, sont actuellement réunis au château de Candé, à Monts, en France, et leur mariage serait célébré à brève échéance.



Mme Helen Tiernan, 25 ans, veuve, a avoué hier avoir assassiné sa fillette de 7 ans et blessé grièvement son fils de 5 ans. Les corps des deux victimes ont été découverts dans un bois de Brookhaven, New-York et la police, après quelques recherches, constata à sa grande stupeur, que la meurtrière était la mère des enfants. Mme Tiernan coupa la gorge à ses deux petits. La fillette succomba mais il est fort probable que le garçonnet survivra. La femme aurait agi ainsi afin d'être plus libre dans la vie. En haut, le corps de la fillette, en bas, le garçonnet conduit à l'hôpital.



Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, qui succéderait au premier ministre Stanley Baldwin, de Grande-Bretagne, lorsque celui-ci annoncera sa démission, ce qui ne saurait tarder.

[LA SESSION PROVINCIALE]

# Un comité d'enquête sur le tram

Il sera formé en vertu d'une loi qui a été adoptée en troisième lecture hier soir par l'Assemblée législative.—L'Opposition approuve mais critique quand même.—La réouverture de l'usine de Chandler.

QUEBEC, 17. — (D.N.C.) — Malgré les innombrables demandes formulées à l'ancien régime par le Conseil municipal et de nombreux groupes de citoyens de Montréal, afin d'obtenir des renseignements au sujet de l'actif de la Compagnie des Tramways, ces demandes ont toujours été sans suite. Ce soir, l'Assemblée législative a voté en troisième lecture les résolutions et la loi relatives au règlement de la question des tramways de Montréal.

Pendant toute la discussion, l'opposition s'est déclarée en faveur de ce principe, mais elle n'a cessé de critiquer le gouvernement à ce sujet.

Voici les résolutions:

RESOLU, 1 — Que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra instituer un comité d'enquête composé de pas moins de trois membres et de pas plus de cinq, dont un président et un vice-président; qu'il sera attribué à chacun de ces membres la rémunération qui sera fixée par l'arrêté ministériel, qui les nommera ou par tout arrêté ministériel ultérieur; qu'en cas de décès, de démission ou d'incapacité d'agir, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra pourvoir à leur remplacement et que deux membres du comité formeront le quorum.

RESOLU, 2 — Que le comité sera autorisé, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, à employer tous les experts nécessaires et toutes personnes utiles ou nécessaires pour l'application de la loi qui accompagne les présentes résolutions et à fixer leur rémunération.

RESOLU, 3 — Que toutes sommes nécessitées pour l'application de la loi qui accompagne les présentes résolutions seront prises à même le fonds consolidé du revenu; mais que ces sommes ne constitueront que des avances et seront remboursées au gouvernement de la province en la manière et en la forme décrétées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Cette loi a pour objet d'instituer un comité d'enquête avec le droit d'inventorier les biens faisant partie de l'entreprise de la Compagnie des Tramways de Montréal et de faire des enquêtes complètes sur sa structure financière, sa comptabilité, ses recettes, ses profits, ses dépenses, ses dividendes, les conditions de travail et les salaires de ses employés.

Le Comité doit faire part de ses conclusions et de son travail à l'Assemblée législative dans les huit premiers jours de la prochaine session.

Cette loi prévoit aussi le paiement par la Compagnie des Tramways de Montréal à la cité de Montréal d'une somme d'un million de dollars, en quatre versements égaux dont le premier doit être effectué le jour même de la sanction de cette loi; le deuxième, le premier août 1937; le troisième, le premier décembre 1937 et le dernier, le premier mars 1938.

L'Assemblée législative a aussi adopté en troisième lecture la loi relative à la réouverture de l'us-

ine de Chandler. De par cette loi, le gouvernement impose à la compagnie de nombreuses obligations et tout particulièrement celle d'opérer ce moulin sans interruption de paye, des salaires raisonnables et d'établir des conditions de travail humaines; l'obligation de payer la dette de la corporation de Chandler, d'employer de la main-d'œuvre du Québec; d'employer des experts du Québec; de solder les dettes dues au gouvernement par l'ancienne compagnie et de se conformer à tous les règlements imposés par le ministère des Forêts au sujet des opérations forestières. La loi et les résolutions furent adoptées par un vote de 46 voix contre 5.

## Negrin a formé un nouveau cabinet

VALENCE, 17. — La crise ministérielle espagnole qui durait depuis 48 heures s'est terminée ce soir lorsque le docteur Juan Negrin, socialiste, a formé un cabinet constitué de neuf hommes.

La liste des ministres ne fait aucune mention des deux puissantes unions du commerce, la Confédération nationale du Travail et l'Union générale des Travailleurs. Le cabinet fut constitué de trois socialistes, deux communistes, un républicain de gauche, un membre de l'Union républicaine, un catalan de gauche et un nationaliste basque.

Le président Manuel Azana avait demandé au docteur Negrin de bonne heure aujourd'hui de former un nouveau ministère après que le premier ministre Largo Caballero eut vainement tenté de reconstituer un cabinet destiné à remplacer le gouvernement qui avait démissionné samedi.

## A l'union internationale des peintres

La campagne de propagande et de recrutement se continue avec les meilleurs résultats et nombreux sont les peintres qui demandent leur admission dans le local 349, de l'Union internationale des peintres. Au cours de l'assemblée régulière, 45 nouveaux membres furent initiés par M. J.-E. St-Laurent, président.

Les officiers croient que si le recrutement se continue aussi actif, les peintres n'auront plus besoin du contrat collectif de travail légalisé pour obtenir des salaires raisonnables et des conditions de travail acceptables. Chaque jour cette union devient une valeur économique de plus en plus importante.

## Les quadruplets n'ont pas survécu

Le dernier des quatre jumeaux nés à Mme Paul Martel, 1660 rue Sicard, dimanche après-midi est décédé hier avant-midi à l'hôpital Ste-Justine, à 10 h. 30. Ainsi que nous le disions dans notre édition d'hier matin la fillette décéda un peu après minuit à l'hôpital. Moins de deux heures plus tard l'un des garçons expira. Le troisième enfant mourut à 3 h. 40 du matin. La mère, qui a été transportée au même hôpital, se rétablit lentement, apprenons-nous de l'institution.

L'inhumation des quatre enfants se fera aujourd'hui. On a épargné jusqu'à présent à la mère allitée la nouvelle de la mort des quatre petits. Lorsqu'après avoir bien dormi elle s'enquit de ses marmots on lui déclara tout bonnement que tout allait bien.

## UNE MISE AU POINT DES JEUNESSES PATRIOTES

A la suite de la note publiée par l'A. C. J. C., au sujet du Congrès des Jeunesses Canadiennes, l'Association des Jeunesses Patriotes désire aussi faire la mise au point suivante:

Des représentants de notre association participeront à titre personnel au Congrès, dans le but de travailler loyalement pour l'idéal de paix qui anime toutes les jeunesses, mais par contre les Jeunesses Patriotes se refusent à reconnaître le Congrès des Jeunesses Canadiennes comme un Congrès national puisqu'il ne fait que réunir les diverses jeunesses des différentes nationalités comprises dans les limites du pays légal le Canada; nous ne reconnaissons que les jeunesses du Canada. Aussi avons-nous fait admettre ce principe par le Comité de continuation du Congrès lorsque nous avons posé comme condition de notre venue au présent Congrès que le nom de Canadian Youth Congress soit traduit en français par celui de Congrès des Jeunesses Canadiennes.

LE COMITE EXECUTIF DES JEUNESSES PATRIOTES  
Par: Pierre Chaloult.

# Concours des Beaux Enfants

BULLETIN DE VOTE  
Cinquième Elimination

Je vote pour .....

(NOM DU BEBE)

(ADRESSE)

(SIGNATURE DU LECTEUR)

Adressez vos bulletins de la façon suivante:

CONCOURS DES BEAUX ENFANTS,  
Cinquième élimination,  
L'ILLUSTRATION NOUVELLE,  
C. P. 1480, Montréal.

POUR EXPLICATIONS VOIR PAGE 7

## Une louable initiative qui devrait être imitée

Les journaux publiaient récemment les résultats du concours Casgrain-Charbonneau. Il semble que cet événement n'ait pas attiré l'attention qu'il mérite à tant de points de vue. Est-il, cependant, besoin de souligner la grandeur d'une telle initiative, sa portée philanthropique considérable? Est-il besoin de souligner encore que cette oeuvre admirable est due à un Canadien-français, M. Charbonneau, de la maison Casgrain-Charbonneau.

Ce concours qui a pour but de récompenser d'abord, par un premier prix annuel de \$500, le meilleur travail de recherche ou d'amélioration scientifique relatif à la médecine, la pharmacie, la dentisterie, la chimie ou la biochimie, en somme à tout travail du domaine médical, ne s'applique qu'aux seuls travaux inédits. C'est un concours tendant non à encourager des élèves dans leurs travaux, mais bien à aider dans leurs recherches les talents mûris des professeurs et professionnels, en vue de résultats pratiques au point de vue médical. Il tend uniquement à permettre à nos savants de réaliser les travaux de leur choix, dans ce domaine et de les pousser au point où ils pourront rendre à la société les services que la science peut en attendre pour le plus grand bien de l'humanité.

Ce premier prix a été attribué cette année au mémoire soumis par MM. Armand Frappier et Victorien Frédette, le premier, médecin licencié en sciences, professeur de bactériologie et directeur du laboratoire du BCG à la Faculté de Médecine et chef de laboratoire à l'hôpital St-Luc; le second, pharmacien et maître ès sciences, chargé du cours de bactériologie et col-

laborateur du Dr Frappier. Ce travail présente un intérêt capital d'une portée considérable pour la lutte contre la tuberculose.

La Maison Casgrain-Charbonneau a donné un prix de \$1000 pour les chercheurs ayant déjà obtenus des résultats mais que leurs ressources insuffisantes ne permettent pas de pousser au point désirable. Les résultats seront connus le 28 mai.

En outre, cette année, un prix additionnel a été attribué aux travaux de MM. J.-L. Riopelle et P. Martin, médecins et assistants du Dr Pierre Masson.

Enfin, pour permettre aux titulaires du premier prix de parfaire la publication et la diffusion de leur mémoire, la maison Casgrain-Charbonneau a ajouté à leur prix de \$500, une somme de \$100.

Une si belle oeuvre mériterait de susciter l'émulation parmi les gens de bien, qui pourraient ainsi rendre à notre pays et au monde entier un inappréciable service.

## Arrestation pour tentative de vol à main armée

Louis-Aimé Paré, âgé de 27 ans, demeurant à 7441 rue St-Gérard, a été mis en état d'arrestation hier après-midi par les détectives Dunais et Guérin, de la brigade préposée aux "hold-up", sous l'accusation de tentative de vol à main armée. Il comparaitra en cour ce matin.

Il appert que le 9 janvier dernier M. Paul Dessureau, laitier domicilié à 7835 avenue Chateaubriand, était en frais de livrer du lait vers 4 h. 45 du matin au numéro 7422 rue St-Gérard, lorsqu'un individu l'accosta et à la pointe du revolver le somma de lui livrer tout l'argent en sa possession. Pour toute réponse le pseudo-bandit reçut à la tête une bouteille de lait. Ce fut le signal du départ. Depuis cette date la police était à la recherche de cet homme et ce n'est qu'hier qu'on a pu opérer son arrestation.

## DISCOURS DE BALDWIN

De 3 h. 10 à 3 h. 30 cet après-midi le poste CKAC irradiera le discours qu'adressera l'honorable Stanley Baldwin, premier ministre de la Grande-Bretagne, aux étudiants britanniques en la salle Royal Albert de Londres.

## Les bills privés

QUEBEC, 17. — (D.N.C.) — Le Comité des bills privés du Conseil législatif a siégé ce soir sous la présidence de l'hon. M. Alphonse Raymond et a adopté les bills suivants sans discussion:

Le bill de Verdun; dont on a supprimé la clause 4. Le bill de la cité de Lachine; le bill de la succession McCready; le bill de l'Association de Bienfaisance des Pompriers de Montréal; le bill de la prévoyance; le bill de la Canadian Home Inc. Co'y.

Le Comité s'est ajourné à ce matin.

30 ANS • 1907 — 1937 • 30 ans

30<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

DE  
L'HÔTEL PAPINEAU  
GRANDE SOIREE SPECIALE

LE 20 MAI 1937

Au LION D'OR, 1676 est, rue Ontario

SOUVENIRS • \$1.25 (GOUTER COMPRIS)

**GIN CANADIEN**  
CROIX D'OR  
**melchers**  
Incontestablement meilleur

London Club London Dry Gin  
Fondée en 1898  
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED  
Montréal et Berthierville, P.O.  
Three Castles Extra Special Liqueur Whisky

# Grève d'occupation à Sorel

L'industrie des aciéries est complètement paralysée à Sorel par suite d'une grève des ouvriers organisés en syndicat catholique.—Du piquetage sur le terrain même de la compagnie.— Deux chefs d'union auraient été brutalisés.

(Spécial à "L'illustration Nouvelle")

SOREL, 17. — Depuis plus de deux semaines, une grève paralyse complètement l'industrie des aciéries de Sorel et des ateliers mécaniques dans notre ville. Les ouvriers de métallurgie ont été organisés en syndicat catholique et ont quitté les ateliers. Cette grève a pris une allure qui ne s'est pas encore vue dans l'est du Canada. Non seulement les ouvriers syndiqués ont quitté le travail, mais ils empêchent de travailler tous les autres ouvriers qui seraient prêts à retourner aux usines.

Sur la propriété même des compagnies affectées, ils ont établi des organisations de piquetage qui se tiennent dans des tentes empêchant de pénétrer quiconque se présente aux usines. Les propriétaires, les directeurs et le personnel des bureaux eux-mêmes n'ont plus le droit de mettre les pieds sur la propriété des compagnies.

On nous fait remarquer qu'à Montréal et dans d'autres villes de l'Ontario, les organisations unionistes font leur piquetage qu'en-dehors des usines en grève et n'ont jamais osé empêcher de pénétrer les propriétaires des compagnies ou même les ouvriers qui désirent travailler malgré les ordres de grève.

La grève de Sorel a donc pris l'allure d'une véritable grève d'occupation puisque c'est sur le territoire de ces compagnies que se fait le piquetage et qu'on empêche la libre circulation des propriétaires et des employés de bureaux.

La grève de Sorel n'affecte pas seulement les ouvriers de Sorel mais un nombre considérable d'autres dans d'autres parties de la province et du Canada. Car les compagnies, ne pouvant entrer sur leurs propriétés, se voient dans l'impossibilité de livrer les travaux terminés que les contracteurs attendent depuis plus de deux semaines dans plusieurs grands chantiers canadiens. Ces contracteurs et industriels, qui opèrent dans toutes les parties du Canada, ont suspendu leurs travaux en plusieurs endroits parce qu'ils ne peuvent recevoir de Sorel des pièces de machinerie complètement terminées mais que les grévistes ne veulent pas laisser sortir.

Or nous informons que le plus grave aspect de cette grève est que des modèles envoyés à Sorel par des industriels étrangers ne peuvent plus leur être retournés, ce qui leur permettrait de faire faire ailleurs les pièces commandées à Sorel.

### DECLARATION

Interrogé au sujet de la grève, un officier d'une compagnie affectée a déclaré:

"Si toute l'affaire avait été laissée à l'initiative de nos propres employés, nous sommes convaincus qu'une entente aurait été faite depuis longtemps et qu'ils seraient tous revenus au travail avec satisfaction".

La grève de Sorel occasionne dans toute la ville, comme on peut le comprendre, des difficultés assez graves. A la paralysie des usines s'ajoute un commencement de paralysie du commerce et des difficultés économiques dans un grand nombre de foyers.

Le seul endroit où l'on peut voir une activité manifeste est la salle paroissiale de la paroisse de Saint-Pierre où les chômeurs ont leurs

assemblées régulières et où se tiennent jour et nuit ceux qui doivent se relayer pour aller faire le piquetage sur la propriété des compagnies. Ils sont bien traités car on les ravitaille régulièrement de sandwiches, café, thé, etc. Dans toute la ville on commence à s'inquiéter de la durée de la grève, qui se prolonge beaucoup plus longtemps qu'on ne l'avait cru tout d'abord.

Pour éviter des troubles inutiles, les propriétaires ont refusé de faire intervenir la force, sous quelque forme que ce soit, de même que d'inciter à revenir ceux de leurs employés qui voudraient retourner au travail. C'est à cette politique qu'on attribue l'absence d'incidents regrettables.

## Des chefs d'unions disent avoir été brutalisés

Après avoir été battus et chassés de Sorel par des hommes qu'ils prétendent être des grévistes de l'industrie de l'acier Adolfe Welicovitch, agent d'affaires, et B. Richikoff, organisateur de l'Amalgamated Clothing Workers of America sont revenus à Montréal hier et ont demandé à un avocat de la métropole de réclamer une enquête de la part du procureur général.

Les deux victimes se rendirent à Sorel dimanche avant-midi dans l'intérêt de l'union qu'ils représentent. Ils s'entretenirent avec plusieurs personnes et montèrent ensuite à bord d'un autobus vers 1 h. 30 dans le but de revenir à Montréal.

A un arrêt de l'autobus à une traverse à niveau située à environ un mille de Sorel, déclarèrent-ils, deux automobiles contenant environ une quinzaine de personnes, dont quelques-unes sont connues d'eux, stoppèrent à côté de l'autobus. L'un des inconnus frappa à la porte du véhicule comme s'il voulait prendre passage. Au moment où la porte fut ouverte plusieurs occupants des automobiles firent irruption dans l'autobus, ordonnèrent à Welicovitch et Richikoff de descendre après quoi ils leur administrèrent une vilaine raclée.

Welicovitch prétend qu'il fut placé dans une des automobiles et ramené dans une salle de Sorel où, entouré d'hommes, il fut interrogé quant au but de sa visite à Sorel. Il fut ensuite photographié à deux reprises, conduit sous escorte dans un hôtelier et retenu prisonnier jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Il obtint alors la permission d'appeler un taxi et de partir pour Montréal. Richikoff avait reçu l'ordre entre temps de quitter la ville sans tarder, ce qu'il fit en taxi.

## Les grèves affectent le coût de la production, dit l'hon. M. Hepburn

WINDSOR, Ont., 17. — Le coût de la production est un des facteurs qui influe beaucoup sur le commerce d'exportation, a dit, aujourd'hui, le premier ministre de la province d'Ontario, l'hon. Mitchell Hepburn.

Ce coût de production est très élevé au Canada, a-t-il ajouté, et cela explique certains insuccès sur le marché d'exportation.

Il cite comme exemple la compagnie "Silknit", de Toronto dont les employés ont déclaré la grève, récemment. Cette compagnie a subi de lourdes pertes au cours de l'année et elle se trouva dans l'obligation de remettre à ses succursales de l'Angleterre et de l'Australie, ses commandes d'exportation.

Il en résulte que 240 employés grévistes sont aujourd'hui sans emploi.

## Aujourd'hui

• Succursale Courcellette, Légion Canadienne, assemblée à 8 h. p.m., au No 7490A, rue St-Hubert.

• Anciens de l'école St-Laurent, concert-boucane à la salle paroissiale de Notre-Dame, 428, rue St-Sulpice.

• Rotary Club, déjeuner hebdomadaire à 12 h. 30 p.m., à l'hôtel Windsor. Conférencier: révérend T.-W. Jones.

• Canadian Progress Club, déjeuner ce midi, à l'hôtel Windsor. Conférencier: "Rabbit" Maranville.

## ON DECOUVRE LE CORPS D'UNE FEMME DANS LA RIVIERE DES PRAIRIES

Le cadavre d'une femme dans la trentaine que l'on croit être Blanche Faubert, de Sainte-Marthe, a été trouvé flottant sur les eaux de la rivière des Prairies vers 3 h. 30 hier après-midi. Le corps a été immédiatement transporté à la morgue pour fins d'enquête. La mort semblait remonter à environ huit heures.

Le chef de police Bonneville de la police de Montréal-Nord a été prévenu aussitôt après la macabre découverte et il institua une enquête sur-le-champ. Il apprit qu'elle avait été vue pour la dernière fois dimanche après-midi vers 5 h. 25 alors qu'elle se présentait à la demeure de M. Pierre-Paul Dufresne, du boulevard Gounin est, et sollicita du travail. On ne la revit qu'hier après-midi lorsque le cadavre fut découvert.

En examinant le corps l'on releva une blessure au-dessus de l'oeil droit mais on ignore dans quelles circonstances elle fut blessée.

Lorsqu'elle fut découverte elle portait une robe noire et un chandail blanc. Le manteau fut retrouvé sur le bord de la grève en face de la rue Paris à Montréal-Nord et c'est à l'intérieur de ce vêtement que l'on releva le nom de Blanche Faubert.

Un garçonnet a déclaré à la police l'avoir rencontrée dimanche soir et elle semblait alors errer à l'aventure, sans but précis.

## LES SULPICIENS REMERCIENT LE GOUVERNEMENT

QUEBEC, 17. — Les Messieurs de Saint-Sulpice viennent d'adresser un message de remerciements au gouvernement de la province de Québec qui a adopté un projet de loi afin de venir en aide à cette institution. L'hon. Maurice Duplessis a reçu un télégramme dont il a fait la lecture en Chambre. Le chef de l'Opposition, l'hon. T.-D. Bouchard a lu un télégramme de Me Charles Laurendeau disant que ce dernier ne fut pas avisé de la compagnie des Messieurs de Saint-Sulpice.

## M. J.-M. SAVIGNAC ET L'ENTRETIEN DES PARCS

M. J.-M. Savignac, échevin de St-Denis, demande aux autorités municipales de faire un nettoyage des parcs et terrains de jeu avant que les écoliers et écolières soient en vacances.

Il a constaté que la ville n'avait pas entrepris de travaux de réfection sur ces terrains de jeux et il croit que l'on ne devrait pas retarder une autre semaine afin que tout soit terminé pour la sortie des élèves au mois de juin.

## M. Alfred-J. Blondeau réélu à Loretteville



M. ALFRED J. BLONDEAU qui a été réélu, hier, pour un troisième terme, maire de Loretteville. M. Blondeau a obtenu une majorité de 13 voix sur son adversaire, M. Alfred Parent, après une lutte fort contestée.

## Course aérienne Paris-Montréal ?

PARIS, 17. — Le ministre de l'Air considère aujourd'hui la nécessité de trouver un nouveau point de départ pour la grande course aérienne New-York-Paris. Les Etats-Unis ayant annoncé qu'ils n'émettraient pas de permis pour les concurrents, la France tourne maintenant les yeux vers le Canada. Le gouvernement cependant n'a pris aucune décision officielle et il est possible que la grande course transatlantique soit contremandée. On fixa d'abord le départ de la course au 20 mai, le jour anniversaire de l'envolée de Lindbergh, puis on songea ensuite à une autre date, au mois d'août.

C'est le club d'aviation de France qui offre la bourse de 3,000,000 de francs au vainqueur.

Le département du commerce des Etats-Unis vient d'annoncer qu'il ne donnerait pas de permis pour cette course.

## Un ancien soldat serait le meurtrier de la danseuse tuée dans le métro à Paris

PARIS, 17. — Une menace de mort d'un soldat à l'adresse de Letitia Toureaux, professeur de danse, apportera peut-être des éclaircissements sur le meurtre étrange qui a été commis dans le métro de Paris.

La danseuse est morte dans un wagon de première du train souterrain à la gare de la Porte Dorée, la nuit dernière. On trouva la victime gisant dans son sang et un couteau lui traversait la gorge.

Elle avait plusieurs amis et la police soupçonne tout particulièrement un ancien militaire.

"Si tu ne veux pas me rester fidèle, aurais dit ce soldat, je te tuerais."

La police après de nombreuses recherches ne put retrouver le militaire. D'autre part, les paroles qu'on lui attribue n'ont reçu aucune confirmation officielle.

Plusieurs journaux soutiennent l'hypothèse que la danseuse a été tuée par un homme atteint de folie.

Lorsque le train stoppa à la gare de la Porte Dorée il n'y avait aucun occupant dans le wagon à l'exception de la victime.

La police a appris que la danseuse n'était pas accompagnée. Elle monta dans un autobus après avoir passé quelques heures dans une salle de danse près de Charenton, puis s'engagea dans le métro. Elle fut suivie sans doute par un homme qui épiait ses allées et venues.

## DANSE LA GIGUE ECOSSAISE A 72

Une vieille dame confie le secret de sa vigueur

L'auteur de la lettre ci-dessous souffrit déjà de rhumatisme, maux de tête et dépression. Une vieille dame bien alerte lui confia un jour le secret de sa robuste santé. Voici comment cette personne fut soulagée par Kruschen:—

"Kruschen me fut recommandé par une vieille dame de soixante-douze ans qui, grâce à Kruschen qu'elle prit pendant trente ans, danse encore la gigue écossaise. Elle me conseilla de prendre des Sels Kruschen pour me soulager des maux de tête dont je souffrais tous les matins au réveil et de rhumatisme aux deux épaules. Les Sels Kruschen firent disparaître si bien les deux que je continue d'en prendre pour me tenir en bonne santé". — (Mme) F. B. W.

Kruschen est une combinaison de sels minéraux qui aident à régulariser le fonctionnement du foie, des reins et de l'appareil digestif. Ces sels nettoient les organes et gardent ainsi le sang pur.

## Causes de 'bookies' en Cour d'Appel

La Cour d'Appel a entendu hier la requête de Jack Nish qui réclama l'annulation d'une sentence de \$200 d'amende et d'un mois de prison qui lui a été imposée par le juge Enright, sous l'accusation d'avoir vendu des informations concernant les courses à des "bookies" Nish et trois autres compagnons furent condamnés à \$1,000 d'amende mais plus tard, lorsque le juge constata que cette sentence dépassait ses pouvoirs, il infligea une peine de \$200 d'amende et un mois de prison dans trois des quatre cas. La Couronne prétend de son côté que la sentence est des plus logiques vu que l'organisation de l'accusée était fort importante.

La Cour d'Appel a aussi entendu un appel de la Couronne à la suite d'un jugement rendu précédemment et par lequel les appareils saisis au cours d'une descente étaient remis à la compagnie.

Jugement dans ces deux causes seront rendus plus tard.

## Club des Annonceurs

L'assemblée annuelle du Club des Annonceurs aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, (salon D), mercredi, le 19 mai.

En perquisitionnant dans sa demeure, les agents ont découvert que Mme Toureaux, jeune divorcée de 30 ans, avait de nombreux amis et entretenait une correspondance avec plusieurs.

Lorsque le train entra en gare, la malheureuse qui était assise, roula sur le plancher et le couteau s'enfonça plus avant. On présume qu'elle eut pu échapper à la mort si elle n'était pas tombée de son siège.

L'assemblée annuelle du Club des Annonceurs aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, (salon D), mercredi, le 19 mai.

● EN PAGE 4

La session provinciale

● EN PAGE 5

Ordonnances au sujet du chômage

● EN PAGE 6

La vie en Espagne nationaliste

● EN PAGE 7

Le concours des beaux enfants Ouverture du procès Choquette

# L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. N. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens  
Incorporée.REDACTION ET ADMINISTRATION: 1124, rue Marie-Anne, 607  
Montréal

Casse postale 1480. — Téléphone: FAIKIRK 1171 \*

MONTREAL, MARDI, 18 MAI 1937

## LA REPRISE DE NOTRE BOIS, AU BENEFICE DES COLONS

Le gouvernement Duplessis vient de soumettre à la Législature une mesure d'une haute justice et d'un caractère pratique, avec son projet de loi séparant le domaine forestier du domaine de la colonisation.

Cette mesure permettra enfin au colon d'être le propriétaire de tout le bois qui se trouve sur son lot.

Jusqu'à ce jour, dans la grande majorité des cas, le bois situé sur les lots de colonisation appartenait aux compagnies qui avaient réservé les droits de coupe sur le territoire englobant ces lots.

La nouvelle mesure donnera donc aux colons, dans l'avenir, une petite fortune qui aidera à leur établissement sur leur terre. Ils pourront vendre aux compagnies de pulpe et de papier des quantités considérables de bois qui, dans le passé, ne leur rapportait absolument rien.

Cette loi constitue un acte de réparation et de justice, un acte de dégagement de l'emprise des grands monopoles, et par-dessus tout un acte de reprise de notre patrimoine national à l'avantage des Canadiens-français qui voudront, par leur travail et leur initiative, puiser dans cette partie du patrimoine.

## L'Europe donne toujours des inquiétudes

L'Europe n'est pas tranquille. Sous les cendres amoncelées par la dernière guerre couve une braise qui projette périodiquement des lueurs inquiétantes.

Dans presque tous les cercles bien renseignés et dans presque tous les grands journaux du monde, on répète depuis quelques années: "Une nouvelle guerre est inévitable, mais elle n'éclatera pas tout de suite, seulement dans deux ou trois ans". Et, pendant que le temps passe et que les événements se succèdent, tous les grands peuples, craignant pour leur sécurité, spolient littéralement leurs populations pour payer des armements toujours plus considérables.

Au couronnement de S. M. George VI, aucun souverain européen ne s'est rendu. Certains journaux disent que la situation est trop tendue pour permettre toute absence des chefs d'états de leur territoire.

En fin de semaine, on annonçait de Londres que le gouvernement anglais ne veut pas que le duc de Windsor aille résider en Europe Centrale à cause des possibilités imminentes d'une explosion dans cette partie du monde. On annonçait aussi de Londres que les banquiers Rothschild, mieux renseignés que bien des chancelleries, avaient transféré leurs valeurs d'Europe Centrale en Angleterre, tant ils sont convaincus qu'une guerre peut éclater à brève échéance.

Et, pendant que circulent ces nouvelles peu encourageantes, on voit les diplomates et les ministres des Etats de l'Europe Centrale multiplier leurs courses en tous sens sur le vieux continent, on annonce que le Japon et la Russie organisent toute leur économie sur un pied de guerre, exactement comme s'ils étaient en plein conflit. Et les chefs bolcheviques ne cessent de répéter qu'une guerre est désirable parce qu'elle permettrait, à la faveur de guerres civiles éclatant dans tous les Etats, d'achever l'oeuvre de révolution mondiale qui amènerait la république soviétique universelle.

Il n'y a pas de fumée sans feu; les incidents et déplacements dont l'Europe est témoin indiquent certainement quelque chose. Espérons cependant que d'autres incidents surviennent qui éloigneront ce que l'on est justifié de craindre en ce moment.

## Une tempête sous un crâne



L'inventeur du "brain-storm" est victime de son invention!

### LA SESSION PROVINCIALE

## Mesures pour venir en aide aux instituteurs ruraux

L'Assemblée législative a adopté en troisième lecture, hier après-midi, plusieurs lois fort importantes.

— La protection de la petite propriété et le crédit municipal et scolaire.

QUEBEC, 17. — (D.N.C.)—L'Assemblée législative a adopté cet après-midi en troisième lecture la loi protégeant la petite propriété et le crédit municipal et scolaire par la consolidation des taxes ainsi que les résolutions et la loi relatives au congrès du parler français, au salaire des instituteurs ruraux et à la question éducative en général.

La loi protégeant la petite propriété a pour but d'aider les petits propriétaires et les corporations municipales et scolaires en permettant aux premiers de consolider leurs arrérages de taxes accumulés depuis le premier janvier, 1931, et à ces dernières d'emprunter le montant des taxes consolidées.

Toute corporation peut se prévaloir des dispositions de cette loi en adoptant une simple résolution à cet effet. Tout contribuable ayant des arrérages de taxes peut les consolider en en donnant avis à la corporation et en acquittant les arrérages exigibles antérieurement au premier janvier 1931 et les taxes de l'année courante.

Les taxes consolidées sont remboursables par versements annuels et équivalents à vingt pour cent des taxes imposées par le dernier rôle d'évaluation en vigueur avant la consolidation, mais dans une période ne devant pas excéder 25 ans.

La corporation est autorisée à emprunter, pour un terme de 25 ans, un montant équivalent au total des taxes consolidées.

### LES INSTITUTEURS

Les résolutions et la loi relatives au congrès du parler français, au salaire des instituteurs ruraux et à la question éducative en général comportent les articles suivants:

RESOLU 1—Que le gouvernement de la province soit autorisé à dépenser une somme de vingt mille dollars, dont quinze mille dollars pourront être employés à subventionner l'organisation du congrès du parler français de 1937, et cinq mille dollars pour acquitter les dépenses occasionnées au gouvernement en raison de ce congrès.

RESOLU 2—Qu'un fonds annuel de \$85,000 soit créé et que le lieutenant-gouverneur en conseil soit autorisé à approprier ce fonds pour des fins de construction ou de réparation d'écoles ou de maisons d'enseignement et que les subventions provenant de ce fonds soient accordées aux conditions que le lieutenant-gouverneur en conseil déterminera sur la recommandation du surintendant de l'Instruction publique.

RESOLU 3—Qu'une somme de

quatre cent mille dollars devant servir à aider les corporations scolaires rurales à améliorer les salaires de leurs instituteurs et de leurs institutrices soit mise à la disposition du gouvernement et que le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du surintendant de l'Instruction publique, détermine les conditions auxquelles sera soumis l'octroi de ces subventions.

RESOLU 4—Que le maximum du traitement de l'Instruction publique au lieu d'être de six mille dollars soit de sept mille dollars, tel que prévu par la section 4 de la Loi qui sera basée sur les présentes résolutions.

RESOLU 5—Que les sommes prévues aux résolutions 1, 2 et 3 qui précèdent seront payées à même le fonds consolidé du revenu de la province et que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra cependant décréter le paiement entier ou partiel de ces sommes au moyen d'emprunts n'excédant pas trente ans et portant intérêt à des taux n'excédant pas quatre pour cent par année.

RESOLU 6—Que la loi qui sera basée sur les présentes résolutions entrera en vigueur le jour de sa sanction.

### UN DEBAT

Un long débat s'est engagé au sujet de cette dernière loi. M. T. D. Bouchard et le Dr Philippe Hamel s'objectent à ce que les \$400,000 requis pour les instituteurs ruraux soient empruntés à 30 ans. Le premier ministre répond qu'à la suite de l'enquête qui sera conduite au sujet des finances des compagnies d'électricité, ces dernières seront taxées afin que la diffusion de la lumière artificielle serve aussi à celle de la lumière intellectuelle. Lorsque le nouveau gouvernement est arrivé au pouvoir, les coffres de la province étaient vides parce que les amis de l'ancien régime s'étaient gavés à satiété.

Le Dr Philippe Hamel s'oppose à la création d'un fonds spécial. M. Auguste Boyer, député de Châteauguay, accuse le député d'insinuer que cette fiscalité imposée aux compagnies serait employée à acheter les professeurs de notre province. Le débat se continue à ce sujet entre MM. Boyer et Hamel. Le député de Châteauguay démontre que d'autres bien avant l'opposition déguisée ont fait la lutte aux truats.

### L'EDUCATION

M. Grégoire Bélanger, député de Dorion, dit que l'éducation est une cause sacrée à placer au-dessus des considérations de parti et il reproche à certains députés de

## LA MESAVENTURE D'UNE DISEUSE DE BONNE AVENTURE

MARY BURT, 20 ans, diseuse de bonne aventure demeurant au No 126 est, rue Mont-Royal, a parlé du passé, du présent et de l'avenir à deux clients qui lui rendaient visite samedi dernier. Elle n'a pu toutefois deviner quelle était leur occupation et c'est pourquoi devant le juge Desmarais, hier matin, elle s'est avouée coupable d'avoir dit la bonne aventure et a été condamnée à \$10 d'amende et les frais. Les deux clients étaient des agents de police.

## Réunion des anciens de St-Jacques, jeudi, le 20

C'est jeudi, le 20 mai, à 8 heures 15 du soir, qu'aura lieu, dans le sous-sol de l'église Saint-Jacques la grande partie de cartes et le Bingo, au profit des oeuvres de l'Amicale des Anciens de l'école Saint-Jacques.

L'organisation bat son plein, et tout laisse prévoir un éclatant succès. En outre des magnifiques prix de présence, un prix pour chaque table sera distribué, sans tirer au sort.

Les amateurs de Bingo sont tout particulièrement invités: ce jeu sera installé dans une salle adjacente à celle des cartes, et aucun droit d'entrée ne sera exigé.

Le conseil réitére donc son appel, à tous les anciens sans exception, et à leurs amis à profiter de cette circonstance pour passer une agréable soirée en compagnie de leurs anciens camarades de classe.

## M. RAOUL PAINCHAUD

M. Raoul Painchaud qui était depuis 1935 surintendant de la Voirie municipale vient de remettre sa démission au comité exécutif. M. Painchaud avait été aussi à l'emploi de la ville quelques années avant 1935. Il est entré au service d'une compagnie de construction de la ville.

## TERRIBLE EXPLOSION

HONG KONG, 17. — Soixante-dix émigrants japonais ont été tués ce soir par l'explosion d'une chaudière à bord d'un vaisseau de transport japonais. Dix-huit personnes ont été admises dans des hôpitaux. Vingt autres manquaient à l'appel.

rechercher la bête noire en tout et partout. Le gouvernement a accablé des oeuvres en faveur de la classe des petits.

Un débat s'engage ensuite entre les ministériels et l'opposition déguisée au sujet des événements politiques survenus depuis 1935, et les résolutions et la loi sont finalement adoptées en troisième lecture.

La Chambre s'ajourne à 1 h. 15

# Energiques ordonnances du gouvernement provincial sur le chômage à Montréal

**Le gouvernement provincial veut faire cesser tous les abus.—Tous les cas de misère ne relèvent pas de la Commission du chômage.—La Commission Brien blâme les autorités provinciales.—M. Paul Vaillancourt critique "L'illustration Nouvelle".—L'hon. William Tremblay approuve l'attitude du gouvernement.—Des filles-mères et des femmes séparées témoignent devant la Commission Brien.**

## DES ECHEVINS VEULENT PROTESTER CONTRE LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Les politiciens retors toujours à l'affût de la critique injustifiée de l'accusation malicieuse et nullement fondée exploitent, aujourd'hui, le grave problème du chômage pour satisfaire leurs intérêts de clans et leurs appétits de basse politique jamais assouvis.

Nous assistons en ce moment à l'hôtel de ville de Montréal à une guerre sans merci contre le gouvernement provincial de la province de Québec. D'un côté les amis d'un régime disparu tentent vainement de redorer leur blason; de l'autre les administrateurs honnêtes, imbus du meilleur sentiment, luttent tant bien que mal contre les agissements d'une clique qui voudrait s'agripper encore au pouvoir après en avoir été bannie et chassée de la plus honteuse façon.

Le chômage, l'enquête sur le chômage, la Commission du chômage, voilà les terrains d'attaque.

### Deniers publics

Pour bien comprendre l'offensive il faut se rappeler que le premier ministre, l'honorable Duplessis a promis de faire cesser tous les abus et d'empêcher la dilapidation des deniers publics. Or chacun sait que le régime du secours direct inauguré sous le régime Taschereau a ouvert la porte à une multitude d'abus. Récemment le premier ministre Duplessis, après avoir enregistré toutes sortes de plaintes au sujet de la distribution des allocations de chômage prenait la décision de faire maison nette et d'instituer une enquête à la Commission du chômage.

Sans éclat, sans tambour ni trompette, le procureur général enquêtait à la Commission du chômage. On connaît les récriminations de certains hommes publics devant l'action énergique et l'affirmation d'autorité de l'hon. Maurice Duplessis.

Le procureur général par ses représentants attirés a constaté entre autres choses qu'il se commettaient de nombreuses irrégularités à la Commission du chômage. Lorsque l'on eut terminé l'examen de divers dossiers, lorsque l'on eut mis à jour une infinité de cas de fraude et de détournement de fonds, on jugea à propos de faire d'utiles recommandations.

Celles-ci n'ont pas eu l'heur de plaire à des échevins et à des politiciens. Mais il est évident que le gouvernement provincial en faisant ces recommandations a eu surtout en vue d'empêcher la répétition de tels abus.

### Cas de fraude

N'a-t-on pas constaté en effet que des "filles" après avoir quitté le foyer paternel et mené une existence peu édifiante, recevaient des allocations de chômage? N'a-t-on pas appris que des jeunes gens quittaient la maison paternelle parce qu'en ce faisant on obligeait la ville à verser une double allocation de chômage? N'avons-nous pas enregistré des cas de fraude par des personnes qui tout en travaillant s'inscrivaient aux allocations de chômage? Le gouvernement provincial a décrété que seuls les véritables chômeurs auraient droit au secours direct.

### La charité

Le gouvernement est allé plus loin encore et il a voulu bien définir les cas de charité qui relèvent uniquement des associations charitables. Il a mis en garde les municipalités contre les empiètements de certaines classes de travailleurs. Par exemple il a déclaré que les débardeurs ne devaient pas s'inscrire comme chômeurs après avoir

### Bray veut la liberté du commerce du lait

M. Allan Bray nous apprend qu'il présentera une motion à la prochaine séance du conseil demandant au gouvernement provincial de ne plus fixer à l'avance le prix du lait pour le consommateur. "Nous voulons dit-il, que les distributeurs aient le privilège de fixer eux-mêmes le prix du lait à Montréal".

néral Panet s'est permis, hier après-midi, au début de l'assemblée de cette commission, de s'attaquer à "L'illustration Nouvelle" disant que notre journal publiait des nouvelles avant qu'elles soient rendues publiques. Nous nous en félicitons car c'est le devoir d'un bon journal de rendre public ce qui ne l'est pas. Mais M. Vaillancourt est un de ceux qui n'ont pas voulu voter une résolution de censure à l'endroit du général Panet et qui a même protesté parce que le secrétaire avait signé une recommandation de la Commission à cet effet et qui fut remise au comité exécutif.

### On blâme le général Panet

Or le procès-verbal de l'assemblée dit clairement que la commission n'a pas pris outre-mesure les agissements du général Panet lorsque ce dernier fit venir les employés de la Commission du chômage et les interrogea après que ceux-ci eussent déposé un témoignage à l'enquête.

### Le comité réticent

Le comité exécutif de la ville de Montréal n'est certainement pas satisfait du travail de la Commission d'enquête si l'on en juge par une déclaration qui nous fut faite, hier après-midi, par un membre du comité exécutif.

Ce dernier nous a affirmé qu'il n'avait reçu aucune recommandation ni aucun rapport depuis le début de cette fameuse enquête.

### M. Armand Tallon

M. Armand Tallon, commissaire enquêteur, est en butte à toutes sortes de persécutions depuis qu'il a pris une ferme attitude à l'enquête. Il n'a pas voulu s'en laisser imposer par M. Paul Vaillancourt et par le Dr Pedley, deux membres très sympathiques à la Commission du chômage.

Pour cela il encourt les foudres du président de la Commission d'enquête qui semble en très bonne relation avec les ennemis avoués du gouvernement Duplessis.

On a voulu faire de la base politique avec le problème du chômage à Montréal. Le gouvernement provincial conscient de ses responsabilités vient de lancer des ordonnances. Elles ne plaisent pas à certains échevins, à certains commissaires enquêteurs, à certains politiciens, à certains membres in-

touchables de "bonnes sociétés". Mais nous croyons que le citoyen ordinaire sera mieux en mesure de juger toute la portée et toute la justesse de ces ordonnances. Le gouvernement a agi avec fermeté. Et ce n'est pas en faisant témoigner des filles-mères et des femmes séparées que la Commission d'enquête règlera la question du chômage à Montréal.

### Fille-mère, femme séparée

Hier après-midi les membres de la Commission dirigée par M. J.-H. Brien appelaient à témoigner une fille-mère et deux femmes séparées. Nous nous apitoyons sur ces cas de grande infortune et de réelle misère. Mais le gouvernement dit aux sociétés de bienfaisance et de charité d'assumer leurs responsabilités. Pour sa part il veut secourir le chômeur et non toutes les victimes de la misère humaine. La charité et la charité seule doit s'occuper de ces cas. Et si le gouvernement croit que l'Etat doit venir en aide à ces misérables, il considère en même temps que l'on ne doit pas affecter les marges plâcées octroyées au chômeur pour soulager toutes les misères. Celles-ci sont d'un autre ressort, doivent être aidées, secourues autrement.

Voici les ordonnances du gouvernement provincial en rapport avec le chômage à Montréal. Suit une lettre d'approbation du ministre du Travail, l'hon. William Tremblay:

### Ordonnances

Québec le 24 avril 1937

Sujet: Distribution des secours directs

### CITE DE MONTREAL

Monsieur le ministre: Pour faire suite à notre entrevue d'hier après-midi, (le 23 du courant), à laquelle assistait l'hon. H.-L. Auger, ministre de la Colonisation, ainsi que mes représentants, MM. Téléphore Poitras et Lucien Bolduc, et afin de pouvoir continuer notre travail de vérification et d'enquête sur la distribution des secours directs de Montréal, j'ai l'honneur de confirmer l'interprétation de certains cas, interprétation que vous avez confirmée vous-même et qui est selon l'esprit de la loi.

**Chèques de pensions de vieillesse:** Il est entendu que les vieillards admis à bénéficier de la pension de vieillesse seront rayés des listes de secours dès qu'ils auront été avisés qu'ils sont éligibles à la pension de vieillesse. Il est aussi entendu que le service de pension de vieillesse doit aviser la Commission et le bureau provincial de vérification de la date d'admission des pensionnaires.

**Les chômeurs nécessitent:** Il est bien défini et entendu que je verrai à refuser tout secours approuvé par la Commission, s'il n'est pas conforme à l'esprit de la loi:

- Toute personne devenant un cas de charité sera refusée;
- Toute personne vivant de concubinage sera refusée;

c) Tous les cas de débardeurs ou d'autres personnes qui ont travaillé temporairement et qui veulent avoir du secours parce qu'elles ont des dettes vu qu'elles ont mangé leurs revenus (revenus qui paraissent plus que suffisants pour vivre sur le même pied qu'elles vivaient autrefois) doivent être refusés;

d) Toutes les filles-mères doivent être refusées;

e) Tous les cas où des chômeurs font la demande de secours et prouvent que l'employeur ne paye pas ses gages en temps devront être refusés. Car, l'employeur devrait payer ses employés au moins une fois par semaine, afin de permettre à ces employés de vivre. Des compagnies comme le C.P.R. et d'autres retardent d'un mois ou d'un mois et demi avant de donner un premier salaire;

f) Tous les cas où les enquêtes ne sont pas complètes ou sincères seront refusés;

g) Les employeurs devront fournir des listes certifiées de leurs employés attestant qu'ils paient tel ou tel salaire; car, vous admettez avec moi qu'il existe des abus extraordinaires; l'employeur ne payant pas les gages qu'il devrait payer, l'employé est forcé de demander du secours pour la différence;

h) Je verrai de plus à refuser tous les cas où les sociétés philanthropiques reçoivent des chèques pour les chômeurs qu'elles assistent; comme la Société St-Vincent-de-Paul et la Family Welfare Association. Cette dernière a deux bureaux à la Commission du Chômage de manière à ce que tous ses cas soient acceptés.

Je crois qu'il serait bon que l'échelle de gain pour emploi saisonnier soit révisée, autant pour les débardeurs que pour les autres catégories d'employés de ce genre. Citons, par exemple, le cas d'un débardeur qui a gagné dans la saison de \$1,200 à \$1,500, si l'on se base sur l'échelle actuelle, il pourra se présenter aussitôt son travail terminé et être accepté. Toujours selon l'échelle en vigueur, il pourra recevoir jusqu'à \$32 par semaine.

Comme il a été entendu, je verrai à enquêter tout particulièrement sur les cas de loyers, vu que l'honorable H.-L. Auger, ainsi que nous-mêmes présumons qu'il existe des abus considérables soit de la part des propriétaires ou soit des employés de la Commission.

Je verrai à vous faire des rapports préliminaires du travail que je poursuis, afin de vous renseigner sur les résultats obtenus.

Je suis respectueusement soumis,

L'auditeur de la province,  
E. VEZINA.

A l'honorable William Tremblay,  
Ministre du Travail,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec.

**Assentiment de M. Tremblay**  
En réponse à cette communication, l'honorable William Tremblay, ministre du Travail, a répondu comme suit:

Québec, le 27 avril 1937.  
Monsieur Edgar Vézina,  
Auditeur de la Province,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec.

Monsieur,  
J'ai étudié soigneusement votre lettre en date du 24 avril courant, dans laquelle sont posés certains principes d'interprétation de la loi et je dois vous dire que cette interprétation et la manière que vous vous proposez de l'appliquer rencontre mon approbation.

Bien à vous,  
WILLIAM TREMBLAY,  
Ministre du Travail.

Voilà les énergiques ordonnances du gouvernement sur le chômage à Montréal! En les préparant et les rendant publiques le gouvernement Duplessis affirme une fois de plus que par le régime des secours directs il veut tout d'abord et par-dessus tout protéger et secourir le chômeur!

Qui pourrait le blâmer d'une action aussi équitable?

A. L.



Photo prise hier soir lors du banquet annuel des Anciens du Collège Ste-Marie et sur laquelle on remarque l'honorable WILFRID GAGNON, le Dr EUDORE DUBEAU, président sortant de charge et le R. P. PAUL FONTAINE, recteur. Voir autre photo et compte rendu en page 7.

(Photo "L'illustration Nouvelle".)

# CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

## L'exposition de Paris sera ouverte dès le 25 mai

PARIS, 16. — (dép. part.) — Maintenant que les fêtes du couronnement des souverains britanniques sont finies, on ne pense plus en Europe qu'à l'imminente inauguration de la grande exposition de Paris.

### Inauguration le 25 mai

On sait que la date officielle de l'ouverture de l'exposition a été fixée au 25 mai, c'est-à-dire dans huit jours.

Comme on a dit et publié à propos de cette exposition tant d'inexactitudes, il n'est peut-être pas inutile de procéder à une sérieuse mise au point.

Avant tout — comme il y a quelques jours encore certaines allées et avenues de l'enceinte de l'exposition ne paraissaient pas encore tout à fait finies — il convient de rassurer le public à cet sujet.

Toutes les routes intérieures seront finies, et la "viabilité" complètement achevée.

### Le pavillon de la découverte

Voyons maintenant quelles seront les sections prêtes le 25 mai.

Le clou de l'exposition — le beau domaine du Grand Palais — qui deviendra le pavillon de la découverte — où la science, véritable reine de la grande manifestation internationale, doit triompher, sera terminé.

L'intérieur du vieux palais néo-classique, complètement transformé, fait songer à un laboratoire fantastique. Deux immenses sphères séantes sont déjà placées dans la rotonde d'Antin. Déjà, aussi, les mystérieux laboratoires, où le public verra les expériences à travers des curieux hublots, sont installés. Le coin des alchimistes est orné de figures sculpturales, et la cimaise du palais entier raconte, sous la palette des meilleurs peintres modernes, l'histoire des sciences à travers les âges.

### Les régions et l'étranger

Les grandes sections françaises seront prêtes pour la plupart. Presque toute la France d'outre-mer le sera également, de même que bon nombre de sections régionales.

D'importants ensembles professionnels — comme le Luminaires, la Publicité, la Presse, la Femme, l'Enfant, la Famille, la Marine Marchande, les Chemins de Fer, etc., seront achevés.

Quant aux pavillons étrangers, s'il y en a quelques-uns, comme ceux de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'U.R.S.S. de Monaco de l'Égypte, qui étaient prêts, depuis longtemps, il en reste encore plusieurs à terminer. Des nations comme les États-Unis et l'Angleterre — par exemple — sont beaucoup plus en retard que certaines sections françaises. Quant au Canada, notre pavillon est presque fini.

En somme, sur 42 nations étrangères engagées à l'Exposition, on peut compter que 30 environ seront prêtes le 25 mai.

Par ailleurs les attractions fonctionneront, de même que le Musée d'Art Moderne sera absolument complet.

### Le 1er juin la fête battra son plein

Pour conclure, et pour répondre à la question: quand l'exposition sera-t-elle définitivement prête?

On peut dire que pour le 25 mai, date de l'inauguration officielle, une centaine de pavillons environ, sur les 350 que doit contenir l'Exposition entière, seront prêts.

Mais dès le premier jour de l'ouverture, on assistera à des inaugurations quotidiennes successives, de sorte que le 1er juin toutes les sections et tous les pavillons étant ouverts, la fête de l'exposition battra son plein.

On a fait tant de bruit autour du "retard" de cette exposition!

## Le départ de Caballero préluderait la fin de la guerre civile espagnole

### Comment l'on vit en Espagne nationaliste

PARIS, 17. — (dép. part.) — La manière avec laquelle a évolué la crise provoquée par le départ de Largo Caballero de la présidence du "gouvernement" de Valence, et le fait que dans la nouvelle combinaison présidée par Juan Negrin, Indalecio Prieto prend plus d'importance, sont considérés par d'aucuns comme l'indice d'une fin prochaine possible de la guerre civile espagnole.

### Confusion extrême

Certes, la situation n'est pas très claire chez les rouges.

Si les communistes et les socialistes ont soutenu Largo Caballero jusqu'à ces derniers jours, et lui ont — tout à coup — enlevé leur confiance, c'est parcequ'il avait témoigné des tendances de plus en



INDALECIO PRIETO

plus marquées vers l'anarchie. On sait que les anarchistes sont en pleine révolte en Catalogne, et qu'ils s'agitent également autour de Valence.

De ce point de vue, donc, la nouvelle combinaison de Negrin semblerait indiquer un regroupement du gouvernement de Valence, avec les socialistes et les communistes, en dehors et contre les anarchistes.

Mais, par ailleurs, Indalecio Prieto prêche depuis longtemps la nécessité d'une entente avec Franco. On a même dit — tout dernièrement — que Prieto était venu à Paris pour se rencontrer avec des émissaires du chef nationaliste. En tout cas, au sein de l'ancien cabinet, Prieto avait pris à plusieurs reprises nettement position contre Largo Caballero.

Que va faire, aujourd'hui, Prieto, qui avec les trois portefeuilles de la Guerre, de la Marine et de l'Aviation, est devenu le chef des forces armées rouges?

Vat-il poursuivre son plan d'entente et d'accord avec Franco, ou bien va-t-il changer de méthode et devenir le champion de la guerre "jusqu'au bout"?

Voilà ce que l'on ignore encore. Mais il est fort probable que nous ne tarderons pas à être fixés.

### Les batailles

Quoiqu'il adienne à Valence, l'activité sur tous les fronts de combat ne ralentit point.

A Bilbao, les forces de Mola, qui se battent à l'arme blanche dans plusieurs villages de la banlieue,

Mais cela s'est vu toujours, et partout. A Paris même, en 1900 et en 1925!... Et, récemment, à Dusseldorf, les Allemands eux-mêmes, dont personne ne songe à nier l'exactitude et la ponctualité, n'ont-ils pas ouvert leur exposition, alors que les votes n'étaient pas encore dégagés, et que plusieurs stands étaient inachevés?

Tout sera donc définitivement prêt pour le 1er juin. Et la grande manifestation mondiale clôturera ses portes le 25 novembre.

ont arrivées désormais à peu de milles des faubourgs. Si la lutte ne prend pas une extension plus grande, et si Mola ne précipite pas les événements, c'est qu'il a lui-même le souci de ne pas faire des victimes parmi les non-combattants. Autrement, il serait déjà entré à Bilbao depuis trois jours au moins.

A Madrid la journée s'est passée en duels d'artillerie.

A Tolède, par contre, les rouges, qui ont été sévèrement ébréchés, après avoir subi trois sanglants échecs, n'ont pas renouvelé leurs tentatives d'attaque contre la ville.

### Comment on vit dans l'Espagne nationaliste

En attendant, voici comment des journalistes français, qui ont parcouru l'Espagne contrôlée par Franco — ou, l'Espagne nationaliste, comme on dit — décrivent les réformes sociales qui y ont été faites.

N'oublions pas que l'Espagne nationaliste comprend les deux-tiers du territoire espagnol. Dans l'Espagne nationaliste, donc, aucun journal ne paraît le lundi, ce qui permet de donner un repos complet, et sans roulement aux salariés de la presse, rédacteurs comme typographes.

Dans l'Espagne nationaliste, un employeur ne peut renvoyer un employé sans se rendre auparavant devant le tribunal mixte, et donner les raisons du renvoi. Le patron qui diminue le salaire de ses ouvriers est passible d'amende et de prison, et les amendes infligées par le général Queipo de Llano aux "mauvais employeurs" sont particulièrement coûteuses.

Dans l'Espagne nationaliste sont en vigueur deux lois: celle du minimum pour les salaires — même pour celui de la petite bonne à tout faire — et la loi fixant le maximum du prix des marchandises.

Dans l'Espagne nationaliste, il y a la loi des huit heures de travail, la loi de la propriété commerciale, la loi de la propriété culturelle, celle réglant la fermeture des magasins à certaines heures, et enfin le pourboire est supprimé dans les hôtels, dans les cafés et dans les restaurants.

Il faut ajouter à cela le fait qu'en pleine révolution, des grands travaux pour remédier au chômage, ont été entrepris.

En somme, si l'on se place sur le plan purement social, il est évident que le programme social de Franco n'a rien à envier au programme que les Fronts Populaires eux-mêmes prônent partout.

"Parfaitement, écrit GRINGOIRE qui donne ces renseignements, mais ce qui diffère c'est l'esprit d'application de ce programme. Car, alors que le parti national socialiste espagnol s'appuie sur la collaboration des classes, les Fronts Populaires vivent de la lutte des classes."

### Le terrorisme à Valence

Pour se rendre compte de ce qui se passe chez les rouges il suffit de lire le récit suivant publié non pas par un journal étranger, mais par EL PUEBLO (Le Peuple) de Valence, en date du 17 avril dernier sous ce titre significatif: "Assassinat d'un républicain":

Le volé:  
"A onze heures du soir, Pascual Cotino, regagnait son domicile quand une salve de balles fut tirée sur lui du balcon de l'hôtel de ville. Blessé, se traînant péniblement, il réussit à regagner le cercle qu'il avait quitté quelques instants auparavant. Là il retrouva son frère et un certain nombre de camarades qui voulaient l'accompagner chez un médecin. Mais de nouveaux coups de feu partirent du balcon de l'hôtel de ville.  
Des récepteurs braqués sur le

## L'Europe vers la collaboration et non la destruction

PARIS, 17. (dép. part.) — Les journalistes primaires qui rédigent les télégrammes de certaines agences nord-américaines ont une conception enfantine de la politique et de la diplomatie. Tous les matins ils déversent sur le nouveau continent des bourdes plus grosses que le soleil.

Ce matin, ces malheureux écrivains, ont présenté le tableau suivant de l'Europe:

"Mussolini avait fait le méchant. Il avait boudé le couronnement et empêché les journalistes italiens d'en parler. Pour le punir, les Anglais, les Allemands et les Français, qui s'étaient rencontrés à Londres pour le couronnement, se sont dit:

"Faisons-lui une niche!... concluons un pacte, et laissons-le de côté!"

"Alors Mussolini s'est mis à pleurer. Et il a dit à ses journalistes: "Vous allez parler encore de l'Angleterre..."

Et voilà!...  
Selon les minus habens qui rédigent de pareilles dépêches, la lutte quotidienne des chefs de gouvernements pour essayer de trouver dans le chaos de la vie agitée de l'heure actuelle, où les intérêts économiques, des peuples et l'avenir social des masses s'entrechoquent, et où une révolution sociale est en train de s'accomplir dans tous les pays, sous des signes différents, tout cet immense drame de l'Europe et du monde c'est ça!...

Une niche faite par un chef d'état à un autre...

Ce serait risible, si ce n'était pitoyable!

### Les faits tels qu'ils sont

Les faits sont heureusement autres...

Il n'est pas du tout dans les intentions de l'Angleterre, pas plus que dans celles de la France, de faire quoi que ce soit qui divise l'Europe. Au contraire. Tous les efforts des hommes qui dirigent les deux pays tendent à regrouper et à réunir les efforts en vue de la consolidation de la paix et de l'harmonie des intérêts.

Il en va de même de Mussolini et de Hitler. Les uns et les autres, sont à la recherche d'un modus vivendi... d'une formule qui permette de rapprocher les points de vue opposés.

Dans ce but, des conversations sont entamées... L'axe Rome-Berlin n'a rien qui ne puisse pas s'accorder avec l'axe Paris-Londres. Au contraire. Et même si de petites difficultés contingentes naissent entre un pays et l'autre, ces difficultés disparaissent immédiatement dès que les éclaircissements sont donnés.

Il en a été ainsi de l'incident entre la presse italienne et celle anglaise, qui ne visait aucunement le gouvernement anglais. Quant à l'Allemagne — après avoir resserré solennellement ses rapports avec l'Italie — elle vient de préciser ce soir par une note officielle publiée à Berlin qu'il n'a jamais été question de conclure un pacte duquel l'Italie serait exclue."

Comme on le voit: l'Europe se rapproche. Elle cherche sincèrement la paix. L'Angleterre, la France, l'Allemagne et l'Italie travaillent pour atteindre ce résultat. Et toutes les histoires contraires que l'on raconte à ce sujet, ne sont que le produit de la fantaisie malade de quelques informateurs en mal de copie.

groupe désignaient aux tireurs la cible offerte à leurs coups. Pascual Cotino fut frappé à mort, et l'un de ses camarades, Vicente Medina, fut blessé grièvement."

A noter que ces attentats sont monnaie courante dans la capitale des "loyalistes" comme les appellent les agences philo-communistes d'Amérique... On permettra de se méfier un peu de cette...loyauté-là!



M. EUGENE BERTHIAUME, président du conseil d'administration de "La Presse" qui demain, à New-York, s'embarquera pour l'Europe après un séjour de trois semaines à Montréal.

## Fillette heurtée par un camion

Muriel Dorion, âgée de 8 ans, demeurant à 6323 rue Poupart, est dans un état fort grave à l'hôpital Sainte-Justine à la suite d'un accident survenu hier soir à l'intersection des rues Beaubien et Poupart. Elle souffre d'une fracture du bassin, par écrasement. Il appert que la fillette s'amusaît à quelques pas de sa demeure lorsqu'elle fut renversée par un camion conduit par M. Lucien Desjardins, 74 Marché Bonsecours. Son état inspire des craintes sérieuses.

## POUR LE CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Comité de réception du deuxième congrès de la langue française peut dès maintenant retenir les chambres dans les hôtels et les pensions à tous les congressistes qui en feront la demande. On est prié d'écrire au plus tôt possible au bureau du comité, université Laval, Québec.

—La Suède possède 10,446 milles de voies ferrées.



Nous ne craignons pas les feux de l'opinion publique. Au contraire, nous les recherchons. Le phare puissant de la critique publique, au lieu de nous inquiéter, nous rassure, car enfin la vérité sera connue. Depuis des années, nous sommes à la disposition des voyageurs de passage à New-York. Depuis des années nous leurs assurons un service à nul autre comparable et, c'est pourquoi, nous ne craignons pas la lumière... "Spotlight", S.V.P.

CONSTATEZ-LE VOUS-MEME  
Chambres bien éclairées avec lits confortables et appareils radiophoniques RCA. Simple, \$2 à \$3; double \$3 à \$4 par jour. Tarif spécial à la semaine ou au mois.

VOUS RECEVREZ GRATUITEMENT SUR DEMANDE, NOTRE DEPLIANT AGI.

**HOTEL TIMES SQUARE**  
43rd St. West of Broadway  
NEW YORK

# La cinquième élimination commence aujourd'hui

Réjeanne Dupré est toujours en tête de la liste des concurrents de la quatrième élimination.—A partir d'aujourd'hui, le bulletin de vote ne sera valide que pour les bébés du cinquième groupe.

## QUATRIEME ELIMINATION

Voici les noms des six premiers concurrents, à date:

1ère—Réjeanne Dupré .....	625 votes
2e —André Beauchamp .....	422 "
3e —Fernande Leathead .....	111 "
4e —Gérard Jacques .....	46 "
5e —André Brouillette .....	36 "
6e —Armand Bayeur .....	20 "

Ce classement, toutefois, peut être totalement transformé d'ici minuit, jeudi le 20 mai.

## CINQUIEME ELIMINATION

C'est aujourd'hui que commence la cinquième élimination de notre grand concours de beauté pour enfants âgés de 6 mois à deux ans et les trois vainqueurs recevront, le premier, \$50, le second, \$25 et le troisième \$15. Les concurrents ont été divisés, au hasard, en six équipes. Chacune de ces équipes est appelée à subir une élimination par laquelle six enfants seront choisis et auront droit de participer à l'élimination finale mettant en présence 36 concurrents.

Le public est appelé à voter pour l'enfant qu'il trouve le plus beau parmi ceux dont les photos sont publiées en page 12 et 13 de la présente édition et dont on peut voir la liste des noms plus bas.

Un coupon paraît en page 2 et un autre paraîtra tous les jours, jusqu'à lundi compris, mais les photos ne seront pas publiées de nouveau. Nous prions donc tous ceux qui sont intéressés au concours de bien vouloir garder ces deux pages de photos. Les six enfants ayant reçu le plus grand nombre de votes auront droit de participer à l'élimination finale. Les votes seront acceptés jusqu'au jeudi soir, à minuit, de la semaine suivant le début de l'élimination. Conséquemment, pour la présente élimination, tous les votes devront nous parvenir avant minuit, jeudi, le 27 mai.

Il est bien entendu que l'on peut envoyer plusieurs bulletins de vote dans la même enveloppe. Plusieurs personnes dans la même famille peuvent voter, en autant qu'elles le font sur des bulletins individuels. L'on peut voter chaque jour et faire parvenir les votes immédiatement ou plus tard.

Voici la liste des concurrents de la 5e élimination:

- BRODEUR, Claudette, 10 mois, St-Denis-sur-Richelieu, comté de St-Hyacinthe.  
 BELAND, Pierrette, 19 mois, 4565A, St-Laurent, Montréal.  
 BEAUDOIN, Laval, 16 mois, 351, rue St-Paul, Québec.  
 BOULET, Marie-Paule, 2 ans, 126, rue St-Jean-Baptiste, Pte-aux-Trembles.  
 CHAMPAGNE, Maurice Beaugrand, 1 an, 6013, rue d'Aragon, Montréal.  
 CADOTTE, Ghislaine, 15 mois, 5015, rue Rivard, Montréal.  
 CREVIER, Jeannine, 10 mois, 5196, rue Notre-Dame ouest, Montréal.  
 DESJARDINS, Yvette, 6 1-2 mois, 8, Deuxième rue, Québec.  
 DULUDE, Denise, 13 mois, 5034, rue Bréboeuf, Montréal.  
 DENIS, Jules, 7 1-2 mois, 48 1-2, rue St-Dominique, Québec.  
 DURAND, Guy, 14 mois, 5500, Trans-Island, Montréal.  
 DURAN, Thérèse, 16 mois, 9566, rue Du Buisson, Montréal.  
 EMOND, Thérèse et Monique, 2 ans, 126, rue Principale, St-Laurent.  
 GUENETTE, Pierre, 9 mois, 7197, rue Garnier, Montréal.  
 HARTON, André, 13 mois, 6281, rue Christophe-Colomb, Montréal.  
 LEGER, Jean-Paul, 10 mois, 2135, rue Kimberley, Montréal.  
 LACAILLE, Ninette, 8 mois, 189, rue Vinet, Montréal.  
 LEFEBVRE, Denise, 11 mois, 5254, avenue Saranac, N.-de-G., Montréal.  
 LAFLAMME, Régent, 17 mois, 3274, rue Bélair, St-Michel, co. de Laval.  
 LAMOUREUX, Huguette, 2 ans, 2053, rue Desery, Montréal.  
 LANDRY, Jacqueline, 23 mois, Sainte-Foy, Québec.  
 LARIN, Gilles, 1 an, 10921, rue St-Vital, Montréal-Nord.  
 MASSE, Andrée, 6 mois, 252, rue Lebeau, Saint-Jérôme.  
 MICHAUD, Thérèse, 2 ans, 138, rue Turgeon, Montréal.  
 MOISAN, Jean-Claude, 9 mois, 1066, rue Saint-Valier, Québec.  
 MYRE, Paul-Emile, 17 mois, 3868, rue Mentana, Montréal.  
 NOLIN, Colette, 2 ans, St-David, comté de Lévis, Québec.  
 NORMANDEAU, Patricia, 16 mois, 3242, rue Lachevrotière, Québec.  
 PHARAND, Charles-Henri, 14 mois, 7535, rue Drolet, Montréal.  
 QUELCH, Andrée, 2 ans, 4420, rue Delorimier, Montréal.  
 ROY, Suzanne, 2 ans, 1487, rue Aird, Montréal.  
 REEVES, Roland, 15 mois, 8920, rue Foucher, Montréal.  
 SAINT-JEAN, Micheline, 14 mois, 2057, rue Valois, Montréal.  
 TRAHAN, Alain, 18 mois, 6870, rue Iberville, Montréal.  
 TARDIF, Louis, 2 ans, Saint-David, comté de Lévis, Québec.  
 TREPAN, R. Lise, 2 ans, 11, rue Virginie, Ste-Thérèse de Blainville.  
 VINCENT, Claude, 8 1-2 mois, 23, rue Clémenceau, Sherbrooke.

## ADOPTION DE LA TAXE DES NON-RESIDENTS

QUEBEC, 17. — (D.N.C.) — Le Conseil législatif a siégé jusqu'à sept heures, ce soir, avant d'adopter le bill de Montréal en troisième lecture. L'hon. J. H. Kelly a conduit le débat afin de faire biffer la clause en vertu de laquelle la ville de Montréal peut taxer les non-résidents au moyen d'un impôt sur leur revenu. La ville de Montréal avait perdu une action à ce sujet, action intentée devant la Cour des records par un citoyen de St-Lambert. L'Assemblée législative fit disparaître cette clause du bill; le Comité des bills privés du Conseil législatif l'inséra de nouveau et l'hon. J.-H. Kelly fit l'impossible pour la faire biffer une fois de plus, mais sans succès. La clause demeure dans le bill par un vote de 7 contre 5.

L'Assemblée législative se prononcera de nouveau à ce sujet.



(Photo Dumas)

M. J.-B. LAGACÉ

## M. J.-B. Lagacé président des anciens de Ste-Marie

Les Anciens du Collège Ste-Marie se sont réunis, hier, au collège, lors de leur banquet annuel. Avant le banquet, l'on procéda à l'élection du bureau des directeurs de l'association. M. J.-B. Lagacé, a été élu président; MM. Honoré Parent et J. McKay, vice-présidents; M. Louis Trotter, secrétaire; J. Délorne, trésorier; et MM. Philippe Méthée, représentant du district de Québec, l'abbé Coallier, P.-E. Bourbonnais, Constant Gendreau, G.-E. Danseur, Châteauguay Perrault et Jean Bumbray conseillers.

Au banquet, l'on remarquait à la table d'honneur: l'honorable Wilfrid Gagnon, le Dr Eudore Dubéau, président sortant de charge, le R. P. Paul Fontaine, recteur, M. J.-B. Lagacé, nouveau président, M. Emery Beaulieu, M. Honoré Parent, M. Emile Vallancourt le Dr Asselin, le R. P. D'Orsonens, le Dr Ranger, M. Rosario Genest, M. Alfred Blenvenu, M. P. Bourbonnais, l'abbé Desaulniers, M. Louis Trotter.

## Un bûcheron se noie

CAP DE LA MADELEINE, 17. — Joseph Blanchette, un bûcheron à l'emploi de la Wayagamack Paper Company, s'est noyé dans la rivière St-Maurice, près d'ici, a-t-on appris aujourd'hui. Agé de 47 ans, il était le père de 4 enfants.

## L'AFFAIRE CHOQUETTE

## Mme veuve Henri Brosseau a été étranglée à l'aide de deux étroites courroies

Le procès de Gaëtan Choquette, accusé de meurtre, qui débutait hier matin devant les Assises criminelles, présidées par le juge Wilfrid Lazure, semble devoir réserver des surprises et le sort de l'affaire, après une journée passée à l'audition d'une partie seulement des témoins, reste des plus hypothétiques.

Après un court exposé par Me Jacques Fournier, avocat de la Couronne, le détective Beauregard est aussitôt appelé à la barre des témoins et produit devant la Cour les diverses pièces à conviction, consistant notamment en un pantalon et une chemise de Choquette, une tige d'oreiller et surtout une courroie formée, plus exactement, de deux courroies étroites mises bout à bout et qu'on suppose avoir dû servir à étrangler la victime, dame Adrienne Duluth, veuve d'Henri Brosseau, le 23 mars dernier.

## L'AUTOPSIE

Le docteur Rosario Fontaine, médecin légiste, qui procéda à l'autopsie du corps de la victime comparait aussitôt après et expose les résultats de ses constatations. "Le corps, dit le docteur, présentait tous les symptômes de l'asphyxie par strangulation. En effet le cou portait la trace d'un sillon à l'aspect parcheminé et noirci, trace révélant l'arrachement de l'épiderme d'une largeur d'un demi-pouce environ. Une plus large ecchymose s'étendait en-dessous de ce sillon. Cette trace affectait seulement la partie avant du cou, établissant sans aucun doute que la courroie ayant servi à étrangler la victime ne faisait pas le tour complet du cou, ce qui joint à quelques autres constatations amène le docteur à conclure que cette strangulation avait été nécessairement l'oeuvre d'un étranger. En effet, les traces de pression montrent que l'acte criminel fut accompli par un hom-

me de force moyenne. L'étranglement pratiqué comme il le fut entraîna, par la pression exercée sur la trachée et aussi sur les veines jugulaires, une double hémorragie: hémorragie pulmonaire et hémorragie cérébrale. Si, dit le docteur Fontaine, la première est d'un processus généralement assez lent, il n'en est pas de même de la deuxième qui est de nature à provoquer la mort en quelques instants. Le témoin déclare qu'il ne vit pas le cadavre sur place mais seulement à la morgue. Il estime que la mort remontait à environ 3 ou 4 heures après son repas. L'identification du cadavre, dit-il fut faite par le Dr Chevrier qui fit les constatations à la maison du crime.

Sur une question posée au témoin par Me Lucien Poulin, avocat de la défense qui est assisté de Me René Duranleau, le docteur Fontaine



GAETAN CHOQUETTE

déclare que l'épiderme arraché se roule sous le lien mais qu'il peut fort bien ne pas y adhérer. Enfin il explique que la strangulation peut se pratiquer aisément sans que le lien fasse le tour complet du cou. "Il suffit, dit-il, qu'il soit tiré en arrière avec une main tandis que l'autre appuie, soit sur le cou de la victime, soit même contre le dos". Comme la défense insiste, un juré demande la permission de se prêter à la démonstration du docteur qui alors lui passe la courroie fatale autour du cou, par devant, la maintenant d'une main en arrière et pressant de l'autre sur son cou. Le docteur estime qu'une personne endormie peut ainsi passer de vie à trépas sans en avoir connaissance, sans pouvoir crier ou se débattre.

## Mlle DULUTH

Une des soeurs de la victime, Mlle Cléria Duluth, de St-Hubert, vient dire qu'elle habitait avec sa soeur depuis un certain temps, Gaëtan Choquette qui travaillait à la ferme ("Il faisait le train de-

(Suite à la page 17)

## Assemblée du Bien-Etre de la Vieillesse

L'Association du Bien-Etre de la Vieillesse tenait ces jours derniers une intéressante assemblée de propagande, à 1378 rue Ste-Catherine, sous la présidence de M. Jos. Gobeil, qui fit une revue fort intéressante des activités de l'association.

Les orateurs furent MM. Geo. Latulippe, D. Dufresne, M. Lamoureux qui ont insisté sur l'importance de l'oeuvre poursuivie par l'association et sur la nécessité qu'il y a pour les pouvoirs publics et le public de seconder les efforts tentés afin de voir à mieux protéger les intérêts des vieillards des deux sexes. Ils ont félicité les officiers de leur si beau travail dans la défense des droits et intérêts de la vieillesse.

La prochaine assemblée aura lieu, le 24 du courant au local habituel.

## M. R.-B. Bennett principal de l'université McGill?

Une rumeur circule à l'effet que le très honorable R.-B. Bennett, chef de l'Opposition conservatrice, serait nommé à brève échéance principal de l'université McGill, de Montréal, succédant ainsi à M. A. E. Morgan qui, ces jours derniers, donnait sa démission par suite de mésentente avec le conseil d'administration de cette université.

"L'Oeil Magique"

ouvre et referme les portes de la Pharmacie Montréal comme par enchantement.

Attraction jamais vue au Canada

HARBOUR  
7251

PHARMACIE MONTRÉAL

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL DU MONDE

VEND MEILLEUR MARCHÉ

SERVICE JOUR ET NUIT DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

Pour maux de tête, névralgie, rhumatismes, rhumes, grippe

EMPLOYEZ LES CAPSULES "U-NO"

4 grandeurs: .25, .60, \$1 et \$2

### COMPARUTIONS A LA SUITE DES DESCENTES DE FIN DE SEMAINE

A la suite des descentes opérées en fin de semaine par la sûreté provinciale, sous la direction de Me Philippe Aubé, 110 femmes comparaissent hier devant le juge Desmarais. Sur ce nombre, 20 étaient accusées d'avoir tenu une maison de désordre. 90 des accusées s'avouèrent coupables et les autres protestèrent de leur innocence, leur procès étant fixé au 20 mai. 65 autres personnes ont comparu à la suite de descentes dans des maisons de jeu ou de pari, et la plupart s'avouèrent coupables.

Les tenancières de maisons de désordre ont été condamnées à \$50 d'amende et les frais ou un mois de prison, et les femmes trouvées dans ces maisons, à \$29 d'amende ou 15 jours de prison. La majorité des accusées comparaissaient en Cour de police pour le quatrième lundi consécutif.

Quinze hommes arrêtés au cours des descentes ne purent après avoir été conduits aux quartiers généraux de la sûreté provinciale, se procurer l'argent pour leur cautionnement. Ils ont été condamnés hier à \$10 d'amende et les frais ou un jour de prison. Tous ayant déjà servi leur sentence, ils furent immédiatement remis en liberté.

#### Dans un hôtel

Le lieutenant Daignault et le sergent Rodrigue, de l'escouade de la moralité, ont effectué une descente à l'hôtel Place Jacques-Cartier, 435 Place Jacques-Cartier, de bonne heure, dimanche matin, et y ont opéré l'arrestation de sept personnes, dont trois femmes. Arthur Thibodeau a comparu hier devant le recorder en chef Thouin sous l'accusation d'avoir tenu une maison de désordre à cet endroit, et il a protesté de son innocence. Son procès a été fixé au 24 mai prochain et en attendant il est en liberté sous un cautionnement de \$200. Les six autres personnes trouvées dans cet endroit s'avouèrent coupables et les hommes furent condamnés à \$10 d'amende et les frais, tandis que la sentence des femmes sera prononcée le 24 mai seulement.

Les officiers municipaux ont aussi visité trois établissements où ils ont arrêté trois femmes sous l'accusation d'avoir tenu une maison de désordre. Ces femmes ont protesté de leur innocence et leur procès a été fixé à lundi prochain. Un cautionnement de \$200 a été exigé.

### Une promotion pour M. Louis S. Pommet

M. Victor E. Eke, chef du service des voyageurs de la Canadian National Steamships, annonce la promotion de M. Louis S. Pommet, assistant du représentant du service des voyageurs de cette compagnie à Halifax au poste d'agent du service des voyageurs à Montréal avec mission de solliciter la clientèle de langue française.

M. Pommet est né à Rivière-du-Loup, en 1905 et a fait ses études à l'Académie commerciale de cette ville. Après un stage dans le journalisme et comme secrétaire de la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup il entra au service de la Canadian National Steamships, en 1929.

En 1936, M. Pommet fut nommé vice-président de l'"Alliance française" de Halifax.

### Pilleur de tronc arrêté

QUEBEC, 17. — Un piller de tronc a été arrêté et a comparu, samedi, devant le juge J.-Hugues Fortier, de la Cour des sessions de la paix. Il s'agit de Frank alias Francis Morin, 49 ans, un Franco-américain, de Saint-Hyacinthe. Il a répondu à deux accusations, l'une d'avoir pénétré avec effraction en l'église de Saint-Flavien de Lotbinière, avec l'intention de voler, et l'autre d'avoir ouvert un tronc pour y voler de l'argent. Son procès aura lieu aujourd'hui.



Ces jours derniers, au mess des sergents des Fusiliers Mont-Royal, la succursale de la Légion canadienne (B.E.S.L.) donnait un concert-boucané en l'honneur du major Charles Fontaine, pour fêter son élection à la vice-présidence du Conseil provincial de Québec de la Légion. Dans la photo ci-dessus, prise au cours de cette soirée, on reconnaît: M. J. Girard, le sergent-quartier-maître O. Lemay, F.M.R., le sergent-major N. Marion, 2e vice-président du Conseil provincial; M. J. Bélisle, trésorier du Conseil; le capitaine J.-E. Leclair, F.M.R., le sergent-major régimentaire L. Robitaille, le major Charles Fontaine, M.C., le major P. Grenier, E.D., O.C., F.M.R., le major A. Guindon, le sergent W. Payette, MM. J.-O. Daoust, A. Laferrrière, le sergent-quartier-maître M. de la Bruère, MM. A. Rapin, A. Laferrrière, J. Raymond, L. Limoges, J. Barbe, W. Laurendeau, T.-H. Catchouse, A. Gagnon, T. Piché, J. Sabourin, le sergent H. Dussault, M. Léo Dugal et plusieurs autres. (Photo l'«Illustration Nouvelle».)

### NOTRE GRANDE CAUSE D'ESPOIR

#### Une causerie de M. J.-E. Laforce

M. J.-Ernest Laforce, président général de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et sous-ministre de la colonisation, sera l'hôte d'honneur et le conférencier de la section Duvernay, le jeudi, 20



(Photo Dumas)

M. J.-ERNEST LAFORCE

mal, à 12 h. 30 précises, au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke.

Ce sera le dernier déjeuner-causerie de l'année 1936-37.

M. A.-J. Dugal, vice-président de la section Duvernay, présidera. M. Laforce a choisi pour titre de sa causerie: Notre grande cause d'espoir.

Des points de vue nouveaux, des déclarations inédites sur des questions chères au conférencier et essentielles à la survivance des Canadiens français, ajouteront un intérêt tout particulier à cette réunion de clôture.

On peut se procurer des billets en téléphonant au secrétariat de la société, PLateau 1131.

### La loi dominicale

QUEBEC, 17. — Le département du procureur général a décidé de continuer à sévir contre ceux qui font travailler leurs employés, le dimanche. Dès cette semaine, des procédures seront prises contre une brasserie de Québec et contre deux entrepreneurs de Montréal qui font actuellement des travaux dans la région, avons-nous appris de source officielle.

### L'AFFAIRE McMILLAN AU CONSEIL PRIVE

EDMONTON, 17. — L'ancien premier ministre de l'Alberta, J.-E. Brownlee, condamné par la Cour suprême du Canada à payer \$10,000 à Mlle Vivian McMillan, pour dommages à la suite de séduction, a annoncé samedi qu'il portait sa cause devant le Conseil privé. L'avis de la pétition à cet effet a été donné.

Aimer, c'est voir plus clair en soi, c'est retirer de l'ombre nos actes et nos pensées.

Le seul véritable amour est celui qui résiste à l'absence. Tolstol.

### L'ionothérapie en chirurgie dentaire

L'ionothérapie est une méthode de traiter des parties malades du corps humain en faisant passer au travers ces organes affectés un courant électrique, qui entraîne à sa suite des particules infinitésimales de substances médicamenteuses.

Ce mode de traitement est plus rapide et possède l'avantage de mettre les éléments malades en contact immédiat avec les matières thérapeutiques qui sont fractionnées à l'infini et qui se diffusent dans les tissus pathologiques.

Ce procédé est employé en médecine depuis assez longtemps et le dentiste à son tour a recours à ce mode de traitement pour les douleurs musculaires, qui suivent les extractions laborieuses, les paralysies faciales, les névralgies, les maladies gingivales, les infections buccales et pour l'anesthésie de la dentine.

Tel était le sujet d'une communication présentée par le Dr A.-D. Milot aux membres de la Société Dentaire de Montréal, récemment. Le conférencier fit en outre une démonstration pratique d'un appareil à ionisation qu'il a perfectionné lui-même.

Moins un coeur est sec, mieux la jambe.

COMME LE DIT UN VIEIL ADAGE  
RIEN N'EST SI BEAU QUE SON PAYS !

...ET RIEN N'EST SI BON QU'UNE CIGARETTE ROULÉE PAR SOI-MÊME AVEC DU TABAC VOGUE

**VOGUE**  
est en *vogue* !

TABAC À CIGARETTES  
**VOGUE** 10¢  
le paquet

**VOGUE** signifie **VALEUR**

**BRICK BRADFORD**

**Perdu dans un atome!**

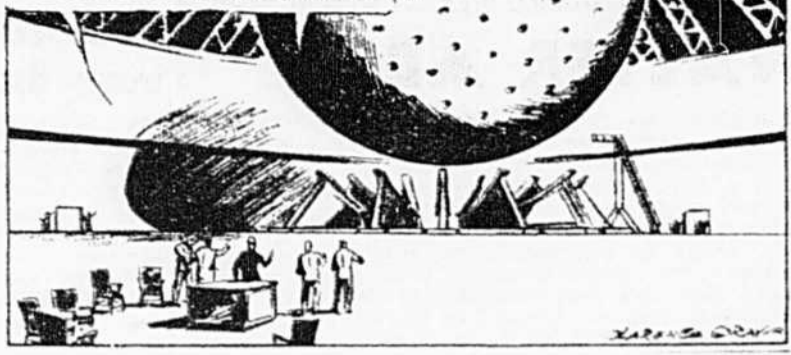
« Très bien, Kopak! J'ai allumé votre élément! Prépare les contrôles! »



Très bien, Brick! On y va!

REGARDEZ! La sphère! Elle rapetisse, et elle s'ébève!

Et mes amis, les hommes les plus braves au monde me quittent!



Et ainsi, Brick Bradford et Kalla Kopak, s'envolent vers un monde inconnu... dans un voyage dont ils ne reviendront peut-être pas!

Feuilleton de L'Illustration Nouvelle

**Mam'zelle malakoff**

Par **MARIO DULIANI**

N° 19 (Suite)

La seule chance d'éviter la catastrophe résidait dans la réussite de la démarche in extremis qu'allait tenter sa maman auprès de ce Comte Geoffroy de la Baudouillère...

« Aboutirait-elle?... Saurait-elle trouver les mots nécessaires pour apitoyer le Comte? »

Aurait-elle assez d'astuce pour ruser jusqu'à dix heures et demie? Instinctivement, Clara jeta un coup d'oeil sur sa montre-bracelet. Huit heures et demie venaient à peine de passer...

Lulu, qui après avoir donné sournoisement quelques coups de pied à différentes boîtes entassées sous le comptoir, histoire de se détendre les nerfs, fixa pendant quelques instants Clara. Elle fut saisie d'une envie folle de savoir la raison de ce départ brusqué de la Colonelle, événement sans doute exceptionnel. D'ailleurs, Lulu comprit à la mine préoccupée de Clara, qu'il se passait quelque chose. Mais quoi?...

Ce fut donc avec une voix absolument neutre, afin de ne pas éveiller de soupçons, qu'elle lança:

« Mais... à propos... Mademoiselle... Où est-elle allée Madame votre mère? »

Clara, sans même lever les yeux du journal qu'elle ne lisait pas, répondit brièvement:

« Planter les choux!... »

Lulu fit une grimace. Et à son tour, pincée et aigrelette:

« C'est vrai!... J'avais oublié qu'elle va faire cela... tous les samedis soirs. »

Et, prise d'un besoin subit d'action, elle entreprit de démenager toute une pile de boîtes d'allumettes. Mais quelqu'un l'interrompit.

Un monsieur à l'air distingué, entre deux âges, le visage complètement glabre était entré, et s'était approché du comptoir. Après avoir porté la main au chapeau, sans dire un mot, il sortit de sa poche trois pièces d'un franc qu'il posa bien en vue près de la petite balance.

Lulu, sans prononcer une syllabe, poussa un paquet de cigarettes vers le monsieur, qui, après s'en être emparé, sortit en refaisant son geste de salut...

Clara qui avait observé, ébahie de la scène, ne put se retenir d'exclamer:

« C'est un sourd-muet? »

« Non, riposta Lulu. C'est simplement un habitué... Un client régulier. Il vient tous les soirs... Il met l'argent sur le comptoir. Prend son paquet de cigarettes et s'en va... »

Et elle ajouta avec intention, et en marquant bien les paroles:

« Il y a des gens comme ça... qui ne sont pas bavards... »

La conversation n'alla pas plus loin. Un grand escogriffe, aux cheveux roux, en manches de chemise, portant un grand tablier bleu fit irruption dans la boutique, se précipitant littéralement vers Lulu, qui l'accueillit avec un sourire amical.

« C'était Célestin, le commis de l'épicerie du coin, un brave garçon,

très aimé par toutes les commères du quartier, car il avait la spécialité de connaître tous les potins de la rue St-Roch et des rues avoisinantes. Il semblait une gazette vivante. Lorsqu'il avait accumulé assez d'informations sur les faits de la journée, il faisait une petite tournée chez les "amis" pour les mettre au courant.

Il commença par mettre sur le comptoir un ticket d'autobus:

« Bonsoir, Mam'zelle Lulu... Voici votre billet de retour... J' cours me changer! Figurez-vous que ma sœur vient d'avoir deux jumelles... La mère Dubois prétend même qu'ils savent déjà danser la java. Ah!... Et puis... on a volé une caisse de fruits confits dans notre magasin... Ah!... et puis... il y a eu un commencement d'incendie dans la boutique des articles de caoutchouc... Ah!... et puis la concierge du 24 a fichu une trempe à son mari... parce qu'elle l'a surpris en train de faire de l'oeuf à la grande brigande du dépôt Nicolas... Ah!... n'oubliez pas d'être à l'heure au bal, car ce soir on va rigoler... Mon cousin est en perne! Ah!... et puis... demain on ira au Parc des Princes, voir l'arrivée de Bordeaux-Paris... Pour le moment je les mets... A tout à l'heure... »

Après avoir débité tout cela d'une seule traite, Célestin disparut à peu près avec la même rapidité avec laquelle il était apparu.

Clara, ne put retenir un grand rire:

« Ah!... ah!... ah!... A la bonne heure!... Celui-là, au moins est un peu plus loquace... »

« C'est un de mes bégains, avoua, en faisant une moue, Lulu. Il n'est pas avare de paroles, certes, et il paraît un peu loufoque... Mais il est si gentil... Il me fait toujours cadeau de son retour en autobus... »

Lulu s'arrêta. Elle se rappela que toutes ces explications n'allaient pas la sortir de la boutique, ni lui permettre de filer chez elle avant d'aller au bal.

Aussi elle poursuivit en maugréant:

« Oui!... Tout ça... c'est très joli!... Mais comment voulez-vous que je sois exacte au bal... s'il faut que je reste pour la fermeture? Et de tout coeur, elle lança un cri: Quelle barbe! »

Clara comprit que la jeune fille était réellement énervée.

« Ecoutez, Mlle Lulu, dit-elle. Je ne veux pas que vous soyez en retard à cause de nous... Je fermerai moi-même... A Pâques, j'ai bien fermé deux fois toute seule, quand maman avait l'angine, et que j'étais venue pour mes vacances... »

Lulu bondit sur son chapeau:

« Vous feriez ça pour moi?... »

Clara fit signe que oui de la tête. Alors Lulu ne s'arrêta plus:

« C'est vous êtes gentille, Mam'zelle Clara... Vous, au moins, vous comprenez la solidarité féminine... Tandis que Madame votre mère... Enfin!... N'insistons pas!... »

(A suivre)

**NOS DESSINS A RECONSTITUER**



**Un conseil par jour**

Recouvrez de plusieurs couches successives de blanc d'oeuf les brûlures au premier degré, c'est-à-dire lorsque la peau n'est pas entamée. Mises ainsi à l'abri de l'air, la douleur est fortement atténuée.

**L'amélioration aux habitations**

Le notaire O.-A. Bégin, secrétaire du Comité de Montréal et M. J.-H. Dupuis, membre de ce comité et Trésorier de la Ligue des propriétaires de Montréal, ont donné, jeudi soir, une causerie sur le plan d'améliorations, dans la salle de l'école, au coin des rues Resther et Laurier, sous les auspices de la Ligue des Propriétaires et des Hommes d'Affaires du quartier St-Denis.

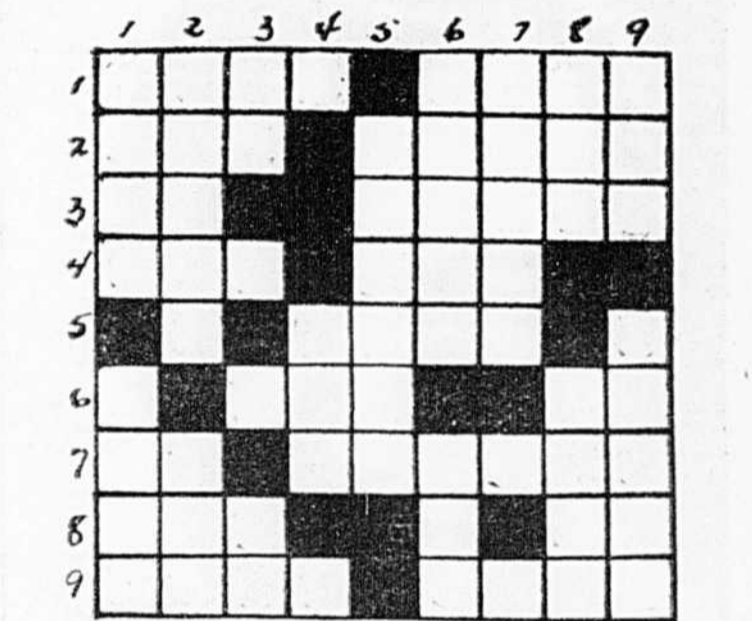
L'assistance était représentative et s'intéressa vivement aux explications données sur cette mesure destinée à diminuer le chômage par la reprise de l'activité dans l'industrie en général et surtout celle dans le bâtiment. M. Dupuis expliqua le mécanisme de ce plan et M. Bégin s'appliqua à démontrer surtout les raisons sociales qui motivent en faveur de l'application de ce plan.

Ce dernier élimina à la satisfaction de l'assemblée les obstacles qu'on soulève contre ce plan, relativement au taux de l'escompte à la hausse des salaires et des matériaux, de l'évaluation à l'occasion des travaux de réparations.

M. J.-Avila Valois présidait avec dignité cette assemblée et M. J.-M. Savignac remercia avec beaucoup de tact et de sincérité les représentants du Comité Central.

**LES MOTS CROISÉS**

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de demain matin.



SERIE K - No 6

- HORIZONTALEMENT**
- 1—Logement disposé sur le pont avant, pour recevoir l'équipage. — Condition sociale, profession.
  - 2—Point cardinal. — Douf de vie.
  - 3—I-S — Que nous apportons en naissant (plu.)
  - 4—Qui n'est pas vété.—Morceau de musique pour deux voix ou deux instruments.
  - 5—Titre de plusieurs officiers ou dignitaires de l'empire turc.
  - 6—Fourrure allongée, que les dames portent autour du cou. — Interj. marque le dédain.
  - 7—Métal précieux. — Coiffure des Orientaux.
  - 8—Construction que font les oiseaux. — Venu au monde.
  - 9—Boutique de boucher. — Rendre par les pores de la peau une humeur aqueuse.
- VERTICALEMENT**
- 1—Viscère double qui sécrète l'urine. — Qui présente des bandes concentriques.
  - 2—Qui a de gros os (fém.) — Cérémonie religieuse.
  - 3—Note de la gamme. Particule.
  - 4—Émission par la bouche, et avec un bruit rauque, de gaz stomacaux.
  - 5—Morceau de bois passé dans les ridelles d'une charrette pour soutenir les charges.
  - 6—Lassitude morale produite par le désœuvrement. — Peigne qui garnit le métier de tisserand.
  - 7—L'une des Cyclades.
  - 8—Principe de la vie. — Feuilles sèches tombées de l'arbre.
  - 9—Adjectif possessif. — Pratiquer une mine dans, ou sous un rocher.

**GARÇONNET BLESSE**

Fernand Chiquinard, âgé de 18 ans, demeurant à 5267 Quatrième avenue, Rosemont, s'est fracturé la jambe droite hier au cours d'une chute qu'il fit à domicile. Il a été hospitalisé à Ste-Justine.

**SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN**



SERIE K - No 5

# SPECTACLES et CONCERTS

NOS BIOGRAPHIES

## WALTER ABEL

Walter Abel, débuta dans l'art dramatique, alors qu'il était senior au high school. Encouragé par sa performance dans la pièce annuelle du high school, performance dont tout le monde le félicita, Abel, à sa graduation, décida de quitter sa ville natale de St-Paul, Minn., pour se rendre à New-York, en quête d'une carrière au théâtre. Il s'enrôla, une fois rendu à New-York, à la célèbre "American Academy of Dramatic Arts". Il fit des études, là, durant deux ans.

telle à Détroit, troupe dont Katharine Cornell et Frank Morgan étaient les vedettes.

Abel fit ses débuts sur le Broadway dans "A Square Peg", et depuis, il a joué dans plus d'un grand succès de la scène, dont "Desire Under the Elms" d'Eugene O'Neill, "When Ladies Meet", "The Lower Depth", de Maxim Gorki, "The Sea Gull" de Tchekov, "The Enemy" et "House of Women".

C'est pendant qu'il jouait dans la pièce de George S. Kaufman et



WALTER ABEL

Son premier rôle fut celui d'un figurant au Metropolitan Opera Co.

Feu Henry Miller, qui l'avait admiré dans une des pièces de l'Académie, lui fit ensuite obtenir une position dans la pièce en tournée de Ruth Chatterton, "Come Out of the Kitchen".

Au cours des quelques années suivantes, Abel obtint une expérience complète au théâtre. Il fut gérant de scène pour George Marion et Minnie Maddern Fiske. Il joua dans le drame de Bernard Shaw, "Back to Methusalem", au Théâtre Guild. Il joua enfin avec la fameuse troupe de Jessie Bon-

Moss Hart, "Merrily We Roll Along", que les studios RKO Radio l'engagèrent pour le présenter au cinéma.

Son premier rôle à l'écran fut celui du brave et vaillant d'Artagnan dans "The Three Musketeers". Il a aussi joué, pour RKO, dans "Two in the Dark", "The Lady Consents", avec Ann Harding et "Second Wife", avec Gertrude Michael. On l'a aussi vu dans le film M-G-M, "Fury", et dans "We Went to College" pour Paramount.

Abel est un peintre de talent. Il passa trois étés à Agunpit, Maine, pour faire de la peinture. C'est là qu'il rencontra Hamilton Easter Field, qui a aidé tant de jeunes artistes. George Bellows, Victor David Brenner, Karfiol, Kuniyoshi, Marsden Hartley et plusieurs autres célèbres artistes. Ils faisaient partie du groupe d'Eugene O'Neill, Robert Edmond Jones et Kenneth Macgowan et leur influence fit qu'Abel se déclara en faveur du mouvement révolutionnaire dans le théâtre, lorsque ces gens bien connus se rebellèrent. Abel fut avec eux, et joua dans leurs productions à Provincetown.

Abel aime Hollywood, où il est avantageusement connu. Il est marié à Marietta Bitters, fille du célèbre sculpteur. Ils ont deux fils.

### L'HEURE PROVINCIALE

Le programme de l'Heure Provinciale, pour ce soir, de 8 à 9 h. au poste CKAC, en est un de musique symphonique avec l'orchestre de l'Heure. La soliste sera Mlle Cécile Préfontaine, pianiste, que l'on entendra dans le Concerto No 2, en ré mineur, de Mendelssohn. La causerie sera faite par Mlle Rolande Provencher.

### "L'Homme au Canon", au Forum samedi, avec la troupe Hamid et Morton

Pour 7 jours, commençant samedi, le Forum sera envahi par la troupe d'animaux sauvages et d'artistes de cirque Hamid et Morton. Cette troupe, des mieux connues par tout le continent, commencera en effet, samedi, un engagement d'une semaine, seulement, au Forum. Il y aura deux représentations par jour, une l'après-midi à 2 h. 30, et une autre le soir à 8 h. 30.

Si on prend en considération le nombre et la qualité des numéros sensationnels que nous présenteront Hamid et Morton, les spectacles de cette unique troupe devraient être à ne pas manquer pour rien au monde.

L'une des plus extraordinaires attractions de la troupe d'Hamid et Morton, est le "Human Rocket", ou "L'Homme au Canon". Que fait, au juste, l'Homme au Canon? Quel genre d'appareils emploie-t-il?

Cette attraction vient d'Allemagne. L'appareil employé est fait d'aluminium, et le canon lui-même est long de 22 pieds. L'homme entre dans la gueule du canon, devant l'assistance, s'y laisse glisser. Quelques secondes plus tard, il est projeté avec force dans l'espace, où il atteint approximativement 80 pieds, sur une longueur de 170 pieds. Un numéro extraordinaire et sans contredit sensationnel qu'il ne faudra pas manquer.

Donc, n'oubliez pas d'acheter vos billets, au Forum, pour la semaine de spectacles de la troupe Hamid et Morton.

### La revue des Vieux Garçons à la Palestre

C'est au profit de la Palestre Nationale que sera présentée les 18 et 19 mai, la revue des vieux garçons: "Tas pas peur?" Cette revue de Pierre Dulude groupe les acteurs de la revue Cri-Tic présentée en septembre dernier, en plus de nouvelles figures avec toujours en tête le bout-en-train Jacques Saint-Georges.

Des sketches originaux et modernes sont au programme: Garagisme le Tueur, Un Dictateur Pensait, Radio-Cauchemar, Ti-Paul Psychologue-Consultant, Samson et Dalila et Radio-Capsule. L'orchestre, sous la direction de M. Lionel Renaud, se propose de détendre adroitement les spectateurs d'un éclat de rire continu comme "Tas Pas Peur" se propose d'être.

Billets en vente à la Palestre, 840 rue Cherrier ou pour réservation: FRontenac 2896.

### Mlle Gabrielle Marcotte et le Trio Paquin

Mlle Gabrielle Marcotte, soprano, et le trio instrumental, dirigé par Mlle Marie-Thérèse Paquin, exécuteront, aux studios de Radio-Canada, ce soir, de 10 h. à 10 h. 45, les oeuvres suivantes:

- Chère Nuit . . . . . Bachelet
- Vous aimerez demain, E. Lavigne
- En Bateau . . . . . C. Debussy
- Le Trio instrumental
- Rose fleurie . . . . . E. Lavigne
- Ma Voisine . . . . . G. Thomas

### Doris Nolan à Miami

HOLLYWOOD. — Doris Nolan, l'une des stars de "Top of the Town" et la partenaire de John Boles dans "As Good as Married", est quelque part en route pour Miami. La charmante blonde vedette de l'Universal, voyage incognito avec sa soeur Gladys dans son auto, et a bien l'espérance de n'être pas reconnue nulle part. Mais elle prend certainement une chance sur cent. Doris Nolan est d'une beauté qui passe difficilement inaperçue. Les studios annoncent que son prochain film sera "Flight Surgeon", par Stuart Lake.

### L'histoire d'une ex-vedette, compagne d'Eleanor Powell, tombée dans l'oubli

HOLLYWOOD. — Presque tous les cinéphiles connaissent le nom d'Eleanor Powell... mais il n'y en a pas beaucoup qui ont entendu parler de la charmante danseuse Verna Leslie. Cependant, il n'y a que quelques années, Mlle Powell et Mlle Leslie étaient premières danseuses aux "Ziegfeld Follies," à New-York. D'après Ziegfeld lui-même, la différence entre les deux artistes, quant à leur beauté et à leur talent, était minime.

Quand Ziegfeld mourut, les deux danseuses partirent ensemble pour Hollywood. Mlle Leslie eut bientôt un contrat avec la compagnie Fox et fit ses débuts à l'écran dans un film du regretté Will Rogers.

Eleanor eut un engagement à Metro-Goldwyn-Meyer, Verna Leslie avait presque toujours des rôles

d'ingénue. Elle n'eut jamais l'occasion de faire preuve de son talent de danseuse. La carrière d'Eleanor fut lente, mais bien préparée... et pour elle, ce fut la débâcle. Verna Leslie n'eut pas de chance; elle fut vite oubliée et dut finalement se contenter d'un emploi dans un magasin d'Hollywood.

Lorsque l'on présenta "Born to Dance", mettant en vedette Eleanor Powell récemment au Grammans Chinese Theatre, Verna Leslie se rendit au théâtre pour applaudir son ancienne compagne.

Peu de temps après, Lou Brock, producteur de l'Universal, était à la recherche d'artistes pour son grand film musical "Top of the Town". La distribution comptait déjà des vedettes comme Doris Nolan et George Murphy dans les principaux rôles, Hugh Herbert, Mircha Auer, Gregory Ratoff, Henry Armetta et les chanteuses Gertrude Niesen et Ella Logan, mais il lui fallait une danseuse pour un numéro spécial. C'est alors qu'il se rappela de Verna Leslie, qu'il avait vue jadis aux "Ziegfeld Follies". Il la fit demander.

Et c'est ainsi que la fortune sourit de nouveau, à Verna Leslie.

### 'Armored Car', avec Judith Barrett

HOLLYWOOD.—"Armored Car", une histoire de William Pierce, entrera en production aux studios "Universal", cette semaine, sous la direction de Lewis R. Foster. Les studios avaient pensé de donner le premier rôle à Karloff, qui vient de terminer son premier rôle sympathique dans une autre histoire de William Pierce intitulée: "Night Key", mais à la dernière minute une révision des plans aux studios empêchait Karloff d'accepter le rôle de maître-criminel dans ce drame du transport des valeurs monétaires. Ce maître-criminel prépare ses coups en écoutant la musique d'orgue d'église et a fait faire l'installation d'un orgue gigantesque dans son boudoir et a constamment à son emploi un artiste du clavier. Le choix pour ce rôle se fera maintenant entre Claude Rains et César Romero. A tout événement Judith Barrett jouera le premier rôle féminin. Judith a eu l'occasion de démontrer son habileté dans un rôle sympathique dans "Flying Hostess" et son récent travail dans "Let Them Live" a rehaussé son habileté dans l'opinion des studios. Robert Wilcox, ce jeune homme que l'Universal découvrit à Rochester, aura le premier rôle juvénile dans "Armored Car". C'est le troisième rôle qu'on lui confie depuis moins de deux mois.

### CRCM diffusera cette fête de la chanson

La fête de la chanson qu'organise pour le 1er juin, au parc Lafontaine, à Montréal, la section Côte-Cherrier, de la Société St-Jean-Baptiste, sera diffusée par le poste CRCM. L'émission commencera à 7 h. 30 p.m. pour se terminer à 8 h. 30 p.m. Dix-sept écoles y prendront part. Deux drapeaux seront décernés aux meilleurs groupes de chanteurs.

### "ICI, PARIS"

Musique de bal musette à Radio-Canada, sous la direction d'André Durieux, chef d'orchestre, avec le concours de Lucienne Delval, contralto, de François Brunet et de Jules Jacob, ténors. Voici le programme du mardi, 18, de 9 h. 30 du soir à 10 heures:

Le passage à niveau, Georges Van Parys, l'orchestre; La grippe du hasard, Hans Ebert, l'orchestre; Ici, l'on pêche, Jean Tranchant, Mlle Lucienne Delval, contralto; Mon matelot, Jean Matras, l'orchestre; A mon âge, Georges Van Parys, l'orchestre; Vous n'avez rien à déclarer, Oberfeld, Mlle Delval, contralto; Fantaisie-sélection sur les opérettes marseillaises de Vincent Scotto, l'orchestre; Caballero, Tom Waltham, Mlle Delval, contralto; Reviens vers moi, Ludwig Schmidtseder, l'orchestre; Le secret de tes caresses, Sergio Ala, Mlle Delval; Manuela, Heinrich Hammer-Purgstall, l'orchestre.

**ST-DENIS** PRESENTE  
Fernandel et sa fille Josette dans  
**"JOSETTE"**  
Aussi "La Mystérieuse Lady"  
avec Gina Manes

**CAPITOL** Maintenant  
Olivia De Havilland et Jan Hunter dans  
**"CALL IT A DAY"**  
Attraction supplémentaire  
**"FAIR WARNING"**  
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

**PALACE** 2<sup>e</sup> GRANDE SEMAINE  
Janet Gaynor et Fredric March dans  
**"A STAR IS BORN"**  
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

**PRINCESS** Maintenant  
**"FIFTY ROADS TO TOWN"**  
avec Don Ameche et Ann Sothern  
Attraction supplémentaire  
**"CHAN AT THE OLYMPICS"**  
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

**IMPERIAL**  
3 DERNIERS JOURS  
Richard Arlen, Lillie Palmer dans  
**"The Silent Barriers"**  
AUTRE GRAND FILM  
Rochelle Hudson, Michael Whalen dans  
**"Woman Wise"**  
JEUDI SOIR A 9 HEURES  
SOIREE D'ENCAN

**HIS MAJESTY'S**  
Deux fois par jour  
2 h. 30  
8 h. 30  
FRANK CAPRA'S  
RONALD COLMAN  
Duez l'entraîne  
50c, 75c  
quel-  
qu'un  
à \$1.50  
et \$1.25  
**LOST HORIZON**

**THE HIT PARADE**  
★★★★ FILM  
**RADIO CITY FROLIC**  
Une brillante revue!  
SECOND FILM  
**"NAVY BLUES"**  
**LOEW'S**

**FORUM**  
22 MAI au 25 MAI  
Mat. 3.30 Soir 8.16  
**HAMID AND MORTON**  
REPRESENTATION  
**D'ANIMAUX DOMPTES**  
THE WORLD'S NEWEST  
BIG SHOW  
Original et merveilleux  
Un spectacle sans pareil par le monde entier.  
20 buffons  
50 chevaux  
Les 4 Arleçons  
400 acrobates fameux  
Entrée 20c. Quelques sièges \$1.  
Enfants 10c.



Quelques membres de la troupe Hamid et Morton, qui sera au Forum, pour une semaine, à partir de samedi.

## Un brillant avenir pour Doris Nolan, Gertrude Niesen, Ella Logan et Murphy

NEW-YORK. — Notez bien les noms suivants: Doris Nolan, Gertrude Niesen, Ella Logan et George Murphy. Car, à moins que nous nous trompions fort, ce sont les noms de quatre futures étoiles de l'écran.

Gertrude Niesen, chanteuse exotique, fut la vedette de plusieurs Ziegfeld Follies et étoile de la radio avant de venir à Hollywood.

Elle est de sang russe-suédois et naquit en mer! Extraordinairement douée, elle est aussi d'une rare beauté.

Ella Logan, aussi, vient de la radio et du Broadway. Cette chanteuse et danseuse est native de Glasgow, Ecosse, et elle a encore le délicieux accent de son pays natal. Elle vient de faire ses débuts à l'écran dans "Top of the Town".

Doris Nolan, qui partage avec George Murphy la vedette de cette même production, se distingua sur la scène dans le mélodrame "The Night of January 16th". Belle blonde aux yeux bleus, Miss Nolan est née à New-York.

Le film "Top of the Town" a aussi donné de l'élan à la carrière dramatique de George Murphy qui s'était surtout distingué auparavant comme chanteur et danseur.

Les connaisseurs prédisent que "Top of the Town" servira de tapis magique pour ces quatre acteurs, et ils devraient avoir raison.

### Nos meilleurs vœux

— A M. Joseph Blanchette, de Longueuil, qui célèbre, aujourd'hui, son anniversaire de naissance, de la part de son gendre et de sa fille, M. et Mme Gérard Prud'homme.

## En garde contre l'incendie!

Grâce à la courtoisie de M. J. Marchand, vice-président et gérant de la maison CORROON and REYNOLDS, nous publierons ici une série de cinq articles sur la protection contre les incendies. Il s'agit de précieux conseils que chacun doit mettre en pratique.

### La cigarette

Depuis la guerre, l'habitude de la cigarette s'est énormément répandue. Jusque-là, à peu près seuls les hommes fumaient, tandis qu'aujourd'hui les femmes grillent autant sinon plus de cigarettes qu'eux. Avant août 1914, les hommes étaient aussi négligents que maintenant, mais ils étaient plus surveillés par leur femme. Aussi, trouvait-on rarement un bout de cigarette sur le parquet ou sur le tapis, parce que la maîtresse de maison glissait prudemment un cendrier devant le fumeur, sachant qu'elle devrait elle-même nettoyer la pièce plus tard. Depuis la guerre, les mœurs ont changé et les femmes se sont adonnées à la cigarette la faveur de réceptions plus fréquentes et d'une vie orientée différemment. Et ainsi au cours des "parties" de toute espèce, on est devenu moins respectueux des choses d'autrui—surtout quand les hôtes eux-mêmes ont donné l'exemple de la négligence. Distraitement, on a laissé une cigarette sur le bord de la table à carte, sur le haut du piano ou sur le bras du fauteuil. Puis, dans les halls, encombrés, on n'a plus hésité à jeter sa cigarette par terre et à l'écraser sous le pied. Inqualifiable sans-gêne n'est-ce pas? mais qui n'a pas tardé à se généraliser, au point que les compagnies ont dû compter avec les sinistres causés par la cigarette et les allumettes mal éteintes. Ceux-ci, en effet, sont maintenant parmi les cas les plus fréquents surtout au-dessous de \$25. S'ils sont insignifiants à l'origine, ils causent parfois des pertes sérieuses et même la mort de plusieurs personnes.

Et que pouvons-nous faire pour empêcher cela? Prêcher par l'exemple d'abord, puis rappeler aux autres les règles de la bienséance qu'une certaine aisance fait, hélas, trop souvent oublier.

### Séance de gymnastique

Une séance de gymnastique sera offerte par les élèves du collège de Longueuil, jeudi, le 29 mai, à 8 heures du soir, sous la direction de M. René Caron.

## Mme Norton en route pour la prison



Mme VIOLET WELLS NORTON, une femme de Winnipeg, condamnée à un an de prison à Los Angeles pour avoir tenté d'extorquer une somme d'argent à Clark Gable est ici photographiée au moment où on la conduit en prison. On aperçoit à sa droite, sa jeune fille, qu'elle disait être l'enfant de l'acteur bien connu.

## Convocations

Il y aura, ce soir, réunion des membres de la Société St-Jean-Baptiste dans les sections suivantes:

**Conseil Général:** Séance exceptionnelle à 8 h. 15, au Monument national.

**Saint-Arsène:** Soirée paroissiale à 8 h. 15, à la salle de l'Académie Saint-Arsène, 6970, rue Christophe-Colomb. M. le juge Amédée Monet donnera une conférence sur la langue française. M. le notaire L.-R. Lavoie, président de la section, présentera le distingué conférencier. Il y aura un programme de chant et de musique. On décernera les prix aux lauréats des écoles de Saint-Arsène, qui auront pris part au concours du français. Les dames sont cordialement invitées. L'entrée est libre.

**Saint-Nicolas:** Assemblée à 8 h. 15, à l'école des garçons, à l'angle des rues Laverdure et Kelly. Questions à l'étude: organisations des fêtes paroissiales, participation de la section à la Journée de la St-Jean et à la fête du 24 juin.

**Notre-Dame de Grâce:** Réunion du mois à 8 h. 15, à la salle habituelle. Organisation à faire en vue du Congrès de la Langue française et de la Saint-Jean-Baptiste.

**Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement:** Séance bi-mensuelle à 8 h. 15, à la salle Eymard, 4369, rue Saint-Hubert. Organisations paroissiales à compléter pour le Congrès du français et de la fête nationale.

**Etienne-Parent:** Assemblée régulière à 8 h. 15, au sous-sol de l'église de Sainte-Cécile. Sujets d'ordre national et économique à discuter.

**Saint-Henri:** Soirée paroissiale en l'honneur du Congrès de la langue française à 8 h. 15, au collège de Saint-Henri. Orateurs au programme: M. Jules Massé, président de la Société du Parler français et Me Hector Grenon, avocat. Soirée agrémentée de musique et de chants patriotiques. Dames et messieurs invités. Entrée libre.

**Desnoyers:** Réunion à 8 h. 15, au sous-sol de la sacristie, rue de Courcelle. Organisation de la Journée du Congrès de la langue française.

la rivière Saint-Jean à Fredericton, N.-B. Il comporte la construction des neuf piliers avec un tablier tournant reposant sur le septième pilier. Ce nouveau pont qui mesure 2,000 pieds de longueur, remplacera celui qui a été emporté par la crue des eaux au printemps de l'an dernier. Pour éviter un nouveau désastre on élèvera de cinq pieds le niveau du nouveau pont.

## L'HORAIRE DES SPECTACLES

**HIS MAJESTY'S.** — "Lost Horizon" à 2 h. 30 et 8 h. 30.

**CAPITOL.** — "Fate Warning" à 10 h. 00; 12 h. 40; 3 h. 32; 6 h. 18; 9 h. 04. "Call it a Day" à 11 h. 12; 1 h. 39; 4 h. 45; 7 h. 31; 10 h. 17; 11 h. 45.

**PALACE.** — "A Star is Born" à 10 h. 30; 1 h. 21; 4 h. 09; 6 h. 54; 9 h. 39.

**PRINCESS.** — "Charlie Chan at the Olympics" à 10 h. 00; 12 h. 43; 3 h. 26; 6 h. 09; 8 h. 52. "Fifty Roads to Town" à 11 h. 20; 2 h. 03; 4 h. 46; 7 h. 29; 10 h. 12.

**ST-DENIS.** — "Josette" à 12 h. 30; 3 h. 30; 6 h. 30; 9 h. 45. "La Mystérieuse Lady" à 1 h. 55; 5 h. 05; 8 h. 25.

**CINEMA DE PARIS.** — "Marius" à 11 h. 44; 3 h. 48; 6 h. 09. "Fanny" à 1 h. 39; 5 h. 43; 9 h. 05.

# RADIO PROGRAMME

### Deux mots de critique

Il est de nouvelle question de faire de la "vulgarisation scientifique" à la radio.

Il y aurait tout un livre à écrire sur ce sujet, car elle est loin d'être le genre inférieur que certains savants patentés croient. Elle constitue un art original, et son utilité, dans une vulgarisation qui repose sur la science, est manifeste.

Mais quelles sont les conditions particulières de la vulgarisation par la radio?

Elle sont très différentes de celles requises pour la presse. Un article ne peut pas être arbitrairement publié par le papier et par les ondes.

Depuis le temps que l'on essaye de poser les principes psychologiques de la diffusion radiophonique, il y a encore nombre de parler qui viennent lire, devant le micro, le "papier" qu'ils ont écrit selon les règles de l'esthétique littéraire. Ils ne s'aperçoivent pas que toutes leurs recherches, souvent laborieuses, restent vaines et affectées, alors qu'un style un peu mais châtié, mais un peu plus rude, eût résisté davantage à cette épreuve de l'espace.

Si cette loi vaut pour toutes les productions verbales, à plus forte raison est-elle nécessaire à la vulgarisation scientifique, qui ne se

pique pas d'élégance, ou plutôt qui met son élégance dans la clarté et dans la persuasion. La vulgarisation scientifique que ne craint pas les répétitions de mots, les expressions familières, les noms concrets et les interjections.

Elle fuit, au contraire, les abstractions, le jargon technique, les longues chaînes de raisonnement. Elle a recours à l'image, sans en abuser, car l'image facile est la plaie de la mauvaise vulgarisation. Elle ménage des repos par des phrases qui paraîtraient inutiles au lecteur, car le lecteur a le temps de se reposer. Elle glisse — si elle le peut — de l'esprit entre les nombres, mais elle évite la plaisanterie usée. Enfin, elle ajoute tous les condiments nécessaires, pour rendre son plat agréable et léger.

Demain nous verrons un autre aspect de la question, avant de conclure.

— LE CRITIQUE MASQUE.

### MARDI, LE 18 MAI

#### CKAC

##### Matinée

- 7.15—Mélodies rythmées.
- 7.30—Pot-pourri national.
- 8.00—Sérénade matinale.
- 8.15—Nouvelles.
- 8.30—Chansons françaises.
- 9.00—L'heure de la ménagère.
- 9.15—Les deux copains.
- 9.30—Bonjour Madame.
- 10.00—Programme commercial.
- 10.15—Chansonnettes.
- 10.30—Programme commercial.

- 10.45—Ma Perkins.
- 11.00—Musique de concert.
- 11.15—L'heure du banjo.
- 11.20—Programme commercial.
- 11.45—Boîte à surprises.

##### Après-midi

- 12.15—Programme commercial.
- 12.30—Programme commercial.
- 12.45—L'heure trifluvienne.
- 1.00—Cours de la Bourse.
- 1.15—Mercuriale des produits laitiers.
- 1.17—Température.
- 1.30—"Marrymakers".
- 1.45—Récital d'orgue.
- 1.18—Chansons françaises.
- 2.00—L'apprentissage de la vie, par Odette Olinny.
- 2.15—Programme commercial.
- 2.25—Le monde féminin.
- 2.45—Le plan d'amélioration aux habitations.

- 2.00—Will Wright, vice-président.
- 2.30—L'historique d'une chanson.
- 4.00—Musique de danse.
- 4.30—Orchestre de concert.
- 5.00—Les événements sociaux.
- 5.20—Récital de piano.
- 5.50—Le programme du foyer.

##### Soirée

- 6.15—L'heure de la valse.
- 6.30—L'heure récréative.
- 7.00—Emission sportive.
- 7.15—Le Curé du Village.
- 7.30—Les aventures de Pierre Lavigueur.
- 7.45—José Delaquerrière, ténor.
- 8.00—L'heure provinciale.
- 8.00—Radio mélomanie.
- 9.30—Orchestre tzigane.
- 10.00—Musique de danse.
- 10.15—Le radio-journal.
- 10.30—Musique de danse.
- 11.00—Le reporter sportif.
- 11.10—Musique de danse.
- 12.00—Radio-minuit.
- 12.15—Musique de danse.

#### CHLP

##### Matinée

- 9.00—Chansons françaises.
- 9.30—Extraits d'opéra.
- 9.45—Programme commercial.
- 10.00—Causette sur l'hygiène.
- 10.15—Programme commercial.
- 10.30—Programme commercial.
- 10.45—Récital d'orgue.
- 11.00—Le quart d'heure Jasmine.
- 11.15—Programme commercial.

- 11.30—Programme commercial.
- 11.45—Programme commercial.

##### Après-midi

- 12.00—L'heure féminine.
- 2.00—Variétés instrumentales.
- 2.35—Musique de danse.
- 3.00—"Rhythm Rhapsody".
- 4.00—Radio-baseball — Jersey City à Montréal.
- 5.30—Météo-Météo.

##### Soirée

- 6.00—Programme commercial.
- 6.15—Variétés.
- 6.30—Radio-annuaire.
- 7.30—"Eventide Echoes".
- 8.00—Radio-comédie.
- 8.30—Concert.
- 9.00—Musique de danse.
- 9.30—Programme musical.
- 10.00—Musique de danse.
- 10.30—"Tuning Around".

#### CFCF—CFCX

##### Matinée

- 7.45—Nouvelles du matin.
- 8.00—"Morning Devotions".
- 8.15—Mélodies.
- 8.30—"Cheerio".
- 9.00—"Breakfast Club".
- 9.30—Personal Column of the Air.
- 9.45—The House of Pets McGregor.
- 10.00—Dorothy Dale.
- 10.20—Ceil and Sally.
- 10.45—Programme musical.
- 11.00—Musique de danse.
- 11.15—Programme musical.
- 11.30—Hughes Reel.
- 11.50—"Happy Dan".
- 11.55—Nouvelles.

##### Après-midi

- 12.00—"Sunshine Revue".
- 12.45—"Tarzan of the Apes".
- 1.00—Cours de Bourse.
- 1.15—"Dan Harding's Wife".
- 1.30—Le conférencier au lunch du Kiwanis Club.
- 2.00—"World Goodwill Day".
- 2.30—"Music Guild".
- 2.45—Commentaires sur les nouvelles.
- 3.00—"Airbreaks".
- 3.45—"Have You Heard".
- 4.00—"Your Health".
- 4.20—Programme musical.
- 4.45—"Club Matinee".
- 5.00—"Nella Revel".
- 5.15—"Young Hickory".

- 5.30—"Adventure Bound".
- 5.45—"The King's Men".

##### Soirée

- 6.00—Cours de la Bourse.
- 6.15—Programme de variétés.
- 6.45—Programme musical.
- 7.00—Renseignements.
- 7.15—"Metropolis".
- 7.30—Théâtre.
- 7.45—Revue des sports.
- 8.00—Programme musical.
- 8.45—"Mr. Chairman".
- 9.00—"Pictures in Black and White".
- 9.20—Orchestre.
- 10.20—La Junior League.
- 10.45—Ensemble de harpes.
- 11.00—Nouvelles sportives.
- 11.15—Music Hall.
- 12.00—Musique de danse.

#### CRCM

##### Soirée

- 5.00—Concert.
- 6.00—Cotes de la Bourse.
- 6.15—Le disque pour tous.
- 6.30—Tom Thomas, baryton.
- 6.45—Le Trio Mozart.
- 7.00—"Réveries et Eventide".
- 7.15—L'orchestre de Rex Battle.
- 7.30—Services de nouvelles.
- 7.45—Jacques Fray et Mario Brax-glott, pianistes.
- 8.00—En Roulant ma Boule.
- 8.20—Al Johnson et ses invités.
- 9.00—"Pictures in Black and White".
- 9.00—Jcl, Paris.
- 10.00—"International Goodwill Day Programm".
- 10.30—Mlle Gabrielle Marcotte, soprano.
- 10.45—Radio-journal bilingue.
- 11.00—"National Sing Song".
- 10.30—"Piccadilly Music Hall".

Tél. AMherst 1450

Nous allons chercher à domicile

### C. P. R. Valet Service

J.-R. BÉGIN

MARCHAND-TAILLEUR

Nettoyage français — Habits pressés

Réparation de tous genres.

Spécialité: Habit fait sur mesure

1208 Marie-Anne, près Delaroche



Jacqueline Landry  
Ste-Foy, Québec



Claudette Brodeur  
St-Denis-sur-Richelieu



Ghislaine Cadotte  
8015, rue Rivard, Montréal

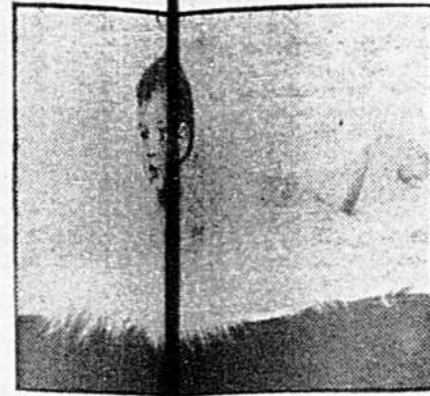


Colette Noÿn  
St-David, comté de Lévis

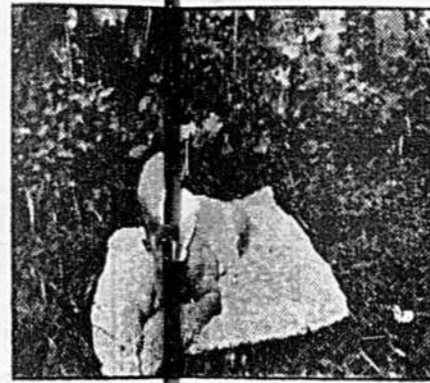
# CONCOURS DES BEAUX ENFANTS

CINQUIÈME ELIMINATION

(VOIR EXPLICATIONS EN PAGE 7)



Colette Vincent  
23, rue Gougeau, Sherbrooke



Deje Lefebvre  
8254, avenue St-Jac, Notre-Dame de Grâce



Alice Masse  
251, rue Gougeau, St-Jérôme



Pierrette Beland  
4565-A, St-Laurent, Montréal



Laval Beaudoin  
351, rue St-Paul, Québec



Gilles Larin  
10,921, rue St-Vital, Montréal-Nord



Thérèse Durnin  
9566, rue Du Buisson, Montréal



Suzanne Roy  
1487, rue Aird, Montréal



Huguette Lamoureux  
2053, rue Desery, Montréal



Andrée Quelch  
4420, rue Delorimier, Montréal



Thérèse Michaud  
138, rue Turgeon, Montréal



Lise Trépanier  
Ste-Thérèse de Blainville



Guy Durand  
5500, Trans-Island, Montréal



Jeannine Crevier  
5196 ouest, rue Notre-Dame



M. Beaugrand-Champagne  
6013, rue d'Aragon, Montréal



Louis Tardif  
St-David, comté de Lévis



Régent Laflamme  
3274, rue Bélair, St-Michel



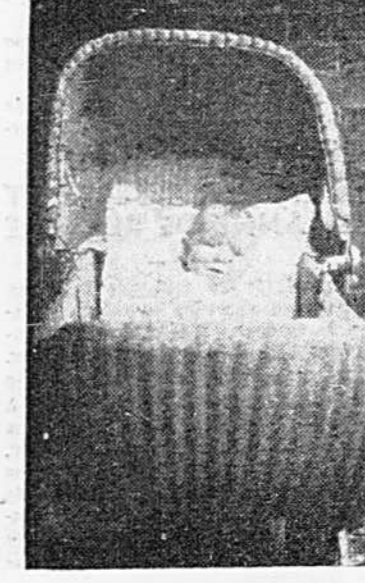
André Harton  
6281, rue Christ-Colomb, Montréal



Denise Dulude  
8034, rue Bréboeuf, Montréal



Jean-Claude Moisan  
1066, rue Saint-Valier, Québec



Jules Denis  
48 1/2, rue St-Dominique, Québec



Yvette Desjardins  
8, Deuxième rue, Québec



Alain Trahan  
6870, rue Iberville, Montréal



Micheline St-Jean  
2057, rue Valois, Montréal



Marie-Paule Boulet  
126, rue St-Jean-Baptiste, Pte-aux-T.



Pierre Guénette  
7197, rue Garnier, Montréal



Patricia Normandeau  
32 1/2, Lachevrotière, Québec



(A gauche) Ninette Lajoie  
189, rue Vinet, Montréal



Thér. et Monique Emond  
126, rue Principale, St-Laurent



Jean-Paul Léger  
2135, rue Kimberley, Montréal



Paul-Emile Myre  
3868, rue Mentana, Montréal



Charles-Henri Pharand  
7535, rue Drolet, Montréal



Roland Reeves  
8920, rue Foucher, Montréal

# Bonjour Madame!



## Pauvres peinarde...

On ne t'a jamais commandé d'écrire une histoire, un après-midi de petite pluie vaporisée, alors que le sommeil s'étendait sur ta nuque comme un immense chat angora?

Et te faisant violence (pas le chat, mais toi-même) tu as pris ta plume, trois papiers blancs, tu as posé sur la table tes deux coudes quasi insensibles et la tête dans une main, la plume dans l'autre, tu t'es dit: "Je m'en vais toujours trouver un préambule, mais lequel? sur qui? à propos de quoi?"

Et le sommeil, ce félin qui s'étendait au chaud dans ta nuque, le sommeil t'a emporté les esprits et la tête. Pan! C'est ta table de travail qui t'a signifié de te relever un peu que diable! Et là-dessus, tu as écrit deux lignes qu'il a fallu rayer, parce que, c'était vraiment honteux cette prose de voyou...

Alors tu as cherché autre chose, tu as fouillé les mots, n'ayant pas encore d'idées qui venaient te sourire, et tout en cherchant, tu as trouvé la plus douce des choses, auprès de laquelle l'amour n'est qu'une ombre. Tu as trouvé le divin sommeil qui fait oublier la peine de vivre, les soucis d'argent, les mesquineries, le travail ridicule et difficile. Tu as rêvé que tu étais riche et reçue chez Leurs Majestés un soir de bal. Tu avais un diamant au front et à tes pieds les plus beaux chevaliers du royaume. Dans tes mains moites de douceur et de contentement venait se blottir tout l'espoir du monde. Tu divaguais et tout le monde était ravi de tes paroles... Tu as rêvé jusques au crépuscule, alors que la halte est venue, et que chacun rentre chez soi, les yeux tirés.

Mais songe aux autres qui ont supporté pendant des heures cet énorme chat angora sur leur nuque fiévreuse, et qui n'ont pas osé poser seulement un coude sur la table, craignant la félinerie du sommeil qui emporte l'esprit subitement comme la mort. Songe à ceux qui n'ont ni dormi ni rêvé, ni fait rien qui vaille, et qui ont cependant peiné plus que si leur travail valait quelque chose. La peine de vivre, ce n'est pas tant de peiner, mais c'est de ne pas réussir. C'est de vouloir fermement, et de tout rater...



JOVETTE

*Jovette*

## HOROSCOPE DU JOUR

MARDI, 18 MAI 1937

La loi et l'ordre devraient triompher aujourd'hui. C'est le moment de se reconcilier. C'est le jour pour faire des ententes, et terminer le travail d'une manière harmonieuse.

Les voyages, les finances, les affaires légales, les contrats, seront excellents. La soirée apportera du grand succès dans la beauté, dans le charme et dans l'intelligence.

Voici pour chaque personne, et selon son mois de naissance, l'horoscope détaillé de la journée.

**JANVIER** — C'est un de vos plus grands jours pour faire quelque chose de nouveau.

**FEVRIER** — Améliorez votre chez-vous et vos relations de famille.

**MARS** — C'est un beau jour, si vous employez vos talents, votre imagination, votre sympathie et votre confiance.

**AVRIL** — Un ami vous dira peut-être comment travailler avec succès.

**MAI** — Un jour plein de succès dans les voyages, et dans l'écriture.

**JUIN** — Si vous avez des responsabilités de famille — ne vous découragez pas.

**JUILLET** — C'est un jour très embrouillé!

**AOUT** — Le soleil brille très fort pour vous. Les finances et le commerce prospèrent.

**SEPTEMBRE** — Aujourd'hui on vous présente tout ce qui brille. Jouissez de l'amour, mais évitez les chutes.

**OCTOBRE** — C'est un jour comme les autres, mais heureux. Ecrivez. Profitez de cette journée.

**NOVEMBRE** — Faites le plus que vous pouvez de travail. Prenez des décisions immédiates.

**DECEMBRE** — Un jour plein de succès; suivez vos idées — modernisez votre méthode de travail.

## VOYAGE A QUEBEC ET STE-ANNE DE BEAUPRE

Samedi le 29 mai prochain, un groupe de chorales feront un voyage à Québec, Ste-Anne de Beauport et l'Île d'Orléans, par autobus.

Le départ aura lieu du carré Philippe et Hotel Pennsylvania, à 7 h. 30 le matin. En allant, elles arrêteront à l'Assomption, Berthier, Trois-Rivières et Portneuf. Elles arriveront à Québec vers la fin de l'après-midi. Dimanche matin messe à Ste-Anne de Beauport, visite de l'endroit. Voyage spécial à l'Île d'Orléans.

Au retour, elles arrêteront aux chutes Montmorency, les martyrs Canadiens à Giffard, le Cap de la Madeleine, Louiseville et Lanoraie. Pour informations, veuillez communiquer avec la secrétaire du comité à CA. 9795 ou CL. 6729.

## Quelques idées fausses au sujet du lait

Beaucoup d'idées fausses qui étaient répandues il y a bien des années au sujet du lait ont graduellement disparu, mais pas toutes cependant, car on trouve encore aujourd'hui certaines superstitions concernant cet aliment indispensable. Or le lait est un aliment trop précieux pour qu'il soit associé à des idées bizarres et erronées tendant à en restreindre la consommation, et l'on devrait s'efforcer de dissiper ces idées en expliquant qu'elles ne reposent pas sur des faits.

Il y a par exemple des gens qui refusent de manger des oranges ou d'autres agrumes après qu'ils ont bu du lait, parce qu'ils croient que le caillage du lait, causé par le jus de ces fruits, est mauvais pour la santé. En réalité, cette transformation aide la digestion, car elle sculage l'acide gastrique de l'estomac d'une partie de son travail, qui est de faire cailler le lait, le premier pas dans la digestion de cet aliment. On croit même que le caillé formé par le jus de fruit est plus petit et, par conséquent, plus facile à digérer que celui qui est formé par l'action du jus gastrique. Il ne faut pas non plus oublier que le lait de beurre et les autres laits acides, qui agissent de la même façon que la combinaison des fruits et du lait dans l'estomac, sont souvent recommandés aux gens qui digèrent difficilement, ainsi que pour la nourriture des bébés.

Une autre idée fautive est que l'on ne devrait jamais manger du poisson et du lait au même repas. Il est probable que cette idée a pris naissance autrefois, avant les jours de la réfrigération moderne, lorsque l'on offrait parfois à table du poisson qui n'était pas tout-à-fait frais. Lorsque la consommation du poisson était suivie de mauvais effets et qu'il arrivait qu'on avait servi du lait au même repas, on jetait le blâme sur la combinaison du lait et du poisson plutôt que sur le poisson lui-même.

Beaucoup de gens s'imaginent que le lait fait engraisser. Cela est vrai jusqu'à un certain point, mais cela dépend entièrement de la façon dont le lait est servi. S'il est bu à la place d'autres breuvages qui n'ont aucune valeur alimentaire, il est certain qu'il rend le repas plus nourrissant. Par contre, s'il est employé au lieu d'autres aliments contenant plus de calories, il tend à réduire le poids. Le lait a une place dans tous les régimes amaigrissants, car il maintient la santé du corps plus que tout autre aliment. D'autre part, on recommande à tous ceux qui désirent augmenter leur poids de boire du lait en plus des repas réguliers.

On se plaint aussi très souvent que le lait constipe. Cette idée provient sans doute de la nature de cet aliment. Il est très vrai que le lait ne contient pas de cellulose et que tous les solides sont absorbés par le corps, mais le lait n'est pas le seul aliment dans le régime normal, et les repas bien équilibrés fournissent une quantité suffisante de substances volumineuses pour stimuler l'action des voies digestives.

Beaucoup de gens se figurent é-

galement que le lait coûte cher. C'est surtout sa forme liquide qui donne lieu à cette idée mais il ne faut pas oublier que le lait contient plus de principes essentiels à la santé du corps que tout autre aliment pris séparément.

On entend parfois dire que le procédé de la pasteurisation a un effet détériorant sur la valeur nutritive du lait, et cependant les nombreuses recherches qui ont été conduites à ce sujet ont démontré que la perte de vitamine C et de calcium est insignifiante par comparaison aux autres avantages que le froid procure en rendant le lait sans danger. En détruisant les germes de maladie qui pourraient se trouver dans le lait, la pasteurisation supprime tout danger de contagion pour les êtres humains.

Enfin, on considère que le lait bouilli est indigeste et qu'il n'a pas la même valeur alimentaire que le lait froid. En réalité, le caillé du lait est amélioré par la chaleur, et ce fait, joint à l'innocuité du lait bouilli, est la raison pour laquelle certains médecins recommandent son emploi pour les bébés.

C'est l'exception qui confirme la règle. Si l'un des faits qui précèdent paraît parfois être contredit par l'expérience de certaines personnes, il n'en est pas moins vrai que dans l'immense majorité des cas, ce que nous venons de dire s'applique.



## Déplacements

Mme Henri Rolland et Mme John-Malcolm MacKinnon sont revenues de Québec où elles ont passé quelques jours au Château Frontenac.

Le lieutenant-colonel et Madame Armand Hay, le lieutenant-colonel et Mme Jean Tellier, le major et Mme Marcel Noël, Mlle Thérèse Hay et Mlle Françoise Brisset-des-Nez étaient de passage au Club Seigneurial, en fin de semaine.

Le docteur et Mme Daniel Longpré, leurs enfants, Claude, Bernard et Ninette ont passé quelques jours à Québec, les invités de Mme René Chalouit.

M. et Mme J.-E. Hassack, de Montréal, se sont embarqués à bord du "Monarch of Bermuda", samedi, à New-York, à destination des Bermudes.

## NOS MEILLEURS VOEUX

— A M. René Huard qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son amie, Marie-Rose.

— A Mme Adélaïde Simard, de la rue Rivard, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son amie, Mme Louis Moshonas, de la rue St-Denis.

— A Mme Paul-A. Rousselle, 6651, rue Casgrain, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son époux, son filleul et sa filleule, Jean-Paul et Jeannine.

## THE DES DAMES ITALIENNES A LA "CASA D'ITALIA"

Dimanche, après-midi, sous la présidence de la Marquise de Simone, épouse du consul général d'Italie, le colonel de Simone, les Dames Italiennes de Montréal ont donné à la "Casa d'Italia" leur premier grand thé dansant au profit des Oeuvres de bienfaisance du Falceau.

Toute la salle de la "Casa", gazouillant comme une immense volière tellement grand était le nombre de gentilles jeunes filles, et des charmantes dames accourues à l'invitation. Et au milieu des dames Italiennes, on remarquait de nombreuses dames canadiennes.

Après que le thé fut servi, les danses s'organisèrent sous la direction du chevalier Biffi, qui s'étant improvisé "maitre de ballet" donna à toute cette jeunesse désireuse de s'amuser sainement et sportivement, un entrain vertigineux qui ne se termina qu'aux environs de minuit.

Ce fut, en somme, une très jolie fête, parfaitement réussie, et qui — voilà l'important! — a laissé une jolie recette pour la bienfaisance.

## PREPARATIFS DE SOIREE

Madame. — J'ai mes perles fausses. Je ne puis pourtant pas aller en soirée avec un faux collier.

Monsieur. — J'y vais bien avec un faux-col, moi.

## BLONDINETTE —

Dépêche-toi, chérie, tu n'as que 2 minutes avant d'attraper ton autobus.



Prépare mon chapeau et ouvre la porte. Je descends!

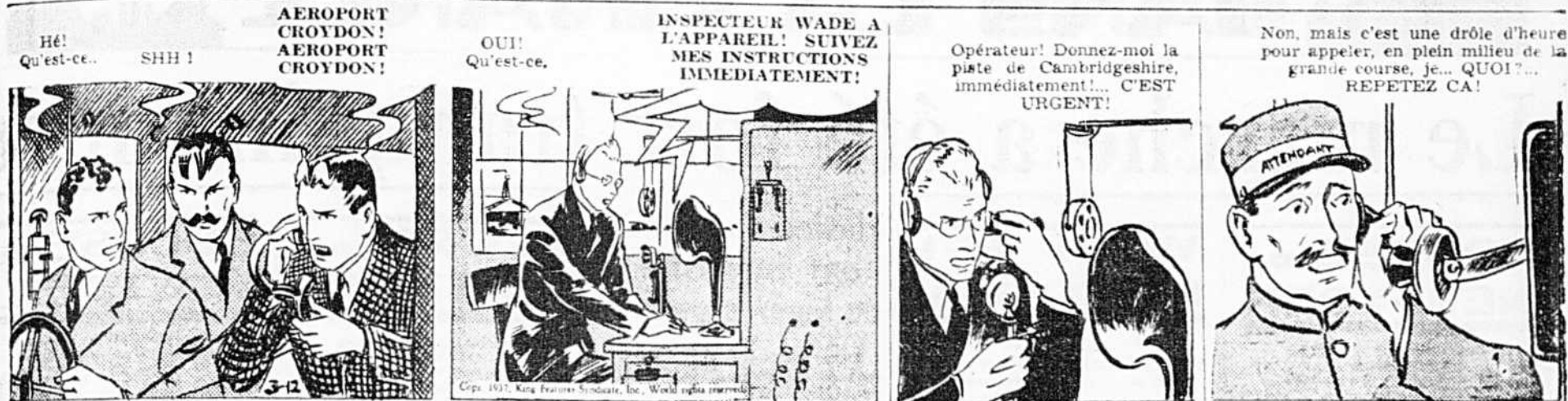


Diab!e, cette bordure a bien poussé depuis hier!



# L'INSPECTEUR WADE

# LE RUBAN VERT



**Une question par jour**  
*Robert Brinet*  
**Courrier historique**



**Q. — La loi d'indemnité aux éprouvés de '37-38 passa-t-elle facilement devant les députés à la session de 1849?**

**ORATEUR**

R. — Les patriotes de '37-38, exilés après les Troubles, avaient été amnistiés; mais la justice demandait qu'on dédommageât, partiellement au moins, ceux qui avaient éprouvé des pertes.

Le projet vint sur le tapis en 1849. La question n'était pas nouvelle. Dès 1838, une loi autorisant une enquête relative aux réclamations faites par certaines personnes, avait été adoptée par la législature. Le Haut-Canada fut alors indemnisé. Le Bas-Canada dut attendre. N'est-ce pas encore son sort?

## Recettes

**Pudding diplomate**

Prenez un demi-livre d'abricots secs, que vous avez mis à tremper depuis la veille; le jour suivant vous en faites une marmelade avec du sucre et de l'eau; faites une crème avec du lait bouillant sucré et vanillé; délayez quatre jaunes d'œufs, versez votre lait en tournant doucement quand il est refroidi, puis remettez dans une casserole et faites épaissir plus doucement encore en évitant que la crème ne tourne, laissez-la bien refroidir.

Prenez un moule de faïence et rangez au fond un lit de biscuits à la cuiller bien tassés, versez de la marmelade avec quelques grains de malaga, recouvrez de biscuits et d'autres confitures, fraises, groseilles, et continuez ainsi jusqu'au cinquième rang; le dernier lit se fait avec des biscuits, sur lesquels on verse la moitié de la crème; laissez au frais quatre heures, retournez votre moule dans un compotier et versez la crème dessus.

## DIADÈME D'OR ET DE BOUCLES



**SONJA HENIE, la virtuose du patin est une charmante vedette qui a appris à porter autre chose que le baret de lapin blanc; la voici, un soir de bal, admirablement maquillée et couronnée de boucles blondes qui rivalisent avec son diadème de pierreries.**

## CIRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous gratuitement. Il suffit d'envoyer un fragment de son écriture à **SABINE SABIN, L'Illustration Nouvelle**, Case Postale 1480, Montréal.

**MARGO D. —** Petite Margo, vous êtes très correcte, vous avez de la tenue, de l'élégance de manières et d'esprit et de tout coeur aussi, mais vous entreprenez trop de choses à la fois... vous voulez que tout se réalise tout de suite. Il est entendu qu'il y a là plus de jeunesse et d'enthousiasme que de mauvais penchant, et que vous finirez un jour par ralentir votre jeu et vous contenter de peu, mais qui sait si vous ne perdez pas beaucoup à précipiter ainsi les journées les désirs, les gens et votre coeur qui est quasi à bout? Ménagez cette exaltation, gardez-en... Vous êtes riche de tout, petite, mais l'avenir vous en demandera. Il faudra en avoir davantage. Croyez-moi.

**LA DESSALIENNE. —** Vous ne manquez pas d'imagination et de noblesse dans la pensée. Vos rêves sont peut-être trop nombreux, mais avec le vouloir qui vous a toujours menée, vous ne manquerez pas d'en réaliser quelques-uns. Et ce qui est consolant pour vous, les déceptions n'ont pas encore eu à vous terrasser. Vous savez lutter et opposer votre sourire et votre jugement à tout ce qui arrive. Profond amour.

## L'information littéraire

### LES LETTRES CATHOLIQUES

Berthelot Brunet, dans son étude sur "les lettres catholiques" parue dans la "Revue Dominicaine," dont vous avons déjà parlé, définit la Père M. A. Lamarche "un critique qui critique."

Et il ajoute:

"Quand le Père Lamarche critique il sait qu'il critique, l'on sait qu'il critique. Pas de hargne, ni de mauvaise humeur. S'il se fâche, il se fâche comme le vieux Boleau. Seulement le Père Lamarche reste poli," et cela parce que "sa sévérité ne saurait abdiquer", "car le Père Lamarche y met des formes parce qu'il est fin. Il va son petit train sans faire de bruit. Ce n'est pas ce religieux qui cassera les verres; s'ils sont de mauvaise fabrique, il vous dira qu'ils sont d'une mauvaise fabrique. D'un doigt amusé, il donne une chiquenaude sur le cristal" pour montrer qu'il n'est pas de Bohème, car "il est "probe, et cherche d'abord la beauté."

Quant au Père Carmel Brouillard, il ne saurait, dit Berthelot Brunet, "prêcher la tempérance à ses ouailles. Valdombra sous la bure, Savonarole de nos polémiques littéraires", il "aime ou bien il méprise. Sa critique fulmine"... Et "des femmes de lettres en savent quelque chose, qu'il renvoyait sans merci à la cuisine," car "comme le Père Lamarche il sait louer quand il faut louer, puisque c'est lui, un des premiers qui nous révélèrent Roger Brien."

### LES LETTRES LAÏQUES

vue les titres boursiers les Banques, et les Assurances, l'Electricité, les Valeurs Coloniales et les Mines d'Or...

Voici un passage de ce curieux florilège... de la Côte: Grandement de syllabes rares Qui du Niger et du Mékong Apportent les accents barbares Des rudés tam-tams et des gonges, Ou des fêtes de l'Algérie. "Fédj-El-Adoum" et "M'Zaita" Renouvellent la psalmodie "Djebel Djerissa", "Diss", "Mokta". Naturellement tous les noms cités entre guillemets sont des noms d'actions et d'obligations.

Pour désigner la Bourse, Olivier Moreau Nérêt a des images rares: Conque d'or où venus de tous les coins du monde...

Creuset mystérieux d'où coule la Tendence...

Comme on le voit, la Science Financière n'interdit pas l'expression du lyrisme!

### LA POESIE ET LA FINANCE

On a annoncé que dans le recueil "Prières", que prépare en ce moment Roger Brien, il y aura place pour les prières des gens de tous les états et de toutes les conditions; des sportifs, des hommes d'affaires, des humoristes, et ainsi de suite.

Un poète parisien vient d'imiter Roger Brien en écrivant une série de poèmes dont il a pris l'inspiration à la... Bourse!

Olivier Moreau Nérêt, a intitulé ses vers... financiers: "La balance des comptes", et y passe en re-

### L'AMOUR

Notre premier amour est comme le légal: il surnage toujours.

### L'HUMOUR

Voici l'histoire que raconte Mme Yvette O. Mercier-Goulin: "Un impresario de spectacles eut un jour une idée de génie. "Ayant loué une salle de théâtre, en plein dans le quartier israélite, il y monta "La Fille d'Isaac" en se disant: "Si seulement toutes les familles juives du quartier viennent, je "refuserai du monde! Elles viendront, en effet, et s'installèrent sur le trottoir d'en face. Deux membres des familles seuls entrèrent dans la salle, d'où ils en sortirent à tour de rôle chaque cinq minutes. Et aux autres, assésés, ils... racontaient la pièce!"

### LE BONHEUR

Et puis voici votre provision quotidienne de bonheur: "Les choses les plus souhaitées n'arrivent point, ou — si elles arrivent — ce n'est ni dans le temps ni dans les circonstances où elles "auraient fait un extrême plaisir." (La Bruyère).

**L'ILLUSTRATION NOUVELLE**

**Tarif d'abonnement**  
 [Edition quotidienne]

<b>MONTREAL ET BANLIEUE</b>	
12 mois	\$6.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	.75
<b>PROVINCE</b>	
12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	.50

TELEPHONE: FAikirk 1171\*

CASE POSTALE 1480

124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, en chèque au pair à Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

de rencontrer les derniers, pour terminer dans l'arène parlementaire, par un combat moins douloureux, mais aussi acharné, le mouvement déjà élaboré par le peuple canadien.

Indignés, les chefs toriens conclurent que LaFontaine voulait récompenser généreusement ceux qui avaient fait preuve de déloyauté et de sentiments rebelles et qui avaient foulé aux pieds la couronne britannique. Ils se laissèrent aller à tous les excès de paroles qu'une passion politique intéressée et exaspérée pouvait inspirer.

A un moment, la discussion devint si forte que les députés toriens vociféraient, debout, les poings fermés. Les spectateurs applaudissaient ou sifflaient. On en vint aux coups. Des rixes succédèrent aux paroles. Plusieurs dames, effrayées, vinrent trouver refuge dans l'arène parlementaire. L'Orateur fit évacuer la Chambre et celle-ci continua à siéger à huis-clos. On apprit plus tard que sir Allan MacNab avait provoqué M. Blake en duel, et n'eut été l'intervention d'un sergent d'armes, les deux députés se seraient pris aux cheveux. Le lendemain, M. John-A. Macdonald envoya un carte à M. Blake, et l'Orateur de la Chambre dut les faire siéger de force. L'incident n'eut pas de conséquence.

Enfin, les résolutions de M. LaFontaine furent adoptées le 27 février, par 48 voix contre 24. Un bill basé sur ces résolutions fut voté, en deuxième lecture, par 46 voix contre 20, et en troisième, par 47 contre 18. C'était un triomphe. L'acte fut sanctionné par lord Elgin.

Robert PREVOST

**Entreposage de fourrures** chez **Desjardins**

<b>2%</b> de votre propre évaluation	<b>ENTREPOSAGE GRATUIT</b> Nous accordons un entreposage gratuit CHAQUE SEMAINE. Nous faisons le don GRATUIT, à la fin de la saison, d'un MANTEAU de seal d'Hudson	<b>2 1/2%</b> de votre propre évaluation
---	---	---

pour obtenir protection toute l'année durant contre INCENDIE, ACCIDENTS et VOLEURS, en sus de la clause d'entreposage annuel.

**Réparation des fourrures**  
 Faites rafraîchir vos fourrures maintenant pour l'hiver prochain et ECONOMISEZ

**HA. 8191**

**CHAS DESJARDINS & CIE**  
 LIMITEE



# DANS LA FINANCE



## Le marché a été fort tranquille hier

### BOURSE DE NEW-YORK

Courtoisie de la Maison LANGEVIN & CIE 225 ouest, rue Notre-Dame

Ferme	Offre	Dem
Air Reduction	59 1/2	
Allied Chemical	22 1/2	
American Can	37 1/2	
American & Foreign Power	7 1/2	
American Power & Light	8 1/2	
American Smelting	31 1/2	
American Water Works	17 1/2	
American Tel. & Tel.	163 1/2	
Anacosta	48 1/2	
Atchafalaya	85 1/2	
Atlantic Refining	29	
Auburn	24	
Baldwin Locomotive	64	
Baltimore & Ohio	20 1/2	
Bethlehem Steel	77 1/2	
Canadian Pacific	128	
Colanese	37 1/2	
Commercial Solvents	14 1/2	
Chrysler Motors	107 1/2	
Columbia Gas & Electric	11 1/2	
Corn Products	56 1/2	
Commonwealth Southern	29	
Curtiss Wright	58	
Dupont	154	
Douglas Aircraft	47 1/2	
Electric Power & Light Corp.	15 1/2	
Electrolux	25	
General Motors	54 1/2	
General Electric	50	
Hudson Motors	15 1/2	
Int. Tel. & Tel. Co.	10 1/2	
Kennecott Copper	74 1/2	
Loews Theatres	74 1/2	
Mack Truck	44	
Montgomery & Ward	49 1/2	
Nash-Kelvinator Co.	18 1/2	
New-York Central	43 1/2	
National Power & Light	9	
North American	23 1/2	
Packard Motors	9 1/2	
Pennsylvania R. R.	42	
Phillips Petroleum	52 1/2	
Public Service of New-Jersey	39 1/2	
Radio Corporation	8 1/2	
Remington Rand	21 1/2	
Republic Iron & Steel	33 1/2	
Sears-Roebuck	82	
Simmons Bed	41 1/2	
Southern Ry.	35 1/2	
Standard Brands	7 1/2	
Standard Gas & Electric	7 1/2	
Standard Oil of New-Jersey	67 1/2	
Socony Vacuum Oil	17 1/2	
Studebaker	14 1/2	
Texas Corp.	52 1/2	
Union Pacific	112 1/2	
United Aircraft	24 1/2	
United Gas Improvement	13	
U. S. Rubber	52 1/2	
U. S. Industrial Alcohol	24 1/2	
U. S. Steel	82 1/2	
Vanadium	27 1/2	
Western Union	53 1/2	
Westinghouse	112 1/2	
Woolworth	47	

### MINES NON INSCRITES

Fourna par STERLING SERVICE LIMITED 267 ouest, rue Notre-Dame

Offre	Dem
Acme Cadillac	16
Albany River	30
Algoid	32
Amity Gold	102
Amos Cadillac	95
Beaucourt	15
Blimac	33
Bousquet	102
Brown Bousquet	102
Brown Cadillac	97
Can. Kirkland	98
Can. Pandora	99
Central Duvernay	27
Cunipitau	33
Darwin	25
Deane Cad.	30
Dempsey Cadillac	29
Dunlop new	96
Duvernay	24
Fleming	22
Fontana	46
Garnet L. L.	92
Gibbac	97
Gold Bar	95
Hudson Patricia	95
King Kirkland	92
Lafayette	95
Lake Hill	15
Lake Montigny	19
Lake Rowan	19
Lamaque Gold	675
LeRoy	99
Mackey Point	27
Martin Bird	76
Mosshala	24
Mosher	24
Mosher	27
Norlake	11
Obalski	17
Oklend	19
O'Leary Malartic	10
Potterdoal	92
Quebec Eureka	95
Quebec Manitou	70
Red Gold	24
Routhier Cadillac	26
Rubic	93
Seguin Rouin	96
Shawnaque	14
Simmons Mining Co.	500
Siscon Ext	97
Smelters Gold	12
Springer Sturgeon	12
St. Pierre Cad.	16
Tonawanda	85
Wawbano	97
West Red Lake	94
Westwood Cad.	29
Wilport	15
Winoga	14
Young Davidson	18
Young Shannon	13

### LA QUESTION DE L'OR

Bien que les milieux officiels à Washington nient la possibilité d'agiter la question du prix de l'or aux Etats-Unis, l'opinion en fut présentée au Congrès par le représentant Hamilton Fish, avec l'intention de forcer le Secrétaire du Trésor à cesser l'achat d'or étranger à un prix plus élevé que \$26 l'once. Comme cette résolution était présentée par un politicien en opposition avec les vues de l'administration actuelle, elle perd quelque peu de sa signification, mais l'incident a quelque peu contribué à raviver les rumeurs qui ont tant fait à la demande pour les actions de propriétés aurifères. (Financial Counsel)

sept premiers mois de l'année fiscale de la compagnie, les recettes se chiffrent à \$784,052 comparativement à \$744,341 pendant la période correspondante l'an dernier.

### Plusieurs vedettes ont enregistré de légères pertes

Avec les marchés de Londres et d'autres centres européens, fermés, le marché local a été des plus tranquilles hier, en sympathie avec Wall Street.

Les prix sont tombés, bien que le volume d'échanges ait été insuffisant pour refléter une pression véritable et sérieuse dans n'importe quelle section de la liste. Abitibi à 3-3, a perdu 3-4, après s'être maintenu entre 7-3-8 et 8-3-8. Le privilégié a perdu 2-1-2 à 81-1-2, après avoir débuté à 63. Samedi, les titres ordinaires avaient gagné 7-8 pendant que les privilégiés gagnaient un point. Consolidated Paper a montré une perte de 3-4 à 15, après avoir touché 15-7-3. Price Bros., St. Lawrence Corporation et St. Lawrence Corporation privilégié, se sont maintenus autour de leur prix de fermeture de samedi. Fraser Voting Trust a perdu plus de 1-1-2. Int. Nickel a gagné 1-4 à 59-1-2 au début, pour toutefois tomber à 58-3-4 plus tard.

### A WALL STREET

NEW-YORK, 17. — Les principaux titres se tassaient à Wall Street aujourd'hui au cours de l'une des séances les plus monotones depuis plus de deux ans. Tandis que plusieurs stocks parvenaient à progresser modérément et qu'un bon nombre d'autres ne bougeaient pas, des reculs d'une fraction à environ deux points dominaient en fin de séance.

Le ticker était immobile durant de longues minutes à certains moments, et durant la quatrième heure seulement 50,000 actions changeaient de mains. Les nouvelles se rapportant au marché n'étaient ni bonnes ni mauvaises. L'inactivité de la place est attribuée en grande partie à l'attente du résultat des problèmes ouvriers qui doivent confronter la sidérurgie et d'autres industries.

Le volume des échanges pour la journée s'élève à près de 550,000 actions; au 1er avril 1935 le virement était de 444,000 actions. Les obligations accusaient une allure inégale, de même que la plupart des matières premières.

### Situation du grain en Argentine

D'après le rapport daté du 3 mai du correspondant du Bureau Fédéral de la Statistique à Buenos-Ayres, une température normale pour la saison d'automne a prévalu au cours d'avril. Le manque d'humidité dans les régions marginales du nord, de l'ouest et du sud a mis fin à la culture. Les pluies de la dernière semaine du mois ont amélioré les perspectives dans le nord et l'ouest, mais sans toutefois apporter un grand soulagement dans le sud. Dans la grande région centrale, la température a été idéale tout le mois, et la préparation du sol pour l'ensemencement du blé et de la graine de lin montre de forts progrès. L'on projette de semer tout acre possible en blé, et seule la mauvaise température pourra renverser ce projet. Le rapport ajoute que le solde de blé disponible pour exportation atteint 29,920,000 boisseaux; mais 306,575,000, graine de lin 28,827,000, avoine 9,042,000, orge 13,825,000 et seigle 2,595,000. La première estimation officielle place la récolte de maïs de 1936-1937 à 371,636,000 boisseaux, soit environ 25,983,000 boisseaux de moins que la quatrième estimation de la récolte de 1935-1936.

### CURB de MONTREAL

Courtoisie de la Maison JOHN PITBLADO & CO., 469, rue Saint-Jean

Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Abitibi P. & P.	7 1/2	7 1/2	6 1/2
do 6% pr.	84	84	61 1/2
Asbestos	31	31	30
Bathurst P. B.	9	9	9
Betharnois	7	7	7
Brow. & Dist.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Br. Amer. Oil	22	22 1/2	22
Can. Vickers	8	8	8
Catell Mac. pr	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Cons. Paper	15 1/2	15 1/2	15
Cons. Alcohols	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Donnacoma A.	14	14	13 1/2
do B.	14	14	14
Ford A.	23	23	22
Fraser	29	29	29
do (Voting)	29	29 1/2	29
G. St. Wares pr	100	100	100
Home Oil	1.60	1.60	1.60
Int. Utilities A.	17	17	17
Melchers pr.	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Mitchell Rob.	21 1/2	21 1/2	21
McLaren	28	28	28
Price Bros.	37 1/2	37 1/2	36
South. Bridge	7	7	7
S. C. Power pr	105	105 1/2	105
United Dist.	85	85	85
Walkerville B.	2 1/2	2 1/2	2

### MINES

Aldermac	1.00	1.02	1.00	1.01
Big Missouri	.45	.45	.45	.45
Beaufort	.34	.34	.34	.34
Brownlee	.06	.06	.06	.06
Bousse Cad.	.41	.41	.40	.40
Can. Mal.	1.23	1.23	1.20	1.20
Cart. Malartic	.22	.22	.22	.22
Chibougamau	1.05	1.05	1.00	1.01
Duparquet	.084	.084	.08	.08
East. Malartic	1.00	1.00	1.00	1.00
Eldorado	2.65	2.75	2.55	2.55
Falconbridge	7.80	7.80	7.80	7.80
Francoeur	.75	.75	.75	.75
Jacks Manion	.30	.30	.30	.30
Lamaque	.094	.094	.094	.094
Lee Gold	.034	.034	.034	.034
Lake Shore	.52	.52	.52	.52
Lebel Oro	.16	.16	.16	.16
Murphy	.024	.024	.024	.024
O'Brien	8.25	8.25	8.25	8.25
Perron	1.05	1.07	1.05	1.05
Read Authier	3.70	3.70	3.70	3.70
Shawky	.55	.55	.55	.55
Sherritt G.	2.35	2.35	2.35	2.35
Sisco	3.80	3.80	3.80	3.80
Stadacona	1.45	1.46	1.41	1.43
Sullivan	1.32	1.32	1.28	1.30
Sladen	1.22	1.22	1.22	1.22
Thompson Cad.	.774	.774	.76	.76
Ventures	1.80	1.80	1.77	1.77
Wood Cad.	.45	.45	.45	.45

### BOURSE DES MINES

Fournis par BURICE, DANSEREAU & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Argosy	.60	.60	.60
Ashley	.084	.084	.084
Ang. Huronian	5.55	5.55	5.55
Aldermac	1.00	1.02	.99
Buffalo Anke	9.00	9.00	9.00
Big Missouri	.45	.45	.45
Bldgood	.90	.90	.87
Bankfield	.88	.88	.85
Braslorne	9.00	9.00	9.00
Bobjo	.15	.15	.15
Cent. Patricia	2.95	2.95	2.90
Can. Malartic	1.20	1.22	1.20
Central Mann.	.07	.07	.06 1/2
Chem. Res.	.80	.82	.80
Chibougamau	1.08	1.08	1.03
Coniarum M.	1.15	1.15	1.05
Dome Mines	.40 1/2	.40 1/2	.39 1/2
East. Malartic	1.02	1.02	1.00
Eldorado	2.65	2.65	2.55
Falconbridge	7.75	7.75	7.75
God's Lake	.45	.46	.45
Granada	.24	.24	.24
Gunner Gold	.80	.81	.75
Home Oil	1.65	1.65	1.62
Hudson Bay	.29	.29 1/2	.29
Hardrock	1.62	1.62	1.53
Hollinger	11 1/2	11 1/2	11
Int. Nickel	59 1/2	59 1/2	58 1/2
Kirk. Hudson	1.25	1.25	1.20
Kirkland Lake	1.28	1.28	1.26
Lake Shore	.51 1/2	.51 1/2	.51
Lamaque Con.	.09	.09 1/2	.09
Lava Cap.	.75	.75	.75
Little Long L.	5.25	5.25	5.25
Man. & East.	.03 1/2	.03 1/2	.03
McKenzie R. L.	1.24	1.24	1.18
McMillan	.03 1/2	.03 1/2	.03 1/2
MacLeod Cook.	1.70	1.70	1.68
Mining Corp.	.34 1/2	.34 1/2	.34
Macassa	5.10	5.10	4.95
Morris Kirk.	.39	.40	.39
Noranda	60 1/2	61	60
O'Brien Cad.	8.40	8.40	8.15
Omega	.56	.58	.55
Parkhill	.20	.20	.19 1/2
Premier Gold	2.50	2.50	2.50
Pickle Crow	6.09	6.00	5.90
Pamour	2.40	2.40	2.30
Paymaster	.57	.57	.56
Red Lake G.	.40	.40	.39
Reno Gold	.90	.90	.88
Sullivan G.	1.30	1.30	1.28
Sudbury Basin	4.25	4.25	4.25
Sladen	1.21	1.21	1.17
Stadacona	1.46	1.46	1.43
Sisco	3.90	3.95	3.85
Sherritt G.	2.35	2.35	2.30
San Antonio	1.50	1.50	1.45
Sylvanite	3.10	3.10	3.10
So. Tiblemont	.02 1/2	.02 1/2	.02 1/2
Teck Hughes	5.09	5.09	4.95
Towagmac	1.00	1.01	1.00
Ventures	1.80	1.80	1.75
W. Hargreaves	6.40	6.45	6.40
Watts Amules	2.75	3.00	2.75

### BOURSE DE MONTREAL

Courtoisie de la Maison FORGET & FORGET, 49-51 ouest, rue St-Jacques

Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Bell Telephone	159	159	158
Brazilian Tr.	224	224	22
B. C. Power A	26 1/2	26 1/2	26 1/2
do B.	8	8	8
Bathurst A.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Bruck Silk	7	7	7
Can. Cement	16 1/2	16 1/2	16
do priv.	102	102	102
Can. Car	15	15	15
do priv.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Can. Steamship	2 1/2	2 1/2	2 1/2
do priv.	7	7	7
Can. Hydro pr	77	77	76
C. I. Alcohol A	28	28	28
C. P. R.	128	128	128
Cockshutt Pl.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Cons. Smelters	76 1/2	76 1/2	76
Dist. Seagrams	20 1/2	20 1/2	20
Dom. Coal pr	20	20 1/2	20
D. St. & Coal B	18 1/2	18 1/2	17 1/2
Dom. Textile	80	80	80
Dryden Paper	14	14	14
Electrolux	18 1/2	18 1/2	18
G. Steel Wares	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Gypsum	14 1/2	14 1/2	14
Goodyear pr.	53 1/2	53 1/2	53 1/2
H. Bridge pr	79	79	79
Hollinger	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Howard Smith	28	28	25 1/2
Imp. Tobacco	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Int. Nickel	59 1/2	59 1/2	58 1/2
Lake of the W.	30	30	30
Massey Harris	11 1/2	11 1/2	11 1/2
McCull Front.	92	92	92
Mont. Power	25 1/2	25 1/2	25 1/2
MTI Tramways	40	40	40
Nat. Breweries	80	80	80
Nat. Steel Car	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Noranda	61	61	61
Ogilvie Flour	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Power Corp.</			

## L'indice économique avance de 1.2 p. c.

Le gain enregistré dans cinq des six facteurs principaux fait avancer l'indice économique de 109.6 à 110.9 au cours de la semaine du 8 mai. Depuis janvier de cette année l'indice économique manifeste une baisse tout en gardant quelque avantage sur les semaines correspondantes de 1936. Durant la semaine sous revue l'amélioration est assez générale. Les chargements de wagons, le rendement capitalisé des obligations et le cours des actions ordinaires accusent un gain prononcé et les prix de gros se remettent un peu des baisses de la semaine précédente. L'indice des chargements de wagons monte de 4.2 p.c. et dépasse celui de la semaine correspondante de 1936. L'indice des prix de gros passe de 85.1 à 85.2. Après avoir accusé un déclin prononcé le premier trimestre de l'année les obligations du Dominion sont passées de fermes à fortes depuis le début d'avril. Le gain de l'indice inverti du rendement des obligations est de 1.2 p.c. sur la semaine précédente. Après une baisse qui s'est prolongée pendant sept semaines le cours des actions ordinaires s'est raffermit dans la semaine du 6 mai. L'indice s'établit à 131.9, contre 128.3 la semaine précédente. Le nombre d'actions vendues augmente et l'indice ajusté des compensations bancaires régresse de 2.2 p.c.

L'indice économique se maintient à un niveau plus élevé qu'à la période correspondante de 1936. Il s'établit à 110.9, gain de 3.7 p.c. sur l'indice de 107.0 de la semaine du 9 mai 1936. Dans cette comparaison cinq des six facteurs principaux enregistrent une avance, et seul le rendement capitalisé des obligations fait exception, et accuse une baisse de 4.8 p.c. Le gain dans les chargements de wagons est de 4.7 p.c.; l'indice calculé sur la base de 1926 à 100 s'établit à 84.3, contre 80.5 la même période de l'an dernier. Les dix-sept premi-

res semaines de l'année le trafic-marchandises représente 801,447 wagons, contre 720,600 la même période de 1936. Huit des onze groupes de denrées enregistrent un gain dans cette comparaison; le grain, la houille et le coke font exception. L'avance considérable dans les denrées diverses, des produits ouvrés principalement, est le grand élément de l'augmentation. La division de l'Ouest montre une légère avance, mais c'est celle de l'Est qui a le plus contribué à relever le total du Dominion.

## Nouvelles minières

**WOOD CADILLAC.** — Une nouvelle officielle annonce qu'on a commencé à installer le nouvel atelier de Wood-Cadillac et que les travaux initiaux du fonçage du puits à trois compartiments ont déjà traversé la boue de surface. On attend la livraison d'un compresseur de 1,000 pieds cubes, d'une grue et de deux générateurs d'une capacité de 333 K.V.A. La compagnie annonce que l'on continuera le forage au diamant le long de la fracture aux deux extrémités de la propriété. Le puits sera creusé jusqu'à une profondeur de 500 pieds et une galerie sera percée à 250 pieds où l'on inaugurera les travaux latéraux.

**OBALSKI.** — Le trou No 18 qui traverse le filon D à une profondeur verticale de 115 pieds démontre une valeur de \$28 en quartz, et a rencontré le filon C à une distance linéaire de 494 pieds, soit à une profondeur de 350 pieds. La structure d'une veine minéralisée le 4 pieds et 3 pouces a été découverte et elle comprend 27 pouces de quartz avec \$19.95 d'or. Cette intersection au niveau de 350 pieds est située sous la section de 180 pieds de la veine C dont la teneur est tout-à-fait négligeable à la surface. Cela laisse croire à une étendue grandissante du minéral en profondeur.

Les autorités sont fort satisfaites des résultats pour deux raisons principales: premièrement, la veine de quartz est plus large en profondeur, et deuxièmement, par le fait que cette section de la veine C entrecoupée ne démontre pas de minéral de valeur commerciale en surface, mais ajoute beaucoup sur la longueur de la veine en profondeur.

## NOUVELLES COMPAGNIES

Voici la liste des firmes réclamant des lettres patentes et qui a été publiée dans la "Gazette Officielle de Québec":

Associated Realities, Incorporated; Atlas Crayon and Pencil Mfg. Co., Inc.; Cartons, Limited; Chaudière Golf Club; City and District Cartage Co., Ltd.; La Cie du Transport de la Cité et du District, Ltée; Club Carillon, Ltée; Club Social St-André, Incorporated; Compagnie Roblac Company, Ltd.; Darabaner Trading Co., Ltd.; David Field's, Incorporated; Dornmar Mining Co., Ltd.; Guillet Gold Mines, Ltd.; La Cie des Pavages St-Régis, Ltée; St. Regis Paving Co., Ltd.; Ladies Bikur Cholim Society; Laurier Exploration Co., Ltd.; Le Club Laliberté; Léo Gendreau, Ltée; Lindy's, Ltd; Marché Ste-Thérèse, Ltée; Pekar-Constant Manufacturing Co.; Rubens Photogravure, Ltée; St. Basile Paper Co., Inc.; Théâtre Frontenac, Limited; The Colony Club; The Kandahar Club, Incorporated.

## LES EXPEDITIONS MONDIALES DE BLE

Les expéditions mondiales de blé durant les quarante semaines de la campagne sont de 482,000,000 la période correspondante de la campagne précédente. Les expéditions de l'Amérique du Nord s'élèvent à 169,000,000 de boisseaux, contre 164,000,000 et celles de l'Argentine s'établissent à 147,000,000 de boisseaux, contre 59,000,000.

## POTINS

On ne prévoit rien de bien sensationnel à Wall Street d'ici la mi-été.

L'industrie et les affaires canadiennes surveillent d'un oeil attentif la discussion à la conférence impériale de Londres. La signature de certaines ententes commerciales pourrait jouer un grand rôle sur la marche des titres.

Certains financiers anglais actuellement dans la métropole sont d'opinion que la réorganisation d'Abitibi n'est pas une chose aussi pressante qu'on le croit.

General Motors Corporation rapporte des profits nets de \$44,814,166 pour le premier trimestre de l'année 1937, comparativement à \$52,464,174 pour la même période l'an dernier.

Si l'on en croit les statistiques, l'activité commerciale et industrielle s'est fort améliorée en Grande-Bretagne au cours du mois d'avril.

Le gouvernement brésilien a consenti un emprunt de \$30,000,000 à son département du café, dans le but d'obtenir le contrôle mondial des prix du café.

E. I. du Pont de Nemours and Company projette d'émettre une nouvelle série d'actions privilégiées.

## LES RUMEURS

L'homme est ainsi fait que, parfois, il se fiera à une rumeur sans même se demander si elle peut reposer sur des faits palpables. C'est précisément de cette façon qu'il agit quand il s'adonne à la spéculation et qu'il se base sur des probabilités ou improbabilités. Dans des cas de cette nature, la Bourse réagit à l'encontre des principales tendances des affaires et de la monnaie, mais de telles fluctuations n'ont jamais longue durée.

(Coming Events)

## Mme veuve Henri Brosseau...

(Suite de la page 7)

hors", dit le témoin) lors du décès de M. Henri Brosseau, le 15 janvier 1937, était resté au service de la veuve. Elle explique que le 21 mars, un dimanche, elle se rendit à l'église de St-Hubert, puis de là, vers 9 heures et demie du matin à la Petite Chapelle, conduite en voiture par Choquette. Elle rencontra à la chapelle ses parents avec lesquels elle alla passer la journée et la matinée du lendemain. Elle rentra chez sa soeur Mme Brosseau le lundi à 1 heure et demie de l'après-midi, environ. Elle ne trouva à la maison que ses belles-soeurs et M. Sauriol; le corps de Mme Brosseau était déjà rendu à la morgue.

Le témoin fait une description très complète de la maison, en bas, c'était une grande cuisine avec en arrière une chambre occupée par Mme Brosseau.

Trois enfants couchaient dans un autre lit, en haut et parfois quand le témoin était absent, la petite fille de 2 ans couchait avec sa mère. D'habitude le témoin couchait avec sa soeur. Comme on lui montra les courroies, le témoin les reconnaît comme appartenant à Choquette qui attachait ses bas avec. Le témoin ajoute qu'à son retour, elle trouva beaucoup de désordre dans la maison, des statuets qui étaient sur un bureau dans la chambre étaient tombées à terre, du linge d'enfant qui était dans un petit meuble au pied du lit était aussi éparpillé à terre. Elle reconnaît aussi deux bourses appartenant à la victime. Dans une bourse noire il y avait environ \$5 sur lesquels le témoin paya deux jours avant une somme de \$3, environ pour sa soeur. Il y avait, le 22 mars \$283, dans la sacoche brune. Cette somme comprenait celle de \$150, provenant de la vente faite par Mme Brosseau à un M. Lamarre. Le témoin atteste que Madame Brosseau se couchait vers 8 heures le soir et se levait à 6 heures du matin. Enfin elle ajoute que Choquette assista au paiement fait par M. Lamarre à sa patronne.

Le Dr J.-M. Roussel, médecin légiste, vient corroborer les déclarations du Dr Fontaine.

M. Louis Lamarre, de Chambly vient aussi confirmer les déclarations de Mlle Cléria Duluth en ce qui concerne son paiement et la présence de Choquette lors de l'encaissement par Mme Brosseau.

M. et Mme Gaston Payette, beau-frère et belle-soeur de Mme Brosseau se rendirent chez celle-ci le dimanche après-midi, vers six heures et demie et lui achetèrent du lait. Choquette était présent et était en habits de travail. Mme Brosseau avait pris son repas.

## LE DR CHEVRIER

Le Dr Chevrier, de St-Lambert, est le médecin qui fut appelé par un coup de téléphone, lors de la découverte du crime. Il se rendit sur place vers 10 heures du matin, le lundi. Il pénétra le premier, (à sa connaissance), dans la chambre. Le corps reposait sur le lit couché sur le côté, face au mur, la tête enfoncée dans les oreillers. Les couvertures recouvraient la victime jusqu'à la ceinture. Du sang s'épandait sur l'oreiller. Le docteur constata que le blanc des yeux était injecté, un liquide sanguinolent sortait du nez et de la bouche et un sillon bleuâtre se voyait sur l'avant du cou. Le corps était froid mais non glacé. La rigidité cadavérique n'était pas complète indiquant que la mort ne devait pas remonter à plus de 6 ou 7 heures.

Enfin M. Sauriol était présent mais n'entra dans la chambre qu'avec le docteur.

## M. LEOPOLD SAURIOL

M. Léopold Sauriol, garagiste à St-Hubert, découvrit le crime. Il venait chercher du lait. Il trouva les enfants levés. L'ainé mangeait, les autres étaient près du poêle qui était éteint. L'ainé questionné dit: "Maman est morte". Le témoin frappa à la porte, ne reçut pas de réponse. Il fit appeler le docteur. Il entra dans la chambre avec le docteur, toucha avec sa main le dos de la victime et le trouva moine froid que sa main. Le lit de Choquette n'avait pas été défait.

A ce moment l'avocat de la Couronne demande à la Cour d'accueillir une motion tendant à changer la date du crime portée à l'acte d'accusation, car il y a une erreur matérielle. Il demande que la date du 23 mars soit remplacée par celle du 21 ou 22 mars. La défense s'oppose et la Cour accorde la motion.

## M. HUBERT GUERTIN

M. Hubert Guertin, chauffeur de taxi, appelé par un M. Lapointe d'un poste d'essence, va conduire Choquette à Marieville. Ils partent vers 1 heure et demie dans la nuit du 21 au 22. En passant devant la maison Brosseau, Choquette dit qu'il ne travaillait plus. Le chauffeur demandant: "As-tu prévenu ta patronne?" il répond: "Laisse-la faire". Il n'y avait pas de lumière. Il déposa Choquette près d'un garage à Marieville et reçut \$6, pour sa course.

Moïse Lamoureux invité par Guertin à l'accompagner confirma la déclaration de celui-ci mais il fait une déclaration qui produit quelque sensation quand il ajoute: "Lorsqu'on est repassé devant la maison de Mme Brosseau, il y avait de la lumière". Il était alors environ 2 h. 35.

Robert Normandeau, gérant d'hôtel à Chambly Canton, vit le 23 à l'hôtel Balmoral l'accusé qui lui demanda, vers midi, l'heure de l'autobus. Il ne le revit pas.

L'audience est levée et l'affaire ajournée à aujourd'hui.

## Assemblée à Longueuil

L'installation des officiers de l'Association Ouvrière de Longueuil, qui devait avoir lieu le 5 mai dernier, aura lieu mercredi prochain, le 19 courant, à 8 h. 15 p.m. à l'hôtel de ville. En cette occasion, le bureau de direction a invité deux conférenciers distingués qui traiteront des questions intéressantes au plus haut point la population en général et la classe ouvrière en particulier. Un chef ouvrier en vue de la métropole a été prié de traiter de questions ouvrières. Un autre orateur saura aussi éveiller l'attention des auditeurs. On fera un résumé des activités depuis sa réorganisation et un tableau des projets que l'Association a l'intention de réaliser, sera aussi tracé.

## Succursale Courcellette

Une assemblée générale des Vétérans de la Grande Guerre, succursale Courcellette 67, Légion Canadienne, a lieu ce soir mardi, le 18 mai, à 8 h. p. m., au no 7490A, rue St-Hubert. Tous les membres sont priés d'être présents.

## LES JEUNES ET LA FETE DE DOLLARD

Plus encore que par les années passées la manifestation traditionnelle en l'honneur de Dollard des Ormeaux sera, le 24 mai prochain, la fête de la jeunesse. L'A.C.J.C. désire imprimer à cette fête patriotique une caractéristique éminemment jeune; aussi, les jeunes tiendront-ils un rôle prépondérant dans les cérémonies qui se dérouleront au terrain de jeux du Parc Lafontaine.

La manifestation sera sous la présidence de Mgr Chaumont, directeur de l'action catholique dans le diocèse. Au cours de l'après-midi de jeunes orateurs rappelleront le fait d'armes de Dollard; d'autres exalteront son patriotisme chrétien et en exposeront les leçons pratiques.

Du terrain de jeu les corps de cadets paraderont jusqu'au monument Dollard où ils rendront hommage au héros du Long Sault. Les corps de clairons exécuteront la partie musicale de la journée.

A leur arrivée au Parc Lafontaine les corps de cadets se placeront dans l'ordre du défilé sur la rue Duployé, prolongement dans le pare des rues Marquette et Champplain. Après la cérémonie le défilé conduit par les mouvements spécialisés de l'A.C.J.C., notamment la J.I.C., la J.O.C., la J.E.C., se dirigera vers la rue Sherbrooke qu'il suivra jusqu'à la rue du Parc Lafontaine; la parade se continuera par la rue Rachel et le chemin longeant le monument près duquel une garde d'honneur sera postée.

## Opinions de New-York

**ABBOTT, PROCTOR AND PAINE.** — Nous sommes d'avis que le marché demeurera encore pour une bonne période de temps paisible et irrégulier.

**LAIDLAW AND CO.** — Nous croyons toujours que la politique intérieure du pays jouera un rôle prépondérant dans la marche future des titres.

## MARCHE DE CALGARY

Cours fournis par BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL 477, rue St-François-Xavier	
	Offre Dem.
Advance	10
Admiral	05
Alberta Pacific	32 1/2
Anacosta	16 1/2
Associated Oil	08
Baltac	05
Banner	10
Benton	04
British Dominion	21
Calgary & Edmonton	230 235
Calmont	56
Commonwealth	26
Dalhousie	30
Davies Petroleum	28
Devenish	06
East Crest	15
Foothill	115
Foundation	25
Freehold	08 1/2
Graystone	05 1/2
Hargal	17
Highwood Sarcee	18 1/2
Home Oil	165
Hunter Valley	50
Hyo	07
Hunter Valley Warr.	16
Imperial Oils	21 1/2
Lethbridge	07
Madison	08 1/2
Mar Jon	18
McDougall Segur	18 1/2
Mercury	26
Merland	12
Mid West	07 1/2
Mill City	18
Model	46
Monarch	24 1/2
New Valley	20
Norden	14
Okalta common	133 135
Ranchmen's	40
Rand	04
Reward	06 1/2
Ritchfield	14
Royalite	36.00
Sagehine	03 1/2
South West Petroleum	53
Turner Valley	10
United Oils	22 1/2
Vulcan	1.18
Walt Valley	20
Wellington	05
Waymarn	12



Le Dr Hugo Eckener, constructeur du dirigeable "Hindenburg", photographié à son arrivée à New-York, ces jours derniers. Le Dr Eckener s'est immédiatement rendu à Lakehurst pour participer à l'enquête ouverte sur la tragédie qui coûta la vie à une trentaine de personnes.

# LA PAGE OUVRIERE

## Cette loi relative au salaire des ouvriers

(Suite)

1) Prélever de l'employeur professionnel seul ou de l'employeur professionnel et du salarié, les sommes nécessaires à l'application du décret; tel prélèvement devant se faire dans les conditions suivantes:

1° La méthode et le taux de prélèvement et l'estimé des recettes et des dépenses doivent être approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil;

2° Ce dernier peut, en tout temps, révoquer cette approbation et mettre fin au prélèvement;

3° Le prélèvement ne doit jamais excéder une demi et un pour cent de la rémunération du salarié, et une demi de un pour cent de la liste de paie de l'employeur professionnel;

4° S'il s'agit de l'artisan, le prélèvement est basé sur le salaire établi pour le salarié le moins rémunéré;

5) Exiger la perception par l'employeur professionnel du prélèvement imposé au salarié à même le salaire qu'il est tenu de payer à ce dernier;

6) Créer un bureau d'examineur chargé de déterminer la qualification du salarié;

7) Accorder, d'après la preuve jugée suffisante, à tout salarié d'aptitudes physiques ou mentales restreintes, un certificat l'autorisant à travailler à des conditions autres que celles prévues par le décret;

8) Le refus du comité est sujet à l'appel au ministre dont la décision est finale;

9) Réclamer de tout employeur et de tout salarié qui violent les dispositions d'un décret relatives au salaire un montant équivalent à vingt pour cent de la différence entre le salaire rendu obligatoire et celui effectivement payé.

Ce montant doit être accordé à titre de dommages-intérêts liquidés;

10) Nonobstant toute loi à ce contraire, exercer, pour le bénéfice du salarié, les actions qui naissent en sa faveur du décret, sans avoir à justifier d'une cession de créance par l'intéressé et malgré toute renonciation expresse ou implicite de ce dernier.

Les recours de plusieurs salariés contre un même employeur peuvent être cumulés dans une seule demande.

L'employeur poursuivi par le comité ne peut faire valoir aucun moyen par voie de demande reconventionnelle.

Le montant réclamé à titre de dommages-intérêts liquidés peut être ajouté au montant de la demande.

La demande est réputée matière sommaire et instruite comme telle.

21. Le comité doit transmettre au ministre un rapport trimestriel, certifié par un comptable public résidant dans la province de Québec, de toutes sommes perçues et de leur emploi.

22. Le comité doit entendre et considérer toute plainte d'un employeur ou d'un salarié relative à l'application du décret et consignée par écrit.

23. Après qu'un décret cesse d'être en vigueur sans avoir été remplacé, le comité continue d'exister et conserve ses pouvoirs pour l'accomplissement des objets pour lesquels il a été formé.

24. A l'extinction du comité, ses biens sont remis au ministre qui peut les affecter à une oeuvre similaire désignée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

### QUALIFICATION DES SALARIÉS ET EXERCICE DES RECLAMATIONS

25. Il est loisible au comité de décider par règlement que dans toute municipalité de plus de cinq mille âmes suivant le dernier recensement du Canada, un certificat de qualification est obligatoire pour les salariés du métier, de l'industrie, du commerce ou de la profession visée par le décret.

26. Ce règlement est assujéti aux dispositions de l'article 19 et entre en vigueur à compter de sa publication dans la "Gazette Officielle de Québec."

27. Le certificat de qualification est émis par le bureau des examinateurs.

28. Il est loisible au bureau de prélever, à titre d'honoraires, une somme n'excédant pas deux dollars pour l'examen d'un ouvrier qualifié, et n'excédant pas un dollar pour l'examen d'un apprenti. Ces honoraires sont payables au comité.

29. Le certificat émis en faveur d'un apprenti est valable pour la durée de son apprentissage, et celui émis en faveur d'un ouvrier qualifié est permanent et n'a pas besoin d'être renouvelé.

Il détermine la qualification, sauf la cas prévu au paragraphe "i)" de l'article 20 de la présente loi.

30. Nonobstant les dispositions de l'article 27, il est loisible au comité sur approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, de permettre à une association de salariés d'émettre des certificats de qualification en faveur de ses membres, si cette association leur fait subir un examen.

31. Si le comité refuse à une association le privilège qu'elle sollicite en vertu des dispositions de l'article précédent, il y a appel au lieutenant-gouverneur en conseil dont la décision est finale.

32. L'association ainsi autorisée doit adresser au comité un rapport mensuel mentionnant les noms, prénoms et résidences des membres auxquels elle a accordé un certificat de qualification.

33. En cas de différend entre un employeur et un salarié relativement à l'examen, il y a appel au comité et ensuite au ministre dont la décision est finale.

34. Dans les municipalités où le certificat de qualification est obligatoire, aucun employeur ne peut utiliser les services d'un salarié assujéti au décret qui n'a pas obtenu un certificat, et tel ouvrier ne peut, sans ce certificat, exercer son métier, industrie, commerce ou profession, ni se prévaloir d'un recours prévu par la présente loi ou par le décret, mais tout recours de droit commun lui est réservé.

35. Dans les municipalités où le certificat de qualification n'est pas obligatoire, le salarié a droit d'intenter toute action civile en établissant, par sa déclaration sous serment, qu'il est, d'après la coutume du métier, de l'industrie, du commerce ou de la profession, un ouvrier qualifié ou en stage d'apprentissage.

36. Pour les fins du présent article, la durée maximum de l'apprentissage est de quatre ans.

37. La déclaration est produite avec le fiat.

38. Les dispositions des articles 25 à 36 ne s'appliquent pas:

a) aux manoeuvres ou ouvriers non spécialisés; ni

b) aux salariés munis d'une licence en vertu d'une loi de la Législature ou du Parlement du Canada, lesquels salariés ne sont pas tenus d'avoir un certificat de qualification ou de produire une déclaration sous serment.

39. L'action résultant du décret se prescrit par six mois.

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET PÉNALITÉS

40. La présente loi ne s'applique pas:

a) à l'agriculture;

b) à l'aveugle;

c) à toute compagnie de chemin de fer en autant qu'elle est assujéti à la juridiction du Parlement du Canada.

41. Quiconque empêche, directement ou indirectement, un salarié de faire partie d'une association, commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, d'une amende n'excédant pas vingt-cinq dollars et des frais, pour la première offense, et d'une amende de pas moins de vingt-cinq dollars, mais n'excédant pas cinquante dollars et des frais, pour la deuxième offense ou pour toute offense subséquente.

42. La poursuite peut être intentée par le ministre, le comité ou toute personne munie d'une autorisation écrite du procureur général.

43. Tout employeur qui, sans raison valable, dont la preuve lui incombe, congédie un salarié à l'occasion d'une plainte relative à une convention, à un décret, à un règlement ou à une infraction aux dispositions de la présente loi, ou à l'occasion d'un témoignage dans une poursuite ou enquête prévue par icelle, commet un acte illégal et est passible d'une amende n'excédant pas vingt-cinq dollars et des frais, pour la première offense et d'une amende de pas moins de vingt-cinq dollars mais n'excédant pas cinquante dollars et des frais, pour la deuxième offense ou pour toute offense subséquente.

44. Tout employeur qui refuse ou néglige de remplir les devoirs de sa charge commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, d'une amende n'excédant pas vingt-cinq dollars et des frais, pour la première offense, et d'une amende de pas moins de vingt-cinq dollars, mais n'excédant pas cinquante dollars et des frais, pour la deuxième offense ou pour toute offense subséquente.

45. Tout employeur professionnel qui ne tient pas le registre rendu obligatoire conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 20, ou qui refuse de permettre l'examen de ce registre ou de la liste de paie, commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, d'une amende n'excédant pas vingt-cinq dollars et des frais, pour la première offense, et d'une amende de pas moins de vingt-cinq dollars, mais n'excédant pas cinquante dollars et des frais, pour la deuxième offense ou pour toute offense subséquente.

46. Tout employeur qui refuse ou néglige de remplir les devoirs de sa charge commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, d'une amende n'excédant pas vingt-cinq dollars et des frais, pour la première offense, et d'une amende de pas moins de vingt-cinq dollars, mais n'excédant pas cinquante dollars et des frais, pour la deuxième offense ou pour toute offense subséquente.

47. Tout employeur qui refuse ou néglige de remplir les devoirs de sa charge commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, d'une amende n'excédant pas vingt-cinq dollars et des frais, pour la première offense, et d'une amende de pas moins de vingt-cinq dollars, mais n'excédant pas cinquante dollars et des frais, pour la deuxième offense ou pour toute offense subséquente.

48. Quiconque, au moyen d'avantages ayant une valeur pécuniaire, accorde ou accepte une remise en réduction du salaire rendu obligatoire, ou participe à une semblable remise, commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, d'une amende de pas moins de dix dollars mais n'excédant pas vingt-cinq dollars et des frais, pour la première offense, et d'une amende de cinquante dollars et des frais pour la deuxième offense ou pour toute offense subséquente.

49. Quiconque viole un décret, un règlement rendu obligatoire ou une disposition de la présente loi, dans les cas non prévus aux articles précédents, commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, d'une amende n'excédant pas dix dollars et des frais.

50. Toute poursuite, sauf celle prévue à l'article 40, en recouvrement d'une amende doit être intentée par le comité.

51. L'amende est recouvrable avec les frais par voie sommaire, soit devant la Cour supérieure ou la Cour de circuit ou tout autre tribunal compétent, suivant le chiffre de la condamnation demandée. L'action doit être prise, sous peine de déchéance, dans un délai de six mois à compter de l'infraction.

52. Dans une action civile ou pénale intentée en vertu de la présente loi, tous décrets rendant obligatoire une convention collective, décrets de modification ou d'abrogation, règlements, avis et toutes dispositions sont authentiques et font preuve de leur contenu s'ils ont été publiés dans la "Gazette Officielle de Québec," à laquelle il suffit de référer, et dont la cour, d'office, est tenue de prendre connaissance.

53. Le décret, en autant qu'il est à l'avantage du salarié, a préséance sur toute ordonnance rendue conformément aux dispositions de la Loi du salaire minimum des femmes (Statuts refondus, 1925, chapitre 100) et de ses amendements.

54. La loi 24 George V, chapitre 56, telle que modifiée par les lois 25-26 George V, chapitre 64 et 1 Edouard VIII, (2e session), chapitre 24, est abrogée.

55. La présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction.

### LA CONSTRUCTION

Une importante assemblée du conseil de construction des Syndicats Catholiques, aura lieu, ce soir, le 18 mai, à 8 heures, dans l'édifice des Syndicats Catholiques, 1231 est, rue DeMontigny.

Le rapport est chargé et tous les membres devraient se faire un devoir d'y assister afin de discuter les différentes questions qui seront soumises à l'assemblée. Le président donnera un rapport de ses activités depuis la dernière assemblée. Il est donc important que tous viennent à cette assemblée.

conviction sommaire, d'une amende de pas moins de deux cents dollars mais n'excédant pas cinq cents dollars et des frais, pour la première offense, et d'une amende de pas moins de cinq cents dollars mais n'excédant pas mille dollars et des frais, pour la deuxième offense ou pour toute offense subséquente.

A défaut de paiement immédiat de l'amende et des frais susmentionnés, il doit être condamné à l'emprisonnement pour une période d'au moins un mois mais n'excédant pas trois mois, pour la première offense, et pour une période de trois mois pour une seconde offense ou pour toute offense subséquente.

47. Tout employeur ou salarié qui viole le règlement rendant obligatoire le certificat de qualification commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, d'une amende n'excédant pas cinq dollars et pas moins de cinq dollars mais n'excédant pas vingt-cinq dollars et des frais, pour la deuxième offense ou pour toute offense subséquente.

48. Quiconque, au moyen d'avantages ayant une valeur pécuniaire, accorde ou accepte une remise en réduction du salaire rendu obligatoire, ou participe à une semblable remise, commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, d'une amende de pas moins de dix dollars mais n'excédant pas vingt-cinq dollars et des frais, pour la première offense, et d'une amende de cinquante dollars et des frais pour la deuxième offense ou pour toute offense subséquente.

49. Quiconque viole un décret, un règlement rendu obligatoire ou une disposition de la présente loi, dans les cas non prévus aux articles précédents, commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, d'une amende n'excédant pas dix dollars et des frais.

50. Toute poursuite, sauf celle prévue à l'article 40, en recouvrement d'une amende doit être intentée par le comité.

51. L'amende est recouvrable avec les frais par voie sommaire, soit devant la Cour supérieure ou la Cour de circuit ou tout autre tribunal compétent, suivant le chiffre de la condamnation demandée. L'action doit être prise, sous peine de déchéance, dans un délai de six mois à compter de l'infraction.

52. Dans une action civile ou pénale intentée en vertu de la présente loi, tous décrets rendant obligatoire une convention collective, décrets de modification ou d'abrogation, règlements, avis et toutes dispositions sont authentiques et font preuve de leur contenu s'ils ont été publiés dans la "Gazette Officielle de Québec," à laquelle il suffit de référer, et dont la cour, d'office, est tenue de prendre connaissance.

53. Le décret, en autant qu'il est à l'avantage du salarié, a préséance sur toute ordonnance rendue conformément aux dispositions de la Loi du salaire minimum des femmes (Statuts refondus, 1925, chapitre 100) et de ses amendements.

54. La loi 24 George V, chapitre 56, telle que modifiée par les lois 25-26 George V, chapitre 64 et 1 Edouard VIII, (2e session), chapitre 24, est abrogée.

55. La présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction.

### PENSEES

Les ouvriers Canadiens-français ne doivent jamais sacrifier leurs intérêts nationaux et religieux à des intérêts purement matériels et encore moins à une doctrine suspecte ou mauvaise.

— Les ouvrières, pour être respectées de leurs patrons et contre-maitres comme aussi de leurs compagnons de travail, ont le devoir de commencer par ne rien faire qui pourrait nuire à leur bonne réputation.

— C'est la conviction qu'il faut d'abord mettre au coeur des ouvriers et ouvrières non organisés.

## Un différend provoque une enquête sérieuse à Hamilton

M. P. M. Draper, président et M. R. J. Tallon, secrétaires du Conseil des métiers et du travail du Canada, institueront une enquête sur la dispute qui a divisé le Conseil des métiers et du travail d'Hamilton, Ontario.

La mésentente est survenue au sujet de la formation du comité pour l'organisation industrielle (C.I.O.) en opposition à la Fédération américaine du travail. M. Ernest Ingles, secrétaire de l'Union des travailleurs sur les routes, formée de représentants d'unions internationales, au Canada, a fait cette déclaration.

La dispute a atteint un point culminant, il y a une semaine, lors-

que M. John Noble, organisateur de la Fédération américaine du travail pour l'Ontario, a révisé la Charte du Conseil d'Hamilton, agissant sur les instructions de M. William Green, président de la Fédération. M. Green a pris cette mesure, a-t-il été déclaré, à la suite des renseignements qu'il a obtenus des présidents des diverses unions internationales. Une déclaration du Conseil d'Hamilton a été étudiée à la réunion d'hier. Dans cette déclaration, des partisans de la Fédération prétendent que des délégués de la C.I.O., n'ayant pas payé leurs contributions au Conseil d'Hamilton ou à la Fédération ont été admis au sein du Conseil.

### UNE CAMPAGNE DANS LA ROBE DE COTON

Les organisateurs de l'Union internationale de la confection pour dames viennent de commencer une campagne de propagande et de recrutement dans l'industrie de la robe de coton.

Cette campagne sera poussée avec tout l'entrain nécessaire. Un bureau a été ouvert à 76 rue Mont-Royal-est, où les ouvrières pourront obtenir tous les renseignements qu'elles désirent sur cette campagne et le but à atteindre et sur les avantages qu'il y a pour elles de répondre aux invitations qui leur seront faites. Nous reviendrons sur le sujet.

### UNE ASSEMBLEE

L'Union internationale des barbiers, local 455 aura son assemblée régulière, ce soir, au Monument National, sous la présidence de M. Roy. Tous les membres devraient se faire un devoir de se rendre à cette assemblée afin d'aider les officiers dans la si lourde tâche qu'ils ont à remplir pour le bien général et l'avancement du local.

Il est plus que jamais nécessaire que tous les membres donnent et très généreusement, toute leur collaboration aux officiers.

### AUX BARBIERS

L'inspecteur en chef des établissements industriels et commerciaux, et des édifices publics de la province de Québec, M. A. Robert, avise les propriétaires de salons de coiffure et de beauté que l'arrêté ministériel 422, réglementant les heures de travail, dans ces établissements, ne leur donne pas le droit de faire travailler ou de travailler eux-mêmes après les heures réglementaires, qui sont de 9 h. du matin, à 7 h. du soir, les jours de semaine, et de 9 h. du matin à 9 h. du soir, le samedi, soit plus de 55 heures par semaine, même la veille des fêtes religieuses, publiques ou légales. "La loi, a déclaré l'inspecteur en chef, n'autorise aucune exception à cette règle."

### Employés de bureau

Jeudi soir, le 20 mai courant, à 8 h. précises dans l'édifice des Syndicats Catholiques, 1231 rue DeMontigny est, coin Beaudry, l'Association des Employés de Bureau Inc., tiendra son assemblée mensuelle.

Tous les intéressés sont cordialement invités.

### LE LOCAL N° 871

Le local 871 de la "Compressed Air Foundation and Tunnel Workers' Union, aura son assemblée régulière, ce soir, au Temple du Travail, à 7 h. 30. Les affaires qui doivent être discutées ainsi que certains rapports méritent la meilleure attention des membres qui doivent se faire un devoir d'être présents.

### UNE DECLARATION DE M. HENRY FORD

Pour répondre à l'United Automobile Workers' Union qui veut poursuivre une campagne de recrutement parmi ses 140,000 employés, Henry Ford a fait distribuer des petites cartes à tous ses ouvriers. Ces cartes contiennent l'opinion de Ford au sujet des unions ouvrières. Celles-ci, dit-il, travaillent contre les intérêts des ouvriers.

Ford déclare aussi qu'il n'est pas nécessaire pour ces ouvriers de payer tribut à des étrangers pour avoir le privilège de travailler chez lui et qu'il a toujours donné de meilleures conditions de travail qu'un étranger n'a jamais pu obtenir. Il ne faut pas se faire d'illusions; dans le capital comme dans le travail, c'est un petit groupe qui contrôle de New-York, les prix, les dividendes et les salaires. Le monopole des emplois est aussi mauvais que celui du pain.

### UNE CONVENTION

Le Conseil Provincial des Unions internationales des moulins de papier s'occupe beaucoup ce temps-ci à préparer la convention qui aura lieu dans notre ville les 29 et 30 mai. Les officiers du Conseil tiens à faire un véritable succès de cette convention qui groupera aux Trois-Rivières plus de 500 délégués des différents moulins de la province de Québec.

Patrons et ouvriers s'uniront lors de cette convention pour discuter différents problèmes susceptibles de protéger les intérêts de la main-d'oeuvre et des employeurs. Le comité d'organisation travaille activement à faire les derniers préparatifs au programme très chargé de cette convention qui se tiendra au Château de Blois.

### AVIS IMPORTANT

Le bureau des examinateurs des peintres sera ouvert chaque mercredi soir, au Monument National, chambre 14 comme aussi chaque vendredi soir. Les peintres feraient bien de prendre bonne note de cet avis. Il faut que les peintres se tiennent pour avertis que la carte de compétence est obligatoire et pour tous les ouvriers qui exercent le métier de peintre.

### CONVOICATIONS

#### CE SOIR

Internationaux: Union internationale des briqueteurs et maçons, au Temple du Travail. Union internationale des barbiers, local 455. Union internationale des modeleurs, au Monument National.

Catholiques: Conseil de construction, à 1231 rue DeMontigny-est.

MANUEL DE L'INVENTEUR  
GRATIS  
SUR DEMANDE  
ALBERT FOURNIER  
934 ST-CATHERINE ET MONTREAL

# LE DOMAINE SPORTIF

## Great Union semble être le meilleur deux-ans à N.-Y.

### Ce rejeton de Sir Gallahad III ira prendre part au Old Colony à Narragansett, puis il reviendra à New-York pour le Stallion

NEW-YORK, 17. — Great Union, un des meilleurs poulains de deux ans, qui ait encore fait son apparition au Long Island, cette année, se rendra à Narragansett pour prendre part à la bourse Old Colony, qui sera disputée à cet endroit en fin de semaine.

Le rejeton de Sir Gallahad III et My Flag pour lequel, Mme T. J. Lewis a versé \$9,200 comme "yearling" en août dernier à Saratoga Springs, semble le choix logique dans cette épreuve. Après celle-ci, il reviendra à Belmont Park pour participer au National Stallion, la plus importante des épreuves pour la jeune division à la piste locale, et qui sera une des attractions au programme du 5 juin, qui comprend aussi la bourse Belmont.

Ce protégé de Tommy Grimes a remporté deux de ses trois derniers départs, tous à Jamaica. Sa dernière victoire n'a pas été aussi impressionnante, mais jusqu'à ce qu'on trouve un meilleur poulain, il doit être placé en premier lieu.

L'impression générale est cependant qu'aucun des poulains qui ont concouru à Long Island ne peut tenir devant la pouliche de Jock Whitney, gagnante du Youthful et du Rosedale, qui n'est inscrite à aucune épreuve importante à Belmont. La sixième course à Belmont, samedi dernier, a marqué les débuts de plusieurs poulains qui étaient fort bien considérés par les chronométreurs, tout particulièrement Traffic Light à l'établissement Brookmeade et The Chief à Sonny Whitney. Ce dernier n'est inscrit à aucune épreuve importante avant la réunion de Saratoga, mais The Chief est un candidat au National Stallion.

Labrot tiendra une vente à l'ancien, à Belmont Park, le 22, journée du Withers. Alfred Gwynne Vanderbilt, qui possède maintenant un des établissements d'élevage le plus importants du Maryland a envoyé un groupe des nombreux pur-sang de l'établissement Sagamore à Long Island.

Ce groupe a, à sa tête, Good Gamble et le rapide trois ans, Air-flame. Dans la division des deux ans, il a Balking, qui, l'hiver dernier, égala le record du monde pour les trois furlongs, de 33 secondes, sur la Côte du Pacifique.

Clodion, appartenant à Doc Carter, qui se blessa dans le Derby du Kentucky, a commencé à marcher à Belmont Park. Ce poulain se remet rapidement de ses blessures et sera remis à l'entraînement sous peu.

### Entrées de Narragansett

(Premier départ à 2 h. 15)

PARI DOUBLE: 1ère et 2ème courses

**PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer**  
3 ans et plus. — 6 furlongs.  
Good Dame . . . 109/Consistent . . . 104  
Real Jam . . . 114/Black Nick . . . 105  
Housewarmer . . . 107/Romney Royal . . . 102  
Merry Kin . . . 107/Royal Bird . . . 116  
Blakeen . . . 106/Torcheen . . . 111

**DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer**  
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.  
Pretty Russell . . . 106/Cumberlind . . . 111  
Carnoustie . . . 101/Adamite . . . 114  
Transit Lady . . . 109/Bruce Dale . . . 109  
Bouncing Count . . . 114/Landscape . . . 103  
Sainted . . . 109/Union . . . 111  
White Bread . . . 111/Larrigan . . . 111

**TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer**  
3 ans et plus. — 6 furlongs.  
San Rafael . . . 117/Dixie Flapper . . . 112  
Hasty Hanna . . . 112/Little Swede . . . 110  
Black Timber . . . 105/Bank Holiday . . . 117  
Candar . . . 110/Frascati . . . 110  
Midnight Flyer . . . 112/Winter Sport . . . 117  
Douglass F. . . 117/Grand Anna . . . 105

**QUATRIEME COURSE \$1,100 A réclamer**  
3 ans et plus. — 6 furlongs.  
Molsson . . . 110/Viajero . . . 97  
Baby Sweep . . . 109/High Pool . . . 114  
Edie Way . . . 106/Ladfield . . . 114  
Onrush . . . 109/Count Dean . . . 111  
All Forlorn . . . 107/Buster Boy . . . 114

**CINQUIEME COURSE \$1,100 The Greenwich**  
2 ans. — 4 furlongs.  
a-My Lawyer . . . 113/Memory Chair . . . 106  
Standard Time . . . 106/Retlaw . . . 106  
a-Wicked Time . . . 113/Don Lopez . . . 103  
Cape Race . . . 106/Blue Grotto . . . 103  
String Along . . . 103  
a-Entrée Dixiana.

**SIXIEME COURSE \$1,200 The Hartford**  
3 ans. — 1-1-16 mille.  
a-Good Catch . . . 111/Gallant Eagle . . . 106  
Donald Duck . . . 106/Bright Land . . . 106  
Brown Prodigy . . . 108/Natty Boy . . . 106  
a-Sweepnet . . . 111/Pharloch . . . 106  
a-Entrée Dixiana.

**SEPTIEME COURSE \$1,100 A réclamer**  
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.  
Royal Tread . . . 114/Building Trades . . . 110  
Earliest Way . . . 109/Peerless Pal . . . 111  
One Chance . . . 119/Bahamas . . . 109  
Stm Michael . . . 114/Maestrom . . . 104  
Sattrapl . . . 114/Koterito . . . 114  
Hunterdon . . . 111/Chance King . . . 111

**HUITIEME COURSE \$1,000 A réclamer**  
3 ans et plus. — 1-1-8 mille.  
Wiley B. Bryan . . . 111/Sir Reg . . . 108  
Prince Pompey . . . 116/Yankee Skipper . . . 111  
Palatine . . . 114/Ukraine . . . 111  
Tighress . . . 98/My Boss . . . 114  
Metalist . . . 114/Anhelation . . . 114

**NEUVIEME COURSE \$1,000 A réclamer**  
3 ans. — 1-1-16 mille. (Sub.)  
Harry's Dream . . . 100/Zor . . . 105  
Gold Spray . . . 105/Sorceress . . . 110  
Starwick . . . 105/Myron . . . 107  
Lateral Pass . . . 110/Playline . . . 108  
Polly Hastings . . . 108

Temps clair. Piste rapide.

### Entrées Churchill Downs

(Premier départ à 4 h.)

PARI DOUBLE: 1ère et 3ème courses

**PREMIERE COURSE \$700 A réclamer**  
Novices de 3 ans et plus. — 6 furlongs.  
Blond Reel . . . 107/Five Sisters . . . 107  
The Mayor . . . 109/Epique . . . 118  
More Rinklets . . . 104/Dark Chick . . . 100  
Pats Daughter . . . 104/Queen Regnant . . . 102  
Theodore A. . . 109/Belle Fiesta . . . 102  
Nogalo . . . 104/Mike Whalen . . . 104  
Thistle Red . . . 109/Mama Lulu . . . 104  
Crack Boy . . . 109/Arianna . . . 104  
Vertner . . . 109/Belnsack . . . 109

**DEUXIEME COURSE \$700 A réclamer**  
3 ans et plus. — 6 1/2 furlongs.  
Polywhisk . . . 111/Sky Cloud . . . 105  
Miss Adams . . . 95/Miss Wise . . . 108  
Precursor . . . 113/Kharfair . . . 105  
Bright Don . . . 108/Robert S. . . 113  
Jooney B. . . 103/Captain Henry . . . 116  
Thistle Reas . . . 108/Minster . . . 103  
Marie Jean . . . 106/Ada W. . . 100  
Busy Girl . . . 95

**TROISIEME COURSE \$700 A réclamer**  
Novices de 3 ans et plus. — 6 furlongs.  
So Good . . . 110/Miss Tranquil . . . 104  
Tucela . . . 110/Marrico . . . 112  
Alerky . . . 104/Nancy R. . . 102  
Ballah . . . 109/Ripple Along . . . 108  
Bay Boy . . . 109/Blazing Sun . . . 109  
Derby Dusk . . . 104/School Mom . . . 107  
Guinea Law . . . 107/Kingsland . . . 118  
Donna Carla . . . 104/Charmed Circle . . . 104  
Witch Wings . . . 113

**QUATRIEME COURSE \$700 Chevaux de 2 ans. — 5 furlongs.**  
Betty Allene . . . 109/Joe Schenk . . . 112  
Liberty Scout . . . 115/a-Lassator . . . 115  
Stormy Sea . . . 115/a-Roy T. . . 115  
Noticing . . . 112  
a-Entrée Valdina Farm.

**CINQUIEME COURSE \$700 A réclamer**  
3 ans et plus. — 6 furlongs.  
Conrad Mann . . . 100/Night Bandit . . . 102  
Black Buddy . . . 112/Gray Jack . . . 110  
Tenace . . . 107/Board Trade . . . 112

**SIXIEME COURSE \$1,000 Handicap Castwood**  
3 ans et plus. — 1 mille.  
b-Eagle Pass . . . 101/Dnieper . . . 110  
b-Valted . . . 98/a-Prof. Paul . . . 108  
a-Cristate . . . 105/Spanish Babe . . . 105  
Whipowill . . . 103  
a-Entrée Mme J. Chesney.  
b-Entrée Valdina Farm.

**SEPTIEME COURSE \$800 A réclamer**  
4 ans et plus. — 1-1-16 mille.  
Vitamin B. . . 110/Gillie . . . 105  
Be Big . . . 99/Boy Valet . . . 110  
King Carl . . . 105/Cross Ruff . . . 105  
Lame Duck . . . 110/Maple Ricca . . . 110  
Just Frank . . . 110/Seven Star . . . 105  
Some Boy . . . 110/Manhattan . . . 110

**HUITIEME COURSE \$700 A réclamer**  
3 ans. — 1-1-16 mille.  
Top Glide . . . 104/Gustavia . . . 99  
Red Raider . . . 104/Mt. Sard . . . 109  
Zelady . . . 99/Dev . . . 104  
City Limit . . . 100/Richard 3rd . . . 109  
Terra Cotta . . . 104/Nimble Pins . . . 104  
Tobacco Buyer . . . 109/Georgia Meaden . . . 104  
Imperial Polly . . . 99

Temps clair. Piste rapide.

### LES DOUBLES

A NARRAGANSETT — \$62.40.  
A AURORA — \$221.60.  
A CHURCHILL DOWNS — \$13.80

### Entrées d'Aurora

(Premier départ à 3 h. 15)

PARI DOUBLE: 2ème et 3ème courses

**PREMIERE COURSE \$600 A réclamer**  
3 ans et plus. — 6 furlongs.  
Cohort Laas . . . 107/Identical . . . 117  
Sugar Creek . . . 112/Chantesuta . . . 112  
Koley Bey . . . 112/Geraldine M. . . 107  
Dixie Fox . . . 107/Gleaming Ruth . . . 105  
Daria . . . 112/Sun Monk . . . 117  
Fast Roamer . . . 117

**DEUXIEME COURSE \$600 Novices de 3 ans et plus. — 6 furlongs.**  
Legsure . . . 104/Eastern Ruler . . . 116  
Allegory . . . 116/Rex Equinus . . . 116  
Mahmoud . . . 104/Sweep Boy . . . 109  
Jules Lazard . . . 109/a-Musketeer . . . 116  
Zephine . . . 111/Whata Question . . . 111  
Sunny Sethina . . . 104/a-Young Agnes . . . 104  
Mitz Kat . . . 104  
a-Entrée L. Beyda.

**TROISIEME COURSE \$600 A réclamer**  
4 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.  
Miss Palette . . . 102/Dark Rascal . . . 107  
Henrierva . . . 102/Ana X. . . 102  
Larry M. . . 107/Verna T. . . 102  
Monie Blue . . . 105/Paplay . . . 107  
Gan Lee . . . 107/Spickteen . . . 107  
Pumice Stone . . . 102/Saint d'Espoir . . . 105  
Grandma's Girl . . . 102/Dark Roamer . . . 110  
Gold Step . . . 110/Polypote . . . 105  
March Step . . . 110/Cannons Hoar . . . 110

**QUATRIEME COURSE \$600 A réclamer**  
3 ans et plus. — 6 furlongs.  
Bar Play . . . 117/Cain . . . 112  
Chiffally . . . 112/Campo . . . 110  
Naitso . . . 112/Authority . . . 112  
High Devine . . . 112/Evening Gown . . . 112  
Cassada . . . 112/Club Soda . . . 112

**CINQUIEME COURSE \$700 A réclamer**  
3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.  
Bahador . . . 115/Yes Polly . . . 105  
Huch Play . . . 110/Tiger Claw . . . 118  
Hymarque . . . 105/Pops Betty . . . 105

**SIXIEME COURSE \$700 A réclamer**  
3 ans et plus. — 6 furlongs.  
Color Bearer . . . 111/Bedight . . . 111  
Wild Play . . . 95/Walter Morton . . . 113  
Ottoman . . . 99/The Jurist . . . 115  
Baranca . . . 115

**SEPTIEME COURSE \$600 A réclamer**  
4 ans et plus. — 1-1-16 mille.  
Habanero . . . 113/Two Brooms . . . 110  
Trek . . . 110/Sun Caprice . . . 105  
White Legs . . . 105/Curb Bit . . . 108  
Brown Man . . . 105/Jeffrey . . . 110  
Hi Well . . . 105

**HUITIEME COURSE \$600 A réclamer**  
4 ans et plus. — 1-1-16 mille.  
Playaway . . . 110/Captain Red . . . 113  
Port O Play . . . 110/Photography . . . 108  
Aige W. . . 110/Annully . . . 105  
Flat Rock . . . 105/Bob Weidel . . . 110  
Jim Ned . . . 105/Parawick . . . 105

Temps clair. Piste rapide.

### Entrées de Belmont

(Premier départ à 2 h. 30)

**PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer**  
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.  
Blind Brook . . . 112/Spartan Lady . . . 115  
Grand Jester . . . 106/Chief Yeoman . . . 116  
Miss Dignity . . . 111/Black Witch . . . 101  
Glastonbury . . . 112

**DEUXIEME COURSE \$1,200 Steeplechase**  
4 ans et plus. — Environ 2 milles.  
Trajan Pass . . . 138/Bellman . . . 145  
Rideaway . . . 154/Good Chance . . . 142  
Sunny Thoughts . . . 150/St. Francis . . . 157  
Swimalong . . . 154/Loia Montez II . . . 142  
Blackcock . . . 149/Jungle Boy . . . 154

**TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer**  
Pouliches novices de 2 ans. — 4 1/2 furlongs.  
My Pauline . . . 108/Rich Cream . . . 112  
Mary Senate . . . 110/Ingenious . . . 108  
Weeper . . . 112/Jacqueline M. . . 112  
Never Cease . . . 108/a-Depend . . . 112  
Beginning . . . 108/Idolize . . . 108  
June Girl . . . 108/Diarissa . . . 110  
Long Wave . . . 108/b-Well Timed . . . 112  
a-Open Up . . . 103/b-Pie Palte . . . 108  
a-Entrée G. D. Widener.  
b-Entrée N. I. Asiel et Mr. Pembroke.

**QUATRIEME COURSE \$2,000 ajoutés**  
The Swift Stakes, 3 ans. — 7 furlongs.  
Mossawire . . . 114/Black Look . . . 112  
North Riding . . . 109/Court Scandal . . . 126  
Advocator . . . 114/Chicorodoro . . . 117  
a-Fencing . . . 119/Riparian . . . 112  
Knight Gallant . . . 112/Zostera . . . 114  
a-Sceneshifter . . . 112/Charing Cross . . . 112  
Orient Express . . . 112/Beau Parade . . . 112  
a-Entrée Maxwell Howard.

**CINQUIEME COURSE \$1,000 Conditions**  
3 ans. — 6 furlongs.  
Half Time . . . 117/Wam . . . 115  
a-Camisado . . . 115/Cardinals . . . 115  
Pitter . . . 113/Orient Express . . . 110  
Sceneshifter . . . 122/Bailwick . . . 110  
a-Danger Point . . . 115/Bonny Clabber . . . 105  
a-Entrée J. D. Morris.

**SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer**  
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.  
Velvet Mask . . . 107/Evening Hour . . . 112  
San Antiocha . . . 102/Zay . . . 111  
Sean Canach . . . 112

Temps clair. Piste rapide.

—George Earnshaw, ancien lanceur des majeurs, a signé un contrat dernièrement avec le Bush-Wick, club semi-professionnel de Brooklyn.

### EN ETUDIANT LE TABLEAU

[CHART]

**JOCKANA**—Toujours bien placé et constamment retenu à portée du premier, a continuellement forcé le pas et a fait preuve de beaucoup de vitesse durant la dernière poussée, pour se rapprocher rapidement du vainqueur et l'emporter par une tête. Inscrit à \$1,000.

**DENBIGH**—Toujours bien placé et continuellement à portée du premier a fait preuve de beaucoup de force et de courage durant toute la course et s'est avancé avec force à la fin pour se rapprocher rapidement du vainqueur et n'être battu que par une demi-longueur. Inscrit à \$2,000.

**PHOTOGRAPHY**—Lent à se mettre au travail, mais fortement secoué par son jockey dès le début, a pris les devants au premier quart, a amélioré rapidement sa position par la suite, mais bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur et fut battu par une demi-longueur. Inscrit à \$1,000.

**RED FLYER**—Toujours bien placé et retenu à portée des premiers au début de la course, a continuellement forcé le pas et a fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, bien que n'ayant pu rejoindre le vainqueur et avoir été battu par une tête. Inscrit à \$1,750.

**SILVER FLEET**—Lent à se mettre au travail, mais fortement secoué par son jockey dès le début de la course, fut retenu en arrière du premier par la suite, mais fit preuve de beaucoup de force et de courage à la fin, bien que n'ayant pu tenir devant la dernière charge du vainqueur et avoir été battu par un cou. Inscrit à \$1,050.

**WISE DUKE**—Toujours bien placé et continuellement tenu à portée du vainqueur, a amélioré rapidement sa position après la dernière courbe pour prendre momentanément les devants, mais bien qu'ayant tenu avec beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur et fut battu par une tête. Inscrit à \$2,750.

**GIANT KILLER**—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position après six furlongs et a fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, bien que n'ayant pu rejoindre le vainqueur et avoir été battu par plus d'une longueur. Handicap.

### Entrées de Beulah Park

(Premier départ à 3 h. 15)

PARI DOUBLE: 1ère et 2ème courses

**PREMIERE COURSE \$500 A réclamer**  
Novices de 2 ans. — 4 furlongs.  
Full O Play . . . 111/Lady B. . . 111  
Rooisweep . . . 114/Usay . . . 111  
Gold Exchange . . . 114/Darby Delight . . . 114  
Pallo . . . 111/Lee Cloud . . . 109  
Maryan D. . . 106/Jojo . . . 114  
Sleep Howard . . . 114

**DEUXIEME COURSE \$500 A réclamer**  
4 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.  
Betty Rejoice . . . 102/Forget Not . . . 110  
Black Empress . . . 107/Janeva Baker . . . 102  
Servant Pride . . . 112/Perdition . . . 107  
Teeter Totter . . . 112/Polite Ann . . . 105

**TROISIEME COURSE \$500 A réclamer**  
4 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.  
Chessie . . . 102/Judge Peak . . . 107  
Mohawk Cherokee . . . 110/Brilliant Pal . . . 112  
Computer . . . 109/Earth Shaker . . . 107  
Butch . . . 107

**QUATRIEME COURSE \$500 A réclamer**  
Pouliches de 3 ans. — 6 furlongs.  
My Path . . . 113/Ideallistic . . . 108  
Miss Callie . . . 108/Who Said . . . 108  
Minda . . . 116/Darby Anna . . . 113

**CINQUIEME COURSE \$500 A réclamer**  
4 ans et plus. — 6 furlongs.  
Chamont . . . 115/Star Banner . . . 107  
Rolanda . . . 107/Winning Woman . . . 102  
Claflog . . . 115/Brown Ray . . . 107  
Sophist . . . 115/Luke Connell . . . 115  
Rizia . . . 110

**SIXIEME COURSE \$500 A réclamer**  
4 ans et plus. — 1 mille.  
Donau . . . 112/Donnie W. . . 112  
Miss Adele . . . 107/Cappoulin . . . 112  
Omar Jones . . . 107/Apple Time . . . 112  
Bugabog . . . 112

**SEPTIEME COURSE \$500 A réclamer**  
4 ans et plus. — 1 mille.  
Busy Jay . . . 112/My Betty . . . 107  
Laxalle . . . 107/Single Stripe . . . 112  
Midlanda . . . 107/Gea Gee . . . 107  
Luke Commoner . . . 112

Temps clair. Piste rapide.

### BALLOT ABATTU

LEXINGTON, Ky., 16. — Ballot, âgé de 33 ans, qui d'après les records est le plus vieil étalon pur-sang en Amérique jusqu'à date, a été abattu par le Dr W.-W. Dimock à la ferme d'élevage de E. Gay Drake samedi après-midi. Le rejeton de Voter, était malade depuis une couple de jours à cause de son âge avancé; et sur l'avis du Dr Dimock, Raymond Gentry ordonna sa destruction.

### Résultats de Belmont

Afin de faciliter les calculs pour nos lecteurs nous publions les prix des trois premiers chevaux tels qu'ils seraient au mutuel. Les prix d'ouverture et de fermeture sont inscrits plus bas.

**PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer**  
4 ans et plus. — 1-1-8 mille.  
Hymn (Sarno) . . . 13.00 6.00 4.00  
Wilco (Stout) . . . 5.20 3.40  
Even Up (Malley) . . . 3.40  
Ont aussi couru: Highest Point, Bright Chance, White Lightning, Languorous.

**DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer**  
2 ans. — 5 furlongs.  
Maeson (Sarno) . . . 20.00 10.00 5.20  
Sun Time (Peters) . . . 8.00 5.20  
Spanish Fly (Arcaro) . . . 2.50  
Ont aussi couru: Newark x-Papa Jacks et Johnnie Dear.

x-Phit 3e, male fut disqualifié.  
**TROISIEME COURSE \$1,000 Conditions**  
Pouliches de 3 ans. — 6 furlongs.  
Janeen (Gilbert) . . . 11.00 6.00 4.00  
Allowance (Arcaro) . . . 8.00 5.20  
Mayro (HRichards) . . . 4.00  
Ont aussi couru: Pirate Laas, Sun Tea, a-Showemall, Ritorno, Pomplah, a-Sud Feathers, That One.

**QUATRIEME COURSE \$1,000 Conditions**  
Novices de 2 ans. Pouliches. — 4 1/2 furlongs.  
Jacolo . . . 15.00 6.00 4.00  
Mollie Swain . . . 8.00 4.00  
Fair Beam . . . 4.00  
Ont aussi couru: Lace Reigh, Brattie, Susie Q., Devils Mate, Quarterm.

**CINQUIEME COURSE \$1,200 ajoutés**  
Handicap Classe C, 3 ans et plus. — 1-1-8 mille.  
Sunanet . . . 10.60 5.20 3.40  
Brown Twig . . . 10.00 6.00  
Count Stone . . . 7.00  
Ont aussi couru: Ann O'Ruley, Good Flavor, Bandy Boot, Rough Diamond, Bulwark, Deserter.

**SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer**  
3 ans et plus. — 6 furlongs.  
Rebellion . . . 11.50 5.20 3.20  
Abner . . . 3.40 2.50  
Thursday . . . 4.40  
Ont aussi couru: Epical et Jestling.

**SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer**  
3 ans. — 1-1-16 mille.  
Time Me . . . 6.80 4.00 3.00  
Early Settler . . . 6.00 4.00  
White Sand . . . 5.20  
Ont aussi couru: Nipponese, Swift Lady, Brogue, Perfect Devil.

**PRIN D'OUVERTURE ET FERMETURE**  
1ère—Hymn ouvre à 6, ferme à 5.  
2e—Maeson ouvre à 8, ferme à 10.  
3e—Janeen ouvre à 4, ferme à 5.  
4e—Jacolo ouvre à 8, ferme à 5.  
5e—Sunanet ouvre à 5, ferme à 18-5.  
6e—Rebellion ouvre à 5, ferme à 9-2.  
7e—Time Me ouvre à 11-5, ferme à 13-5.

AUTRES RESULTATS, PAGE 20

# Sunanair remporte le handicap Novelty à Belmont

## Ce quatre ans de J.-B. Partridge remporte le numéro principal de la matinée à New-York.—Erin Torch gagne le Falmouth

NEW-YORK, 17. — Sunanair, appartenant à J.-B. Partridge, a remporté la victoire dans le handicap classifié Novelty, qui était le numéro principal de la matinée à Belmont Park, ouvert aux chevaux de trois ans et plus sur une distance d'un mille et un-seizième.

Le rejeton de Polydor l'a emporté sur Brown Twig, pendant que Count Stone finissait troisième. Négligé des parieurs, Sunanair a rapporté un peu moins que quatre pour un à ceux qui avaient eu confiance en ses récents efforts.

On offrait aussi à la piste de New-York la bourse Wisteria, ouverte aux pouliches novices de deux ans, et Jacolo, appartenant à Mme E. Friendly a gradué du rang des novices dès son premier départ en l'emportant sur Mollie Swain, pendant que Fair Beam finissait troisième.

Négligé des parieurs, ce rejeton de Jacopo a rapporté six et demi pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

### Au Rhode Island

Le numéro principal de la matinée à Narragansett était le handicap Falmouth, ouvert aux chevaux de trois ans et plus, sur une distance de six furlongs, et le favori, Erin Torch, qui courait en entrée avec Miss Prudence, a remporté la victoire en battant Mixwell, pendant que Bubblesome finissait troisième.

Gros favori des parieurs, l'entrée Dixiana a rapporté un peu plus qu'un pour deux.

On offrait aussi la bourse Gaspe, ouverte aux chevaux de trois ans

et plus, sur une distance d'un mille et un-seizième, et Singers Folly appartenant à J. Freedman a causé une surprise en l'emportant sur Up and Up, pendant que le favori Don Guzman devait se contenter de la troisième place.

Négligé des parieurs, le rejeton de Royal Minstrel a rapporté un peu moins que huit pour un à ceux qui avaient eu confiance en ses récents efforts.

### Au Kentucky

Savernake, appartenant à C. L. Stable, a remporté la victoire dans la bourse Shady Brooke, ouverte aux chevaux de trois ans, sur une distance d'un mille, décrochant ainsi sa deuxième victoire consécutive, tout en causant une surprise, alors qu'il l'a emporté sur le favori, Wild Turkey, pendant que Solar Hawk finissait troisième.

Négligé des parieurs en dépit de sa victoire précédente, le rejeton de Blandford a rapporté un peu plus que sept pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.



JIMMY STOUT s'est de nouveau distingué hier à Belmont Park, en causant une certaine surprise avec Sunanair, qui a remporté la victoire dans le handicap classifié Novelty, qui était le numéro principal de la matinée à la piste de New-York.

Ont aussi couru: War Fellow, Coronum, Alubulle, Light Moment, Arabs Arrow et Broadway.

**SIXIEME COURSE \$1,000 Handicap.** 3 ans et plus. — 1-16 mille. Savernake (Corbett) . . . 18.20 8.40 6.60 Wild Turkey (James) . . . 3.80 2.80 Solar Hawk (Roberts) . . . 4.00

Ont aussi couru: Grey Friar, Main Man, First Entry.

**SEPTIEME COURSE \$800 A réclamer.** 4 ans et plus. — 1-16 mille. Busby (Haas) . . . 13.80 7.40 6.20 Communist (Chall) . . . 6.00 3.40 Two Tricks (Dickinson) . . . 3.80

Ont aussi couru: Whatway, Lady Confucius, Sweet Tone, Crimson.

**HUITIEME COURSE \$700 A réclamer.** 4 ans et plus. — 1-16 mille. Butter Beans (Chall) . . . 7.40 4.20 3.40 Double R. (Dotter) . . . 6.00 5.00 Court (Rosen) . . . 12.80

Ont aussi couru: Our Prince, o-Say Murray, Shadow Down, o-Risibility, Chalkeye, Sir Ajax, o-Pan Toy, Peggy's Peggy et Inflame.



(Note. — Nous attirons l'attention des fervents du turf au fait que nos pronostics sont basés sur la vitesse, le principe élémentaire du "handicapping". Au cas des tracés lents, boueux, lourds et détrempés, la plus grande prudence s'impose.)

BLACK BUDDY est inscrit à la cinquième course à Churchill Downs. Ce six ans, appartenant à Mose Goldblatt a remporté la victoire, lors de son dernier départ, alors qu'il a continuellement forcé le pas pour ensuite prendre les devants et l'emporter. Il revient, aujourd'hui, sur un demi-furlong de moins avec une livre de moins et n'aurait qu'à afficher la même tenue pour se classer au moins parmi les trois premiers, s'il ne parvient pas à remporter une autre victoire.

### CHURCHILL DOWNS

- Première course — Thistle Red, The Mayor, Nogalo.
- Deuxième course — Robert S., Marie Jean, Joaney B.
- Troisième course — Manrico, Charmed Circle, So Good.
- Quatrième course — Noticing, Stormy Sea, Lassator.
- Cinquième course — Black Buddy, Board Trade, Night Bandit.
- Sixième course — Professor Paul, Dnieper, Whipwill.
- Septième course — Boy Valet, Lane Duck, Cross Ruff.
- Huitième course — Red Raider, Gustavia, Georgia Meaden.

### NARRAGANSETT

- Première course — Housewarmer, Good Dame, Real Jam.
- Deuxième course — Union, Transit Lady, Bounding Count.
- Troisième course — Midnight Flyer, Hasty Hanna, Winter Sport.
- Quatrième course — Onrush, Ladfield, Moisson.
- Cinquième course — My Lawyer, Memory Chair, Retlaw.
- Sixième course — Brown Prodigy, Donald Duck, Gallant Eagle.
- Septième course — Sir Michael, Bahamas, Koterito.
- Huitième course — Wiley B. Bryan, Moralist, Palatine.
- Neuvième course — Starwick, Harry's Dream, Sorceress.

### AURORA

- Première course — Identical, Fast Roamer, Cohort Lass.
- Deuxième course — Mitzi, Eastern Ruler, Jules Lazard.
- Troisième course — Monie Blue, Punice Stone, Saint d'Espoir.
- Quatrième course — Evening Gown, Club Soda, Chifally.
- Cinquième course — Bahadur, Hymarque, Rush Play.
- Sixième course — The Jurist, Bedight, Color Bearer.
- Septième course — Two Brooms, Habanera, Brown Man.
- Huitième course — Captain Red, Bod Deidel, Parawick.

### BEULAH PARK

- Première course — Rosweep, Darby Delight, Maryan D.
- Deuxième course — Servant Pride, Juaneva Baker, Black Empress.
- Troisième course — Brilliant Pal, Chessie, Judge Peaw.
- Quatrième course — Idealistic, Miss Callie, Darby Anna.
- Cinquième course — Sophist, Claflag, Star Banner.
- Sixième course — Miss Adele, Donau, Bugaboo.
- Septième course — Luke Commoner, Lasalle, Busy Jay.

### BELMONT

- Première course — Grand Jester, Blind Brook, Black Witch.
- Deuxième course — Rideway, Swimalong, Bellman.
- Troisième course — Open Up, Jacqueline M., Never Cease.
- Quatrième course — Sceneshifter, Mosawire, Chicologaro.
- Cinquième course — Sceneshifter, Camisado, Cardinalis.
- Sixième course — Gean Canach, Zay, Velvet Mask.

### Résultats de Narragansett

**PREMIERE COURSE \$1,000 Novices de 2 ans. — 4 furlongs.**  
Bure Cloud (Lynch) . . . 9.10 3.50 2.80  
Arabo Lass (Smith) . . . 2.50 2.30  
Francine C. (Wholey) . . . 3.40

Ont aussi couru: Maori Chief, Sweep Brook, Scots Guard, Sequoia Hills, Post Oak, Slink or Swim, Rhett, Shred.

**DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.** 3 ans et plus. — 6 furlongs.  
High Mabel (Jacques) . . . 15.50 4.60 3.50  
High Torque (Richard) . . . 3.00 2.50  
Many Moons (Barba) . . . 3.90

Ont aussi couru: Dornoch, Uppercut, Blue Cyclone, Boro Poker, Charwith, Hanano, Chutaga.

**TROISIEME COURSE \$1,000 Novices de 3 ans et plus. — 1-16 mille.**  
Gallant Pat (Lynch) . . . 6.00 3.50 2.90  
Teddy Patie (Smith) . . . 4.70 3.80  
Robber Baron (Smith) . . . 6.70

Ont aussi couru: Tartarus, Transcap, Watchfully, Fool Em, Spurlin, Swivel Neck et Comeda.

**QUATRIEME COURSE \$1,000 A réclamer.** 3 ans et plus. — 6 furlongs.  
John Werring (Schell) . . . 6.10 3.80 2.90  
Top Tax (Eccard) . . . 14.80 8.30  
Squawker (Bierman) . . . 3.50

Ont aussi couru: Pharrattme, Recovery, Crestonian, Feisa, Takua, Distract, My Kin et Gold Spray.

**CINQUIEME COURSE \$1,100 Handicap "The Falmouth".** 3 ans et plus. — 6 furlongs.  
Erin Torch (Wholey) . . . 3.10 2.30 2.20  
Mixwell (Deering) . . . 6.20 3.50  
Bubblesome (Bierman) . . . 2.60

Ont aussi couru: a-Miss Prudence, Gay Edward, My Collin, e-Buster Boy, c-Good Omen.

**SIXIEME COURSE \$1,200 Handicap.** The Gaspé. 3 ans et plus. — 1-16 mille.  
Singers Folly . . . 17.70 11.00 4.90  
Up and Up . . . 6.70 4.00  
Don Guzman (Gatropé) . . . 2.80

Ont aussi couru: Schem, Cascapedia, Brendard, Prince Sador.

**SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer.** 3 ans et plus. — 1-16 mille.  
Make It (West) . . . 6.50 3.20 2.70  
Bellow Coat (Clutter) . . . 3.90 3.20  
Flying Amazon (Boyce) . . . 8.90

Ont aussi couru: Regardless, Foxo, Top Notcher, Brush Past, Ivy Maxwell, Kenner et Diverting.

**HUITIEME COURSE \$1,000 A réclamer.** 3 ans et plus. — 1-16 mille.  
Last Romance (Jaekle) . . . 10.20 5.20 3.90  
Strange Times (Napier) . . . 5.60 4.30  
Paralda (Richard) . . . 3.40

Ont aussi couru: Count Me, Jolly Faye, Reckless, King Bonny, Klunder Spirit.

### Résultats Churchill Downs

**PREMIERE COURSE \$700 A réclamer.** 2 ans. — 5 furlongs.  
Ebony Boy (Minner) . . . 11.80 4.20 3.00  
Jean Cloud (Beasy) . . . 3.80 2.60  
Clashman (Hutton) . . . 2.80

Ont aussi couru: Trapnest, Fern Star, Odessa Flag, Prince Alex., Smith David, Queen Regnant, Jimmy W.

**DEUXIEME COURSE \$700 A réclamer.** 3 ans et plus. — 6 furlongs.  
Geo. Gable (South) . . . 5.20 3.40 2.20  
Blazing Torch (Dotter) . . . 8.20 3.20  
Chauvenet (James) . . . 2.40

Ont aussi couru: Parqueen, Watonga, Hustle Along, Jubilee Jim, Baste, Kittys Rival, Two Sons, Morrilstown, Pipson.

**TROISIEME COURSE \$700 Novices de 2 ans. Pouliches. — 5 furlongs.**  
Osculet (James) . . . 5.40 3.40 2.80  
Spice Box (Haas) . . . 6.00 4.00  
Odessa Lass (Fallon) . . . 4.60

Ont aussi couru: Mother Love, Polly Greenock, Intrip, Josie R., Star Angelo, Herald, Leopola, Evadne, Hinkie Dink.

**QUATRIEME COURSE \$800 A réclamer.** 3 ans. — 7 furlongs.  
Candle Light (Rosen) . . . 10.00 5.60 3.20  
Dashwood (Chall) . . . 5.40 3.00  
Beth Macaw (James) . . . 2.40

Ont aussi couru: Chenault, Flying Breeze, Alice Highland, Slippery Jim.

**CINQUIEME COURSE \$800 Handicap.** 3 ans. — 6 furlongs.  
Squaw Lady (Fowler) . . . 47.20 18.40 7.60  
Teddy Green (James) . . . 4.20 3.20  
Wise Dart (Dobson) . . . 4.20

### Les séances de lutte au Jarry débiteront lundi

Dès cette semaine, plusieurs ouvriers se mettront à l'oeuvre pour refaire la toilette du stade Jarry, qui ouvrira ses portes au public, lundi, le 24 mai, (Fête de la reine).

Ce stade situé rue Jarry près La-Jeunesse, sera sous la direction de l'habile et infatigable promoteur Sylvio qui a reçu l'autorisation de la Commission Athlétique de présenter des séances de lutte régulièrement, chaque lundi de la saison estivale.

Sylvio nous annonce la venue prochaine du lutteur turc, Bairam Bey, de notre propre athlète local, Lou Kelly, ainsi que d'un gladiateur important reconnu comme champion du Jiu-Jitsu, un japonais de la classe des poids-moyens.

Le stade Jarry, le seul endroit spacieux de la partie nord où les sportsmen seront en mesure d'assister à des spectacles de premier ordre. On offrira en plus des programmes de lutte, des soirées d'amateurs et de boxe.

Le lutteur de St-Henri, Armand Courville, le plus sensationnel athlète local possédant un record des plus enviés, tente actuellement de se réduire au poids des mi-moyens dans le but d'enlever le titre de champion du monde de cette catégorie détenu par Sam Chuck qu'il rencontrera dans la grande finale, mercredi soir, au stade Frontenac, lors de la réouverture des séances de lutte à cet endroit.

### Défi du club Mont-Royal

Le club de balle molle Mont-Royal aimerait à visiter ou recevoir tout club amateur de la ville. Pour informations s'adresser à Y. Gendron 1695, rue Ste-Rose.

Oscar Eckhardt détient le record pour la meilleure moyenne au bâton depuis la formation de la ligue de la Côte du Pacifique. Eckhardt frappa .414 en 1935.

## HÔTEL TAFT LIMITÉE

(Successeur de Hôtel Iroquois Ltd.)

PLateau 5271 MONTREAL

Pour information: GASTON GARIEPY, Sec. Gérant

Chambre avec bain	Chambre double \$1.00 et plus	Chambre à la semaine \$2.50 et plus
\$2.00 et plus	Eau courante Téléphone	

### SUGGESTIONS POUR DEJEUNER

Prix en vigueur de 7 heures a.m. à la fermeture

Menu spécial POUR DEJEUNER	Spécial à 35¢
Gruaux avec lait — pain rôti avec marmalade, thé ou café	Jus de tomates — céréales avec crème — oeufs rôtis au bouillis — pain rôti, thé ou café.
15¢	
Spécial à 25¢	Spécial à 50¢
Jus de tomates — céréales ou gruaux — pain rôti et marmalade, thé ou café.	Jus d'oranges — "Shredded Wheat" avec crème — Steak "Club House" — pain rôti thé ou café.

REPAS COMPLET 30¢ ET PLUS

### Résultats d'Aurora

**PREMIERE COURSE \$600 A réclamer.** 3 ans. — 6 furlongs.  
Kentucky Eagle (Grayson) 5.40 3.40 2.80  
Visibility (McCray) . . . 9.20 3.80  
Blind Sage (Vedder) . . . 8.40

Ont aussi couru: North Blaze, Cherry Can, Orbedu, Longueuil, Jerry Flirt.

**DEUXIEME COURSE \$600 Novices de 2 ans. — 4 1/2 furlongs.**  
Merab (Vall) . . . 14.40 6.20 4.80  
Odessa Lad (Albrocht) . . . 7.20 5.20  
Avenue B. (Richards) . . . 10.00

Ont aussi couru: Lady Gayheart, War, Fest, Lamonte, Fredericks R., Qurea of Gold, Mr. Mickey.

## Le match entre Ted Bell et Delamarre à l'Arena, jeudi soir, sera limité à 90 minutes

Les amateurs de lutte verront jeudi soir, à l'Arena Mont-Royal, le célèbre homme fort Victor Delamarre dans un match de deux dans trois contre le champion mi-lourd, Ted Bell, mais ils ne le verront pas lutter pour le championnat poids mi-lourd. Dans cette rencontre limitée à une heure et demie seulement, il ne sera pas question de poids et Bell s'arrangera pour peser plus que le poids-limite, de sorte que le titre ne sera pas en jeu.

Ted Bell n'a pas voulu mettre son championnat en jeu dans un combat contre un aussi formidable adversaire, alors qu'il n'a que cinq jours d'avis avant de monter dans l'arène. Ce n'est pas que Bell n'est pas en belle condition. Il paraît en superbe condition, mais il aimerait bien s'entraîner plus soigneusement encore s'il devait risquer son titre contre Delamarre. Comme lutteur il ne fait aucun doute que Bell soit de beaucoup supérieur à Delamarre; mais il y a l'item force physique qui n'a jamais fait défaut chez Delamarre et qui lui fait battre tous ses adversaires.

Il y a aussi une autre raison, c'est que Bell pour défendre son

titre, réclame un match à finir, et le match sans limite de temps serait à son avantage, mais Victor Delamarre ne veut pas entendre parler d'un combat à finir. Il déclare qu'une heure et demie est une durée bien plus que suffisante pour venir à bout du champion mi-lourd. Il n'y aura donc pas de titre en jeu dans ce match, mais on sait que la rencontre sera tout aussi intéressante en fait de déploiement d'un côté comme de l'autre.

Les autres matches au programme de jeudi sont les suivants: Alex Tesluck vs Eddie Marquette; Jacques Trudeau vs Jack Miller; Bob Steele vs Wilfrid Du Tremble; Paul Piérard vs Jack Rémillard.

## Feller lancera en fin de semaine

CLEVELAND, 17. — Le lanceur Bob Feller a pratiqué aujourd'hui, et le gérant Steve O'Neill, du Cleveland, déclara qu'il était en parfaite condition. Feller vient de se rétablir d'un bras malade qui l'a tenu inactif durant trois semaines.

O'Neill déclara que Feller lancerait avant la fin de la semaine. Le gérant ajouta que Feller ne commencerait pas une partie immédiatement, mais qu'il sera employé pour terminer une joute.

Feller s'est déchiré plusieurs ligaments de son bras droit à sa première apparition de la saison.

## Lewis et Ettore signent

PHILADELPHIE, 17. — John-Henry Lewis, champion poids mi-lourd du monde, et Al Ettore, poids-lourd de Philadelphie, ont signé aujourd'hui pour un combat de 15 rondes qui sera disputé au terrain de baseball du Philadelphie de la Ligue Nationale, le 15 juin.

## Yarosz a fait un retour sensationnel vers le championnat qu'il détenait autrefois

NEW-YORK, 17. — Considéré comme un invalide, il y a un an, avec un genou droit qui ne remuait plus, l'ancien champion mi-moyen de l'univers, Teddy Yarosz a commencé son retour vers le championnat et a accompli une ascension qui est une des plus dramatiques dans l'histoire de la boxe professionnelle.

Le Polonais-Américain âgé de vingt-six ans est de nouveau parvenu aux premiers rangs de sa classe et est maintenant reconnu comme le plus sérieux aspirant au championnat qu'il a déjà détenu.

Un Jour de l'An après-midi, en 1935, Yarosz, comme champion mi-moyen livrait un combat qu'on considérait comme facile, alors qu'il rencontrait Babe Risko à Scranton, Pennsylvanie. Son titre n'était pas en jeu et personne ne considérait Risko sérieusement, mais au cours de la bataille Yarosz fut atteint au menton et tomba, se foulant le genou droit.

Yarosz subit une opération, mais sa jambe refusa de supporter sa

pesanteur, et après onze rondes d'agonie en septembre 1935, il perdit le championnat et la décision à Risko. Le docteur John R. Moore, qui se trouvait alors à l'université Temple de Philadelphie, commença alors à traiter la jambe du boxeur et en janvier 1936, Yarosz décida de tenter un retour. Il battit Bob Turner à Pittsburgh en 16 rondes. Il obtint un autre combat contre Risko qui lui avait enlevé son titre et le battit aussi. Depuis, personne n'a pu battre Yarosz. Sa dernière victoire a été contre Lou Brownard et il est maintenant à la recherche d'un combat de championnat contre Freddie Steele de Tacoma, Washington.

## ROBSON TRIOMPHE

L'ouverture de la saison cycliste a été inaugurée dimanche dernier. Cet événement, organisé par le club cycliste Sylvestre, a remporté tout le succès désiré par les organisateurs. Un imposant peloton prit le départ à Pont-Viau et malgré un vent assez violent, le peloton mena un bon train qui prouva que les participants s'étaient bien préparés. George Robson enleva cette course au sprint. Le suivaient dans sa roue, Rudy Back, Halloway, Ritchot et Marcel Mulleart, qui finirent dans l'ordre. A quelques longueurs derrière venait le gros du peloton en rang serré.

La distance de 26 milles fut couverte en 1 h. 3 min. Voici le classement final:

1er, G. Robson; 2e, R. Back; 3e, Halloway; 4e, M. Ritchot; 5e, M. Mulleart; 6e, M. Laforest; 7e, J. Rush; 8e, H. Barton; 9e, Bennett; 10e, Broadbeck; 11e, Walsh; 12e, J. Manson; 13e, Garand; 14e, Minquet; 15e, J. Gauthier; 16e, Huppe; 17e, Parent; 18e, Parsons; 19e, M. Gélinas; 20e, Williams; 21e, Osborne; 22e, Patenaude; 23e, Dawe; 24e, Helliker; 25e, Brisson.

La direction du club Sylvestre rappelle aux intéressés que dimanche prochain, 23 mai, sera tenue la course annuelle Montréal-St-Jérôme. Cette épreuve, organisée en collaboration avec le comité du festival sportif de St-Jérôme, se terminera sur la piste du collège. Le départ aura lieu à Pont-Viau vers 2 h. p.m.

## Tennis

Von Cramm, Austin, dans le tournoi de France

PARIS, 17. — Plusieurs étoiles internationales ont fait leur inscription ce soir dans le tournoi pour les championnats de tennis de France sur courts durs, qui sera disputé demain au Stadium Roland Garros.

H.-W. "Bunny" Austin, étoile anglaise de la coupe Davis et le baron Von Cramm sont à la tête de la division des simples pour hommes. Von Cramm est favori pour l'emporter. Austin ne joue son meilleur jeu qu'au temps des finales de la coupe Davis.

Henrich Henkel, d'Allemagne; Christian Boussus, de France; Hal Surface, de Kansas City, et Wilmer Robertson, de San Marino, Calif. sont d'autres étoiles qui ont fait leur entrée.

L'étoile allemande, Frau Sven Sperling, autrefois Hilda Krahwinkel, défendra son championnat des simples contre plusieurs aspirantes qui ont à leur tête Helen Jacobs, de Californie, qui s'est fréquemment rendue dans la ronde finale de ce tournoi sans pouvoir le remporter. Momone Mathieu, de France; Billy Yorke, d'Angleterre; et Jaowiga Jędrzejowska, de la Pologne, sont les autres étoiles féminines internationalement connues, à participer au tournoi.

Victoire de la Belgique

BRUXELLES, 17. — L'équipe Belge de la coupe Davis s'est avancée dans la troisième ronde des éliminations de la zone Européenne aujourd'hui, en battant la Suisse par 4 à 1.

Les Belges ont remporté les deux derniers simples. André Lacroix a défait Max Ellmer, 6-0, 6-4, 6-1, et Charles Haeyaert a triomphé de H.-C. Fisher, par 4-6, 6-0, 4-6, 6-3, 7-5.

Avec la victoire de la Belgique, les cadres de la troisième ronde de la zone européenne sont complétés. Les prochains adversaires de la Belgique seront les Allemands. Les autres équipes de la troisième ronde sont: Suisse vs Italie; Afrique du Sud, vs France; et Tchécoslovaquie vs Yougoslavie.

Tilden bat Cochet

AMSTERDAM, 17. — William-T. Tilden, vétéran joueur de tennis des Etats-Unis, a défait Henri Cochet, de France, par les scores de 6-2, 8-6, 1-6, 6-1, dans un tournoi professionnel, aujourd'hui.

— Paul Derringer, qui occupa 41 parties avec des clubs de cinquième et sixième positions durant les deux dernières saisons, espère gagner 25 parties avec les Reds cette saison.



TEDDY YAROSZ qui a fait un retour sensationnel dans l'arène, et qui est maintenant considéré comme un des principaux aspirants au championnat détenu par Freddie Steele.

# OÙ EST JOS ?



## A PRENDRE UNE

# Dow

BIÈRE  
OLD STOCK



Suivez les Royals — Emissions du baseball Dow — Poste CHLP  
EXCEPTÉ LES JOUTES LOCALES DU SOIR ET DU DIMANCHE

# Mont-Royal ouvrirait la saison des courses

## Bill Dwyer et Marty Shenker sont ici pour conférer avec les créanciers. La saison s'ouvrirait vers le 19 juin

Afin de décider de l'avenir de la piste de Mont-Royal, ainsi que du Back River Jockey Club, qui opère la piste à St-Laurent, William V. Dwyer, président du Back River Jockey Club et le plus gros actionnaire dans la propriété est arrivé à Montréal, hier. Il tiendra une conférence avec L. Gatehouse, de P. S. Ross and Sons, les liquidateurs dans les affaires de cette piste.

L. W. Gatehouse fut nommé liquidateur par les créanciers. Bill Dwyer est accompagné de Marty Shenker, qui est son gérant d'affaires depuis qu'il a fait l'acquisition de cette piste.

En parlant de l'avenir, "Bill" Dwyer a déclaré hier soir qu'il était assuré que tout s'arrangerait et que la réunion annuelle de quatorze jours aurait de nouveau lieu cette année. Il a déjà pris des arrangements avec la Province of Quebec Racing Association pour des dates et s'il réussit lors de la réunion des créanciers, il tiendra une réunion de samedi, le 19 juin au 5 juillet inclusivement. Ces dates donneraient à cette organisation trois samedis et trois jours de fêtes.

Dwyer a déclaré qu'il enverrait immédiatement des représentants aux différentes pistes et feraient tous les efforts possibles pour obtenir des chevaux de calibre suffisant, pour remplir tous les handicaps et courses à conditions spéciales.

Si Mont-Royal fait son ouverture aux dates mentionnées, cette réunion serait suivie par celle de Kings Park, Frank Reitman, président du King's Park Jockey Club, est aussi à Montréal au sujet des courses. King's Park serait alors suivi par une réunion à Connaught Park à Ottawa, alors que les dates seraient environ les mêmes que l'an dernier, et il serait aussi possible qu'on fasse la réouverture de Dorval.

La saison serait clôturée par la réunion du Montreal Jockey Club à Blue Bonnets, les dates de cette réunion incluant la Fête du Travail, comme ce fut l'habitude au cours des années passées. Si la saison débute le 19 juin, et il est assuré qu'elle commencera plus à bonne heure que l'an dernier, elle se terminera aussi beaucoup plus à bonne heure. L'an dernier, Mont-Royal a connu toutes les malchances car cette piste a terminé la saison et la réunion ne se termina qu'en octobre ce qui fut cause que l'assistance diminua considérablement.

Des nouvelles officielles sur l'avenir de Mont-Royal seront rendues aujourd'hui. Dwyer et Shenker demeureront à Montréal pendant quelques jours et visiteront la

piste. Selon les propriétaires de chevaux actuellement ici, il ne faudrait pas beaucoup de travail pour remettre la piste en bonne condition car elle a été bien entretenue depuis le début du printemps, et peut être travaillée en aucun temps

## Les Cubs battent les Reds, 5 à 2

CINCINNATI, 17. — Le manque de contrôle de la recrue Lloyd Moore de même que la faiblesse des lanceurs de relève ont donné une victoire de 5 à 2 aux Cubs sur les Reds pour leur permettre de remporter la dernière joute de la série de trois parties.

Moore, qui commençait sa deuxième partie de la saison, a passé huit joueurs sur des balles durant les quatre manches qu'il passa sur le monticule, mais tint les Cubs à un seul coup simple. Il fut remplacé à la quatrième, après avoir passé quatre joueurs. Un double jeu empêcha cependant les Cubs de compter contre lui.

Ray Davis, qui remplaça Moore, accorda la cinquième passe pour faire compter le premier point des Cubs. L'erreur de Charley Gelbert, le trois-butts de Frey et le coup en l'air de Collins donnèrent deux autres points au Chicago à la septième manche. Ils saluèrent le troisième lanceur des Reds, Lee Grissom avec un barrage de trois-deux buts pour compter leurs deux derniers points.

La recrue Jimmy Outlaw a fait compter les deux points des Reds.

CHICAGO						
	AB	P	CS	R	A	E
Galan, 2b.	4	2	2	1	2	1
Frey, a.c.	3	1	2	6	1	0
Collins, lb.	4	0	0	4	2	0
Demaree, c.d.	4	0	0	4	0	0
O'Dea, r.	5	0	1	5	1	0
Hack, 3b.	4	1	0	2	1	0
Cavaretta, c.g.	2	1	1	1	0	0
Stainback, c.c.	4	0	0	4	0	0
Lee, l.	3	0	0	0	2	2
Totaux	33	5	6	27	9	3

CINCINNATI						
	AB	P	CS	R	A	E
Cuyler, c.c.	4	2	2	1	0	0
Outlaw, 3b.	4	0	2	2	1	0
Goodman, c.d.	3	0	0	2	0	0
Weintraub, c.g.	4	0	0	0	0	0
V. Davis, r.	4	0	0	9	0	0
Jordan, lb.	3	0	1	10	0	0
Gelbert, a.c., 2b.	3	0	0	3	4	1
a-Riggs	1	0	0	0	0	0
Kampouris, 2b.	2	0	1	0	3	0
b-Scarsella	1	0	0	0	0	0
Myers, a.c.	0	0	0	0	1	0
c-Lombardi	1	0	0	0	0	0
Moore, l.	1	0	0	0	1	0
R. Davis, l.	1	0	0	0	0	0
d-Dwyer	1	0	0	0	0	0
Grissom, l.	0	0	0	0	0	0
e-Hafey	1	0	0	0	0	0
Totaux	34	2	6	27	19	1

a-Frappa pour Gelbert à la 9ème.  
b-Frappa pour Kampouris à la 7ème.  
c-Frappa pour Myers à la 9ème.  
d-Frappa pour R. Davis à la 7ème.  
e-Frappa pour Grissom à la 9ème.

Chicago . . . . . 000 100 220-5  
Cincinnati . . . . . 001 010 000-2  
SOMMAIRE. — Points produits par: Outlaw 2, Galan, Frey 3, Collins. Deux buts: Cavaretta, Galan, Frey, Cuyler, Jordan. Trois buts: Outlaw, Frey. Buts volés: Frey et Outlaw. Doubles-jeux: Galan à Frey à Collins; Kampouris à Gelbert à Jordan. Laissés sur les buts: Chicago 10, Cincinnati 7. Buts sur balles: de Lee 2, Moore 8, R. Davis 1. Retirés au bâton: par Lee 5, Moore 3, R. Davis 1, Grissom 2. Coups sûrs: sur balles de Moore 1 en 3 2-3 manches; R. Davis 2 en 3 1-3; Grissom 3 en 2 manches. Lanceur perdant: R. Davis. Arbitres: Stark, Stewart et Barr. Durée: 2 h. 15.

## Association Américaine

St-Paul . . . 010 010 022-6 10 1  
Columbus . . . 322 100 10x-9 14 2  
Batteries: Herring, Wilshere et Paseki Macoun et Obervinko.

## Larry Gains a encore des espoirs

LONDRES, 17. — La foi si commune aux boxeurs est vivifiante dans le cœur de Larry Gains, qui en face de la misère a déclaré aujourd'hui qu'il serait encore une fois champion avant d'accrocher ses gants pour de bon.

Ceux qui écoutaient la conversation prirent ceci en ridicule, mais "Larruping Larry" déclara que tout ce qu'il avait besoin était une chance. "Alors", continua-t-il. "Je serais de nouveau champion." Il y a plusieurs années, Gains était assez puissant pour remporter le championnat poids-lourd de l'Empire Britannique; maintenant, il admet librement qu'il est dans l'indigence.

Le boxeur canadien gagna le championnat de l'Empire en détrônant Len Harvey en 1934. Il le perdit ensuite lorsqu'il lança un défi à Jack Peterson, qui gagna la couronne d'Harvey.

## YACHT ATTENDU

BRISTOL, R.I., 17. — Les chantiers maritimes Herreshoff ont reçu un télégramme de T. O. M. Sopwith, sportsman anglais, aspirant à la coupe America, leur annonçant qu'un de ses yachts arriverait à Bristol demain. On ne sait pas si l'Endeavour 1, ou l'Endeavour 11, arrivera le premier à Bristol. Les deux Endeavour, après être arrivés aux chantiers Herreshoff, se feront la lutte dans des pratiques pour déterminer lequel participera à la course pour la coupe America.

## Lennie Stein définitivement inscrit aux championnats du Canada. Bird viendrait

Il a été définitivement assuré, hier soir, que Lennie Stein, le sensationnel poids lourd amateur de Toronto participerait au tournoi pour les championnats amateurs du Canada, qui sera disputé au Forum, demain et jeudi. Stein, de même que Tommy Osborne, de Montréal, Russ Keihler de Vancouver, Joe Nyklyk du Manitoba se disputeront le championnat détenu par George Bird, de St. Catharines, Ontario.

Cinq nouvelles inscriptions ont été reçues au cours de la journée d'hier, portant le total des concurrents à 47 et Leo E. Burns et Dennis White étaient confiants que d'ici à l'heure de la pesée des boxeurs, demain après-midi, au Forum, devant Sylvio Mireault, Dick Duplex et Harry Schulman, ce total serait porté à 50, le plus grand nombre de représentants qu'on ait encore connu à un championnat du Dominion.

Les dernières inscriptions proviennent du centre de l'Ontario, et sont: Frank Shea, 112 livres; Steve Curly, 126 livres; Norman Hurdman, 147 livres; Bus Hurdman, 169 livres et Lennie Stein, poids lourd.

Il est aussi pratiquement assuré que George Bird viendra défendre le championnat qu'il détient et qu'il remporta aux dépens de Tommy Osborne, ici, l'an dernier, lors d'un combat des plus furieux encore vu dans l'arène locale, à l'occasion des Essais Olympiques.

Leo Burns et Dennis White en charge du comité de boxe pour la province devront prendre une décision sur la validité de son ins-

cription et leur décision sera ensuite transmise au comité de boxe de l'Ontario, qui en décidera. Cette procédure doit être suivie parce que Bird ne participa pas aux championnats de sa province. Si son inscription est approuvée, et il est plus que probable qu'elle le sera, Bird sera alors pratiquement assuré de venir défendre son championnat.

## RESULTATS D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE  
Jersey City à Montréal, partie remise, terrain détrempé.

Baltimore à Buffalo, partie remise, pluie.

Syracuse à Rochester, partie remise, pluie.

Newark à Toronto, partie remise, pluie.

LIGUE AMERICAINE  
Philadelphia 3, New-York 1.  
Washington 4, Boston 2.  
Autres clubs non cédulés.

LIGUE NATIONALE  
Chicago 5, Cincinnati 2.  
Autres clubs non cédulés.

Savez-vous ce que vous fumez?  
Ils le savent!



Oui, ils savent maintenant que la cigarette GRADS, même fumée abondamment, n'irrite pas la gorge et laisse au palais une agréable sensation de fraîcheur! Des milliers de fumeurs se tournent vers la GRADS, parce que cette cigarette—exempte d'essence artificielle—leur assure l'agrément et la sécurité que les tabacs médiocres ne leur ont jamais offerts. Pour votre propre satisfaction, suivez leur exemple!

CIGARETTES

# GRADS



DE PAIR AVEC LE PROGRÈS

L. O. GROTHÉ LIMITÉE, UNE ENTREPRISE FAMILIALE ET INDÉPENDANTE



BILL DWYER, président du Back River Jockey Club, qui est actuellement à Montréal pour régler ses affaires et se préparer pour l'ouverture de la saison des courses, qui aurait lieu le 19 prochain.

# Ken Heintzelman envoyé au club Knoxville

## Ce lanceur gaucher est envoyé à ce club de la Southern Association pour y acquérir de l'expérience. Aide attendue des Pirates

Kenneth "Cannonball" Heintzelman, le jeune lanceur gaucher, que les Pirates de Pittsburgh ont envoyé aux Royaux sous option et qui possède des balles très rapides, a été envoyé au Knoxville de la Southern Association. Cette nouvelle a été annoncée par la direction du club, hier. On croit que le jeune lanceur a besoin d'expérience avant d'être prêt pour faire partie de clubs de classe de la ligue Internationale. A Knoxville, il pourra travailler beaucoup plus régulièrement que sur l'équipe locale, et par le fait même, il acquerra de l'expérience beaucoup plus rapidement, qu'il l'aurait fait en demeurant sur l'équipe locale.

La direction a trouvé que la tenue récente des Royaux était satisfaisante, et qu'elle était satisfaisante de l'alignement formé par "Babbit" Maranville. Elle serait cependant anxieuse d'obtenir un bon lanceur pour renforcer ce département. Avec un autre lanceur, on croit que le club local pourrait tenir son bout avec n'importe quel autre club du circuit.

La direction conserve des espoirs d'obtenir un lanceur ou plus, des Pirates de Pittsburgh, pour remplacer Heintzelman dans le département. Le club de la ligue Nationale a présentement dix lanceurs sur son alignement, et maintenant que Joe Bowman lance, on croit que la direction des Pirates laissera partir quelques jeunes lanceurs, lorsque le club devra réduire le

## Le Washington bat le Boston, 4 à 3

WASHINGTON, 17. — Le Washington est venu d'en arrière dans la huitième manche aujourd'hui alors qu'il compta deux points pour triompher des Red Sox de Boston par le score de 4 à 3. Jimmy DeShong enrégistra sa quatrième victoire consécutive pour les Sénateurs. Il était opposé à Wes Ferrell.

Le gérant Joe Cronin n'apparut pas sur l'alignement à cause d'une blessure à la joue causée par un lancer de Pinkey Higgins, troisième but des Red Sox, avant la partie.

Les Sénateurs égalèrent le score dans la sixième manche alors que A. Simmons frappa un coup de circuit avec Johnny Stone sur les buts. Les points de la huitième manche résultèrent de deux coups sûrs dans l'intérieur par Hill et Lewis, un simple de Kuhel et le coup de Stone dans l'intérieur.

BOSTON									
	AB	P	CS	R	A	E			
Dallesandro, c.g.	5	1	1	0	6	0			
Cramer, c.g.	5	0	2	3	6	0			
McNair, c.g.	4	0	1	3	8	1			
Fox, lb.	2	0	0	0	2	0			
Higgins, 3b.	2	2	0	0	1	1			
W. Ferrell, r.	4	0	0	3	1	0			
Desautels, r.	4	0	0	3	1	0			
Almada, c.d.	6	0	0	1	0	0			
Doerr, 2b.	4	0	2	0	0	0			
Riddle, r.	3	0	1	2	3	0			
W. Ferrell, l.	3	0	0	1	4	0			
Totaux	32	3	7	24	19	2			

WASHINGTON									
	AB	P	CS	R	A	E			
Hill, c.g.	4	1	1	0	0	0			
Lewis, 3b.	4	1	2	0	1	0			
Kuhel, lb.	4	0	3	7	2	0			
Stone, c.d.	4	1	0	3	0	0			
Simmons, c.g.	4	1	2	1	0	0			
Myer, 2b.	2	0	0	3	2	0			
Bluge, s.c.g.	2	0	0	3	4	0			
Riddle, r.	2	0	1	4	1	0			
DeShong, l.	2	0	0	1	2	0			
Totaux	28	4	9	27	12	0			

SOMMAIRE. — Points produits par: Almada 2, McNair, Simmons 2, Kuhel, et Stone. Deux buts: Dallesandro. Trois buts Almada 2. Circuit: Simmons. Buts volés: Cramer, DeShong. Sacrifices: Riddle. Doubles-jeux: Doerr & Myer & Bluge & Kuhel; W. Ferrell & McNair & Fox; W. Ferrell & McNair & Fox & Doerr & Fox. Laissés sur les buts: Boston 8, Washington 5. Buts sur balles: de W. Ferrell 3, DeShong 6. Retirés au bâton: par W. Ferrell 3, DeShong 3. Frappé par le lanceur W. Ferrell (Myer). Arbitres: Hubbard, Dineen et Owen. Durée: 2 h. 12.

**BASEBALL AU STADIUM**  
AUJOURD'HUI A 4 HEURES  
Jersey-City vs Royals

## PHILADELPHIE REMONTE EN PREMIERE PLACE

PHILADELPHIE, 17. — Les Athlétiques, profitant d'un mauvais lancer de Bill Dickey, à la huitième manche, ont compté deux points pour battre les Yankees par le score de 3 à 2 et remonter en première place, par une marge d'une demi-partie, en tête de la ligue Américaine.

Bob Johnson arriva au premier avant la balle sur un roulant pour ouvrir la manche, et avec deux hommes de retirés, Skeeler Newsome l'envoya au troisième sur un simple au centre. Johnson tenta alors un double vol, et Dickey, alors que Johnson se trouvait près entre le troisième et le marbre, lança la balle dans le champ gauche.

Johnson compta le point qui égalait le score, et Newsome qui s'était rendu au troisième croisa le marbre un instant plus tard sur le deux buts de Chalmers Cissell.

Bien que Lefty Gomez, qui a maintenant gagné trois parties et perdu trois autres, ait débuté de façon sensationnelle avec quatre hommes de retirés au bâton durant les trois premières manches, ce fut Lynn Nelson le lanceur de relève des Athlétiques qui fut le plus sensationnel.

Arrivant sur le monticule à la première manche, après que Frank Crosetti eut frappé un coup de circuit contre Luther Thomas et que Red Rolfe et Tom Henrich eurent frappé des simples, il n'accorda qu'un point et tint les Yankees à sa merci durant la balance de la joute.

Nelson retira neuf frappeurs au bâton, retirant Lazzeri, Gomez et Crosetti sur neuf balles à la sixième manche.

NEW-YORK									
	AB	P	CS	R	A	E			
Crosetti, c.g.	5	1	2	3	1	0			
Rolfe, 3b.	5	1	2	0	2	0			
Henrich, c.g.	5	0	1	1	0	0			
DiMaggio, c.g.	3	0	1	3	0	0			
Gehrig, 1b.	3	0	2	8	0	0			
Selkirk, c.d.	4	0	0	1	0	0			
Dickey, r.	4	0	0	5	0	1			
Lazzeri, 2b.	4	0	0	3	2	0			
Gomez, l.	4	0	1	6	3	0			
Totaux	37	2	10	24	8	1			

PHILADELPHIE									
	AB	P	CS	R	A	E			
Parker, c.g.	3	0	0	2	0	0			
Peters, 3b.	4	0	2	1	0	0			
Moses, c.d.	4	0	1	2	0	0			
Johnson, c.g.	4	1	2	1	0	0			
Dean, lb.	3	0	0	7	0	0			
Hays, r.	3	0	1	9	1	0			
Newsome, s.c.g.	4	1	1	3	3	0			
Cissell, 2b.	4	0	1	1	4	2			
Thomas, l.	6	0	0	0	0	0			
Nelson, l.	4	1	2	0	0	0			
Totaux	33	3	10	27	8	2			

SOMMAIRE. — Points produits par: Crosetti, Gehrig, Moses, Cissell. Deux buts Crosetti. Circuit: Corsett. Sacrifice: Parker. Double-jeu: Newsome & Dean. Laissés sur les buts: New-York 10, Philadelphie 9. Buts sur balles: de Gomez 4, Nelson 2. But volé: Newsome. Retirés au bâton: par Gomez 4, Nelson 7. Coups sûrs: sur balles de Thomas 3 en 9 manches, (lance à 3 frappeurs); Nelson 7 en 9 manches. Mauvais lancer: Gomez. Lanceur gagnant: Nelson. Arbitres: Summers, Johnston et Geisel. Durée: 2 h. 14.

## PARTIES D'AUJOURD'HUI

- LIGUE INTERNATIONALE  
Jersey City & Montréal.  
Newark & Toronto.  
Syracuse & Rochester.  
Baltimore & Buffalo.
- LIGUE AMERICAINE  
St-Louis & Washington.  
Detroit & Philadelphie.  
Cleveland & Boston.  
Chicago & New-York.
- LIGUE NATIONALE  
Boston & Cincinnati.  
Brooklyn & Chicago.  
New-York & St-Louis.  
Philadelphie & Pittsburgh.



LINUS FREY, arrêt-court des Cubs de Chicago s'est signalé hier alors que son club a remporté la victoire sur les Reds de Cincinnati, par le score de 5 à 2. Frey s'est signalé au bâton en frappant un double et un triple pour produire trois des points des vainqueurs, tandis qu'au champ il a accepté sept chances sans erreur.

## Le tennis à Ville Emard

L'Association de tennis de Ville-Emard faisait brillamment, le 11 mai dernier, l'ouverture officielle de sa saison de tennis. Cette inauguration coïncidait avec la veille du Couronnement. Roland Longtin et Roger Durivage donnèrent une brillante démonstration du jeu de tennis, en jouant deux parties de toute beauté. Les deux artistes de la raquette semblent déjà en excellente condition, bien qu'on ne soit qu'au début de la saison. Plus de mille fervents du tennis prodiguèrent leurs applaudissements à nos deux jeunes compatriotes, ce qui prouve que le tennis devient de plus en plus populaire à Ville-Emard.

## LE REST. COUGEON

Le Crown Pants sera l'hôte du club de balle molle Restaurant Gougeon lors de l'ouverture de la saison qui aura lieu ce soir au Parc Lafontaine à 7 heures précises, 10-zange No 2. Le gérant Sylvio Carlos alignera l'équipe suivante: Yvon Côté, receveur, F. Bonaimour, P. Molsan et P. Auclair, lanceurs, M. Guertin, E. De Repentigny, R. St-Pierre et M. Laroche intérieurs, J. Chatelais, M. Sauriol et Philippe Auclair, voltigeurs; substitués: J. Gervais, E. Simard et J. Lussier. M. J.-A. Gougeon directeur lancera la première balle.

## Kelly assure au promoteur Sylvio de figurer au programme de demain, au stade Frontenac

Lou Kelly a envoyé un télégramme de Boston au promoteur Sylvio lui garantissant sa présence ici, pour lutter demain à la grande ouverture du vaste stade Frontenac, situé rue Ste-Catherine est, angle Frontenac. Il accepte de figurer au programme dans une sixième rencontre contre l'Australien, Dutch Veldie, qui partira immédiatement après pour retourner en Australie.

La finale principale sera entre le champion mondial, Sam Chuck qui a fait une préparation et un entraînement spécial pour affronter Armand Courville, qui a diminué son poids et qui veut le battre et le défier pour son championnat du monde. Ils se rencontreront dans un match à finir. Le promoteur Sylvio se présente à la Commission ce midi à ce sujet et pour faire accepter un combat supplémentaire. Marcel Ouimet est aussi en excellente condition et il croit que le solide athlète de Maisonneuve,

## POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE				
	G.	P.	P.C.	P.E.A.
Newark	16	6	714	
Toronto	14	10	583	204
Montréal	11	9	550	202
Buffalo	11	10	523	4
Rochester	10	10	509	202
Jersey City	10	11	476	6
Syracuse	10	12	455	502
Baltimore	4	17	159	11

LIGUE AMERICAINE				
	G.	P.	P.C.	P.E.A.
Philadelphie	11	7	611	
New-York	12	9	571	10
Cleveland	9	8	529	102
Détroit	11	10	524	102
Boston	9	9	560	2
Chicago	9	11	450	3
St-Louis	8	11	421	304
Washington	9	13	409	4

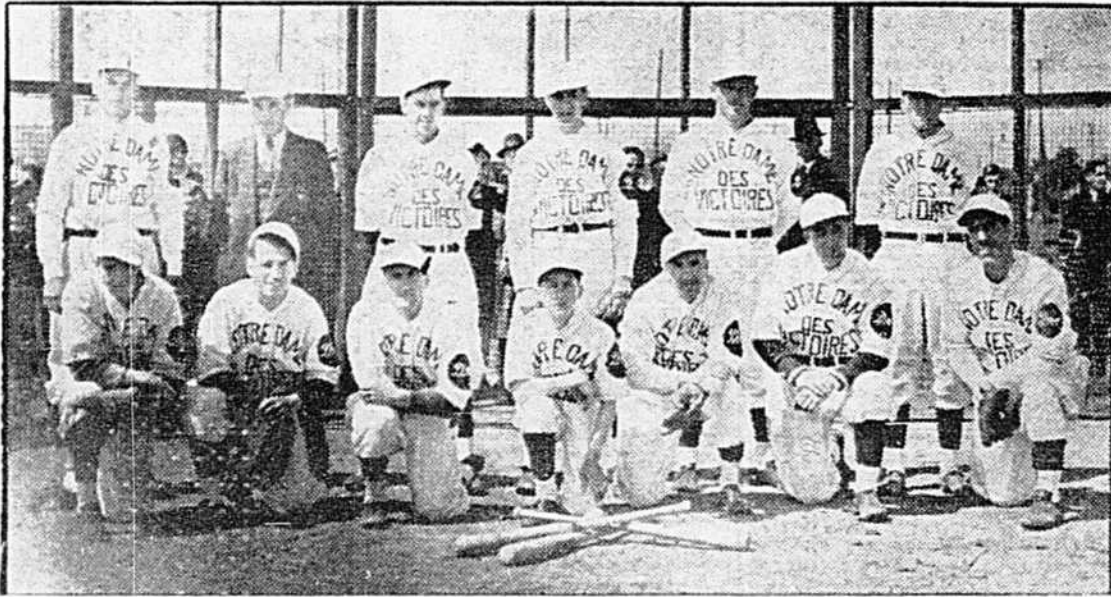
  

LIGUE NATIONALE				
	G.	P.	P.C.	P.E.A.
Pittsburgh	16	5	762	
St-Louis	13	9	591	304
New-York	12	11	522	5
Brooklyn	11	11	560	502
Chicago	11	12	478	6
Philadelphie	9	14	391	8
Cincinnati	8	13	381	8
Boston	8	13	381	8

Paul Descoteaux, ne résistera pas longtemps dans la deuxième finale.

Curley Buster Jones, le nègre de Manchester espère triompher facilement avec ses coups de tête, contre Joe. Samson, dans la troisième finale. L'italien John Carochia, est confiant de battre le champion provincial et roi de la savate, Jean-Louis Renaud, pour pouvoir reprendre son titre. Rémi Fontaine, qui est le vilain du jour par ses brutales tactiques, fera face au robuste gladiateur de Moncton, Fred Bourgeois. Réservez vos billets en appelant ou en vous rendant à la

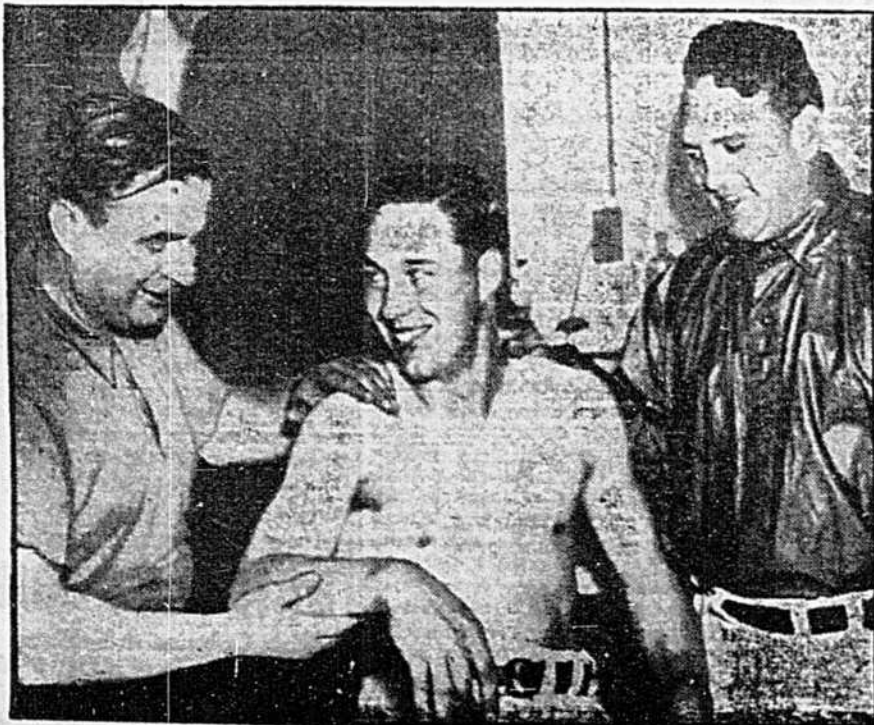
• TAVERNE •  
**BAILLARGEON**  
Sainte-Catherine et Frontenac  
Téléphones: CH. 0214-DO. 6176  
ADMISSION: 15c, 25c, 35c

MONTREAL, MARDI,  
18 MAI 1937Vol. VII — N° 232 — 24 pages  
Tél. FA. 1171\* — Case Postale 1480

L'équipe de Notre-Dame des Victoires, faisant partie de la ligue de baseball Starr, a fait dimanche dernier l'ouverture de sa saison, sur son terrain, rue Hochelaga. On voit ici, en avant: O. Couillard, 1er-but; E. Morel, arrêt-court; A. Dulude, receveur; J.-P. Boudreau, mascotte; P. Sapiro, 2e-but; M. Sergerle, 3e-but; A. Lecompte, champ dr. En arrière, dans le même ordre: L. Prebinkie, lanceur; L. Richer, gérant; L. Brouillette, champ centre; D. Miller, champ gauche; P. Bourget et Jos. Hardy, lanceurs.

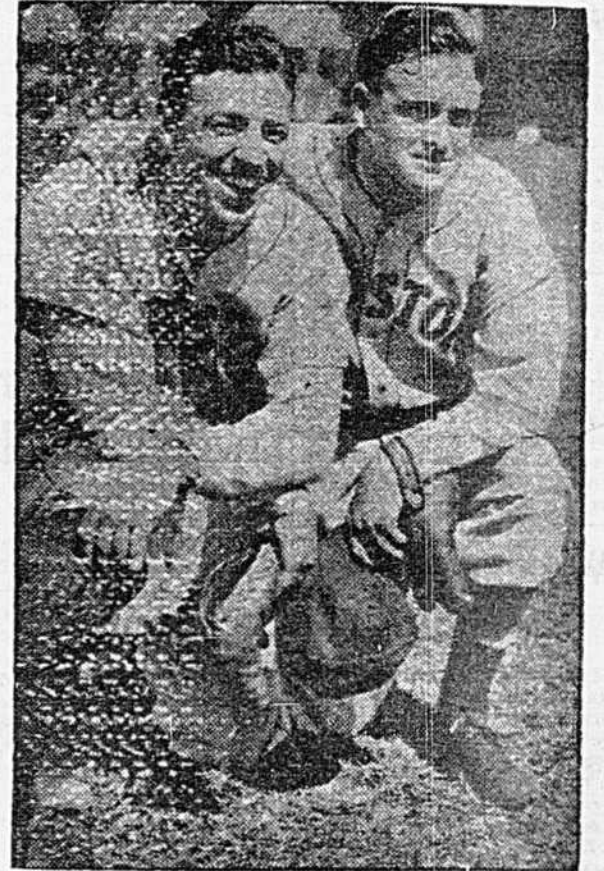


On voit ci-haut l'équipe du Cercle Paroissial St-Philippe, de la ligue Starr, qui a fait l'ouverture de sa saison, dimanche dernier, par une joute d'exhibition. On remarque en avant, de gauche à droite: M. Cousineau, substitut; A. Buccell, receveur; R. Di Tomasso, lanceur; A. Bucci, mascotte; L. Bergeron, sub.; J. Remeggi, deuxième-but; A. Barbusci, pointeur. Deuxième rangée, de gauche à droite: E. Moalta, arbitre; O. Gentile, champ centre; V. Polisena, gérant; J. Lanno, capitaine; N. Herman, troisième-but; P. Hébert, champ droit; E. Guadagno, lanceur; F. Durocher, arrêt-court et S. Bréard, premier-but.

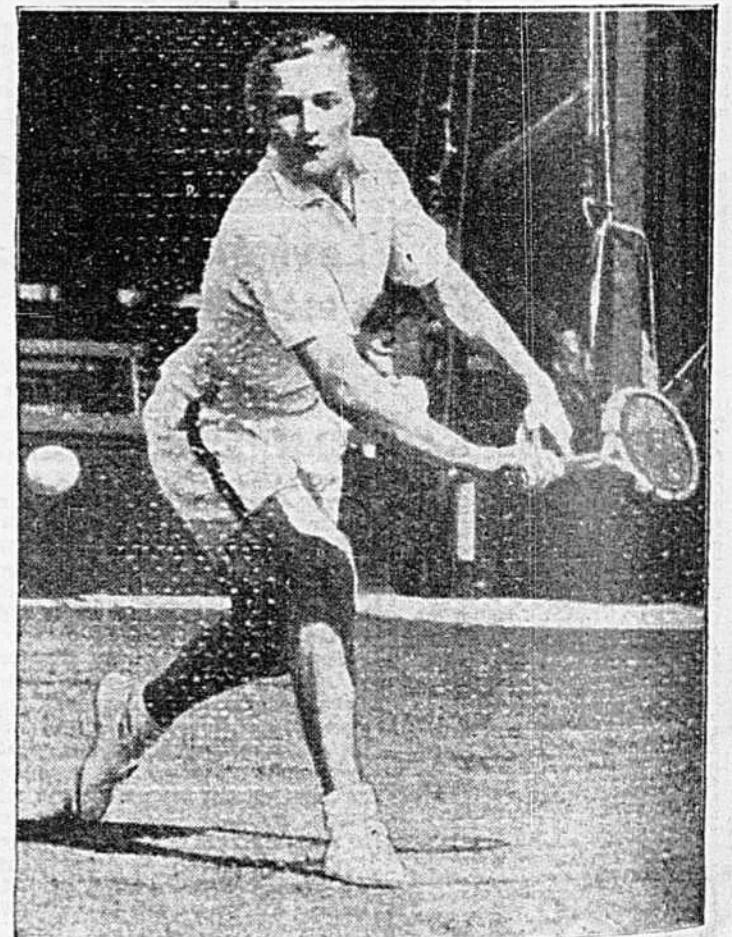


On voit ci-haut Steve O'Neil tout souriant alors que l'entraîneur des Indiens lui annonce que Bob Feller est complètement remis, et sera en mesure de reprendre son poste au cours de la semaine. Feller s'est entraîné hier et a déclaré qu'il était complètement remis de sa blessure au bras.

## Heintzelman renvoyé Courses locales le 19



JOE CRONIN, que l'on voit ici en compagnie de BILL WERBER, a été victime d'un accident hier après-midi, alors qu'il fut atteint à la figure par la balle. Cronin reçut une large entaille à la joue et ne put prendre part à la joute.



HELEN JACOBS tentera de nouveau de décrocher le championnat de France, une épreuve à laquelle elle a pris part à maintes reprises, mais dans laquelle elle n'est pas encore parvenue à remporter la victoire. C'est un des rares championnats qu'elle n'a pas remportés.